

Volume 14, numéro 3 / septembre 1985 / ISSN 0315-9930

ARGUS

ARGUS

ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Québec

ARGUS

Comité de rédaction/Editorial Committee

Paulette Bernhard, répondante
 Louise Carpentier
 Monique Desrochers
 Diane Mittermeyer
 Sylvie Painchaud
 Colette Rivet
 Christiane Talbot

Correcteurs/Correctors

Michel Thériault

Impression/Printing

Atelier des Sourds Montréal (1978) inc.

Traducteurs/Translators

Jerry Bull
 Sylvie Moisan

Publicité/Advertising

Agence Marsy
 440, boulevard Dorchester ouest
 Suite 1101
 Montréal, Qué. H2Z 1V7
 (514) 871-1757

Dépôt légal/Legal deposit

Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada

Argus est une revue trimestrielle publiée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Elle vise à l'information et à l'éducation de la profession.

La rédaction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

L'abonnement annuel est de 25\$ (6,50\$ le numéro) au Québec, 30\$ (7,50\$ le numéro) au Canada et 30\$ U.S. (7,50\$ U.S. le numéro) pour l'extérieur du Canada. Les étudiants bénéficient d'un prix spécial de 15\$ pour l'abonnement annuel.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée, au plus tard un mois suivant la date de parution, à l'adresse suivante:

Argus
 Secrétariat de la CBPO
 360, rue Le Moyne
 Montréal, Québec H2Y 1Y3

Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être faite avec la mention de la source.

Les articles de la revue sont indexés dans le *Bulletin signalétique, section 101; Sciences de l'information - documentation, Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* et dans *Points de repères*.

Argus is a quarterly magazine sponsored by the Corporation of Professional Librarians of Québec.

Its aim is to publish original papers for the information and education of the profession.

Articles are the entire responsibility of the authors.

The yearly subscription is 25\$ (6,50\$ an issue) in Québec, 30\$ (7,50\$ an issue) in Canada and 30\$ U.S. (7,50\$ U.S. an issue) outside Canada. Students' special rate is 15\$ for the yearly subscription.

Any request concerning missing issues should be sent, no later than a month after date of publication, to the following address:

Argus
 Secrétariat of the CPLQ
 360 Le Moyne Street
 Montréal, Québec, H2Y 1Y3

Articles may be reproduced, in whole or in part with proper credit to their source.

Articles are indexed in *Bulletin Signalétique, section 101; Sciences de l'information - documentation; Information Science Abstracts, Library Information Science Abstracts (LISA), Library Literature* and in *Points de repères*.

ARGUS

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
Corporation of Professional Librarians of Québec

La communication non-verbale en entrevue de référence

par Paquerette Béland

page 63

Informatique documentaire : les principales sources d'information sur les logiciels

par Yvette Henry-Rousseau

page 69

The planning, implementation and moving of a journal collection in a hospital library

by Ada M. Ducas

page 75

Linguistique et sciences de l'information : réalités et perspectives d'une approche interdisciplinaire

par Sophie Janik

page 81

Le monde de l'imprimé et l'Église au Québec (1880-1960) : considérations sur la censure

par Danielle-M. Rainville

page 95

Compte-rendu du XIV^e congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec

par Carol Couture

page 101

Conférences d'ouverture et de clôture du XVI^e congrès annuel de la C.B.P.Q. :

En commençant par soi-même

par Roger D. Landry

page 102

Au-delà des ressources humaines...

par Marcel Pépin

page 105



MELCHIOR

LE SYSTEME INTEGRE DE GESTION
DE DOCUMENTS POUR LE MICRO-
ORDINATEUR IBM PC ET LES
COMPATIBLES. (MS-DOS, PC-DOS)

GESTION AUTOMATISE DU PRET - FICHER EN DIRECT

DE: BIBLIOFICHES
1557 BEGIN
MONTREAL QUEBEC
HR4 1W9

(514) 336-4340

La communication non-verbale en entrevue de référence

par Pâquerette Béland*

La communication non-verbale, ainsi que ses supports et/ou éléments, sont d'abord définis, puis appliqués à l'entrevue de référence et aux conditions de sa réussite. Sont ensuite présentées et commentées différentes recherches sur la communication non-verbale en entrevue de référence, axées sur le corps, les artefacts et l'espace.

Non-verbal communication and its means and/or elements are first of all defined, and then applied to the reference interview and to the conditions for its success. Various research results on non-verbal communication in the reference interview, centred on the body, artifacts and space, are then presented and commented upon.

Celui qui a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre constate que les mortels ne peuvent cacher aucun secret. Celui dont les lèvres se taisent bavarde avec le bout de ses doigts; il se trahit par tous les pores. (Freud)¹

Cette citation de Freud contient en substance la première proposition de Watzlawick, dans le cadre d'une axiomatique de la communication : on ne peut pas ne pas communiquer.²

Comme toutes les relations humaines peuvent être comprises selon cet axiome, toute personne œuvrant dans le domaine des communications doit pouvoir détecter et interpréter tous les messages transmis, volontairement ou non, en comprendre le pourquoi afin d'améliorer, en terme de qualité, son rendement au travail et ses relations interpersonnelles.

En bibliothéconomie, c'est le secteur de la référence qui est particulièrement touché par ce sujet, et plus spécifiquement, celui de l'entrevue de référence. Nous verrons, en faisant une revue de littérature sur ce sujet, comment différents chercheurs ont tenté le lien entre la communication non-verbale et le travail du bibliothécaire de référence.

Mais il importe tout d'abord de préciser les termes eux-mêmes : la communication non verbale et l'entrevue de référence.

* Pâquerette Béland est spécialiste en moyens et techniques d'enseignement au Cégep de Jonquière.

LA COMMUNICATION NON-VERBALE

La communication non-verbale remonte au début de l'organisation sociale. Elle s'est développée à l'intérieur de chaque société comme un code secret compris par tous ses membres.

Corraze la définit comme «l'ensemble des moyens de communication existant entre des individus vivants n'usant pas du langage humain ou de ses dérivés non-sonores (écrits, langage des sourds-muets, etc.)».³ Cette définition s'applique à tout ce qui est physique, aux gestes, aux postures, aux orientations du corps; elle peut aussi s'appliquer à des organisations d'objets ou à des rapports de distance entre les individus.

Cependant, pour qu'il y ait communication, il faut qu'un émetteur envoie un message à un récepteur qui le décode et qui envoie, à son tour, un message. Les signes utilisés alors peuvent s'identifier à différents types d'informations sur l'état affectif, l'identité ou le milieu de l'émetteur. Ils peuvent aussi illustrer le langage, approuver ou désapprouver un discours. Ce sont des acquisitions culturelles qui nécessitent la présence d'un récepteur pour être comprises. Mais elles ne peuvent se réaliser qu'à partir de certains supports et/ou éléments.

Supports et éléments

Pour Corraze, les supports de la communication non-verbale sont de trois

(3) types. D'abord, il y a le corps avec toutes ses qualités physiques ou physiologiques et ses mouvements. Ensuite, il y a tous les artefacts, c'est-à-dire tout ce qui est extérieur à l'être et qui permet de communiquer, (ex. : les vêtements, le parfum, le tatouage, des mutilations, etc.). Puis s'ajoute la notion d'espace : dispersion d'individus dans un espace fixe, ou territoire, et espace entourant le corps et lié à lui.

Hall, dans *La dimension cachée*⁴ reprend cette notion d'espace dans un vocabulaire différent et plus élaboré. Il parle de proxémie, amène les distinctions entre distance intime, personnelle, sociale et publique, et établit des comparaisons entre les conceptions de la distance dans différentes cultures.

Corraze réfère également à des éléments représentatifs comme le visage, la posture, le canal chimique et le canal cutané. Précisons les éléments prépondérants :

Le visage

Le visage est le siège de l'expression des émotions mais c'est aussi «le meilleur menteur non-verbal».⁵ Un même stimulus n'implique pas nécessairement la même réaction chez tous les individus; l'expression faciale peut varier aussi selon le contexte.

Ainsi, certains auteurs vont l'étudier d'après ses constituantes (front, sourcils, paupières, nez, yeux, bouche), d'autres par les émotions transmises (joie, surprise, peur, colère, tristesse, mépris, intérêt). Cependant,

deux sous-éléments retiennent l'attention : le sourire et le regard, l'un ayant une valeur de rapprochement spatial et l'autre, d'attention.

La posture

La posture peut être le signal des attitudes affectives fondamentales. On en distingue deux (2) types : l'orientation d'un élément du corps par rapport à un autre élément du corps et l'orientation du corps ou de ses parties par rapport à d'autres corps. La posture nous communique les intentions de rapprochement, d'accueil ou au contraire, de rejet, de menace. Les modifications dans la posture sont comme des signaux qui délimitent les étapes de la communication.

L'ENTREVUE DE RÉFÉRENCE

Pour que la communication se fasse bien, il faut d'abord que l'entretien sur lequel elle se base soit solide, complet et sans ambiguïté. «Le «bon entretien» a pour objectif la compréhension exacte de ce qui se passe pour l'autre, la découverte de la manière dont il éprouve la situation, la clarification positive de son vécu».⁶

En bibliothéconomie, cet entretien, c'est l'entrevue de référence. Nous allons tenter de la définir, après avoir vu ce qu'elle n'est pas.

D'abord, l'entrevue de référence n'est pas une conversation banale, même si parfois, la première phase de la rencontre peut être de ce type afin d'assurer la confiance. Ce n'est pas une discussion passionnée; personne ne domine. Ensuite, elle ne doit pas être considérée comme une «interview» au sens journalistique du terme. Elle demande un effort de compréhension de la part du bibliothécaire, mais ce n'est pas dans le but de servir un public; les objectifs ne sont pas les mêmes. Et c'est encore moins un interrogatoire où le client sentirait la pression et prendrait une attitude défensive.

Ensuite, l'entrevue n'est pas non plus un discours du bibliothécaire dans le but de faire admettre quelque chose ou de faire changer une opinion, l'utilisateur ne le consulte pas pour cela. Il ne consulte pas non plus dans le but de se confesser.

Ainsi l'entrevue de référence apparaît-elle comme une relation professionnelle dans laquelle une personne (l'utilisateur) doit être aidée ou assistée pour obtenir une réponse à sa question. Cela suppose que l'aidant (le

bibliothécaire) est capable de deux actions spécifiques : comprendre le problème dans les termes où il est posé, aider le client (l'utilisateur) à obtenir sa réponse, soit en lui indiquant comment et où trouver, soit en la cherchant lui-même et en la lui donnant ensuite.⁷

Toutefois, pour qu'une entrevue de référence puisse réussir, le bibliothécaire doit respecter quatre conditions :

1. être non-directif et centré sur le client

Le bibliothécaire doit montrer de l'intérêt à son client; il doit être disponible, non seulement en apparence mais intérieurement. Il a la ferme intention de comprendre son client, celui-ci le ressent et prend donc l'initiative complète de la présentation de son problème; le bibliothécaire ne dirige pas et essaie de rester objectif.

2. savoir écouter

Le risque majeur est de mal interpréter et comprendre le client. On peut l'éviter en utilisant la technique de la reformulation :

On appelle «reformulation» une intervention de l'interviewer qui consiste à redire en d'autres termes et d'une manière plus concise ou plus explicite ce que le client vient d'exprimer et cela de telle sorte que l'interviewer obtienne l'accord du sujet.⁸

On peut reformuler en utilisant des expressions comme : «vous voulez dire que...», «en d'autres termes...», ou en présentant un résumé de ce qui a été dit.

3. savoir observer

Toutes les attitudes ont un sens direct, expressif. Elles se traduisent au-delà des mots par des mimiques et des postures observables. Il convient non seulement d'observer le client, mais encore de s'observer soi-même, parce que le client observe lui aussi.

Notons que différentes variables influencent l'observation et la communication non-verbale : (1) celles d'espace-temps et de cadre social : moment choisi pour l'entretien et temps à y consacrer; les conditions spatiales, le local, la position des deux interlocuteurs (bureau, fauteuil,...); le cadre-décor de l'entretien, l'environnement, le cadre institutionnel, etc; (2) celles d'appartenance aux groupes respectifs : statuts et rôles sociaux, stéréotypes, âge, sexe,...; (3) les variables circonstancielles : les attentes de l'utilisateur face à l'entrevue, les réactions affectives immédiates (sympathie — antipathie, etc.).

4. éviter l'ambiguïté de la contradiction des messages verbaux et non-verbaux

Cette condition contient les autres et les chapeaute. L'unité doit être obtenue par l'addition de l'effort d'empathie à celui d'authenticité.

Le respect des conditions qui précèdent ne représente cependant pas une garantie complète de réussite de l'entrevue. Il reste encore au moins trois types de barrières⁹ à franchir :

1. barrières d'ordre physique et intellectuel

L'utilisateur peut manquer de connaissances, soit sur la profondeur et la qualité de la collection, soit sur les outils de référence disponibles, soit sur le vocabulaire à utiliser pour consulter ces outils.

2. barrières d'ordre psychologique.

Il peut arriver que l'utilisateur ne puisse révéler spontanément ou volontairement la raison de son besoin d'information ou qu'il ne se sente pas à l'aise pour poser sa question. Il peut arriver aussi qu'il ne sache pas clairement ce qu'il recherche.

3. barrières d'ordre affectif et émotionnel

C'est le cas quand l'utilisateur n'a pas de sympathie pour le personnel de la référence (ou vice versa) et conséquemment, il évite de donner la vraie image de son besoin; ou quand l'utilisateur ne fait pas confiance en la capacité du personnel de répondre à sa demande.

L'entrevue de référence fait ainsi intervenir de nombreux aspects non-verbaux et a donné lieu à des recherches spécifiques sur cette question.

LES RECHERCHES SUR LA COMMUNICATION NON-VERBALE EN ENTREVUE DE RÉFÉRENCE

Nous avons identifié six auteurs qui s'intéressent à la communication non-verbale en entrevue de référence. Leurs recherches traitent principalement de trois supports : le corps, les artefacts et l'espace (tableau 1).

Le corps

Lopez-Munoz¹⁰ accorde beaucoup d'importance à l'APPARENCE PHYSIQUE en général. L'utilisateur se fera une opinion à partir de sa première impression. L'attirance joue

un rôle sur la crédibilité du bibliothécaire. Cet auteur nous dit également que Wiseman et Baker sont aussi d'avis que l'apparence physique joue un rôle important dans la communication non-verbale et dans la transmission de messages. D'après Crum¹¹, tout ce qui se dégage de la personne physique, sa personnalité, son empathie, sa sensibilité sera senti par l'utilisateur et est susceptible de constituer une barrière.

La **POSTURE** est un élément important; elle est l'expression extérieure de la disponibilité. Boucher¹² et Lemaire¹³ s'accordent sur le fait que le bibliothécaire assis derrière son bureau, enseveli sous un amoncellement de documents, les épaules en avant, ne peut que freiner la communication. Lopez-Munoz ajoute que, étant donné le caractère moins volontaire de la posture, celle-ci peut révéler tout ce que le visage ne veut pas révéler que ce soit l'amitié, la supériorité, l'hostilité ou simplement des conflits intérieurs.

Les **GESTES** sont aussi très révélateurs, car ils sont coordonnés au discours, l'accompagnent ou l'illustrent. Gothberg¹⁴, Lopez-Munoz et Boucher soulignent leur importance. Un geste de la main peut aussi bien calmer que provoquer la tension (agitation avec un crayon).

Un autre élément important dans la communication non-verbale est la **TÊTE**. On étudie d'abord ses mouvements et inclinaisons puis l'expression faciale.

Lopez-Munoz affirme que, dans les entretiens face-à-face et dans les relations interpersonnelles, les signes de la tête jouent un rôle primordial. Il s'accorde avec Boucher pour reconnaître que les mouvements de la tête sont une excellente manière de ponctuer et de renforcer le discours : un signe de tête de A renforce la fréquence du comportement de B.

Boucher ajoute que l'**EXPRESSION FACIALE** est importante pour l'approche et le progrès de l'entrevue. Lopez-Munoz soutient que les gens accordent plus d'importance au visage, car c'est la partie la plus expressive du corps; on peut y déceler des expressions micromomentanées de sentiments cachés.

Même si Gothberg souligne l'importance du contact du **REGARD**, c'est surtout Boucher et Lopez-Munoz qui expliquent son rôle. Le contact des yeux signale le commencement de la communication non-verbale. Durant

l'entretien, chacun regarde l'autre durant des périodes de 1 à 10 secondes, soit entre 25% et 75% du temps. Les yeux communiquent le désir de faire ou d'éviter, ils peuvent indiquer qu'un point de la discussion a été compris d'où leur lien avec la communication verbale. Le regard joue un rôle dans la communication des attitudes interpersonnelles, dans l'établissement des relations et sert d'indice de l'intérêt de l'autre. C'est un signal de la volonté de parler ou d'écouter.

Le **SOURIRE** a aussi une importance spéciale. Il peut aider à établir une relation de confiance. Selon Boucher, il peut également être identifié, dans toutes les cultures, à l'une des six (6) émotions humaines : joie ou bonheur, surprise, peur, colère, tristesse, dégoût ou incertitude.

Les artefacts

Le rôle joué par le corps est nécessaire, mais il ne saurait être complet sans la présence d'artefacts qui s'ajoutent à l'apparence physique.

Lopez-Munoz nous rappelle que les recherches montrent l'importance des **VÊTEMENTS**. Leur rôle est important parce que c'est un aspect volontaire et contrôlable de la communication. Les vêtements peuvent être porteurs de messages : indiquer le statut social, l'occupation, apporter de l'information sur la personnalité, le goût, les tendances, etc.

Mentionnons un dernier élément, lié à la communication verbale, et que plusieurs auteurs hésitent à ce titre à insérer dans le non-verbal : c'est ce qui a trait au **PARALINGUISTIQUE** et/ou au ton de la voix.

Lopez-Munoz parle du volume de la voix, de la qualité, de l'accent, de l'inflexion comme étant des éléments non-verbaux. Crum parle de paralinguistique, mais plutôt en termes de jargon professionnel ou de vocabulaire technique, ce qui n'entre plus dans la communication non-verbale.

L'espace

Le dernier support de la communication non-verbale concerne l'espace et les notions de distance physique, d'orientation des personnes et de territoire.

Même si Gothberg parle de proximité physique et si Taylor réfère à la relation entre l'utilisateur et l'organisation physique, ce sont surtout Boucher et Lopez-Munoz qui étudient ces variables.

Boucher nous dit que des changements trop rapides dans l'espace peuvent causer une tension chez l'utilisateur. Il considère le bureau comme une barrière physique et conseille de se déplacer derrière le bureau et de s'approcher de l'autre de quelques pieds dans le but de créer un peu plus d'intimité et d'améliorer la situation, cela dans le cas où «l'utilisateur a la même culture»¹⁵.

Lopez-Munoz suit le même ordre d'idée. Selon lui, le changement dans la proximité physique communique souvent le désir d'initier ou de terminer la rencontre. Si le bibliothécaire envahit la limite entre l'espace privé et l'espace intime, l'utilisateur se sent menacé. S'il est trop distant, l'utilisateur va penser qu'on ne lui manifeste pas d'intérêt.

Ainsi, la proximité physique peut-elle marquer une attitude positive envers la personne avec qui on parle. Elle peut être complétée par l'orientation du torse dans l'espace (orientation vers l'autre, inclinaison vers l'avant, dans le siège, etc.)

Mais la première question qui se pose est celle de savoir où doit avoir lieu l'entrevue. Doit-elle se passer sur le territoire du bibliothécaire, dans son bureau? ou sur le territoire de l'utilisateur, dans une zone de lecture? Crum est le seul à souligner ce concept de territorialité. Il faut que le bibliothécaire soit apte à détecter le bon endroit, selon la personne, et au bon moment. Si l'utilisateur se sent gêné, intimidé, ce sera peut-être mieux dans son territoire; par contre, s'il a besoin d'intimité et que son besoin requiert des secrets professionnels, un bureau ou un endroit écarté sera plus indiqué.

Ainsi le corps, les artefacts et l'espace nous servent-ils, autant que les mots, à exprimer notre pensée, comme le résume Payatos :

Most of the semantic content of face-to-face interaction is conveyed by the human body through its various channels, the rest being just complementary information or intentional communication, facilitated apart from the extensions of our organism, by the physical environment in a sensory way and by the cultural context.¹⁷

D'autres études dépassent les manifestations extérieures observées (les supports) et explorent des notions plus abstraites.

Ainsi, Smith et Fitt¹⁸ proposent-ils de lier l'**ÉCOUTE ACTIVE** à l'entrevue de référence. Bien que proche de la reformulation, l'écoute active suppose, en outre, que le bibliothécaire essaie de

déterminer ce qu'est vraiment la question par l'observation de l'utilisateur et par la capacité de sentir ce qu'il ressent. Par exemple, s'il y a de la frustration dans sa voix quand il dit avoir de la difficulté avec le fichier, le bibliothécaire doit s'efforcer de ne pas augmenter cette frustration et, si possible, la faire diminuer.

Mais cette capacité de «sentir» l'autre demande un entraînement spécial : le SENSITIVITY TRAINING, dont l'application à la bibliothéconomie a été étudié par Tibbetts¹⁹.

Il s'agit ici d'une méthode qui rend la personne consciente de la façon dont elle entre en relation. Le bibliothécaire répond à une personne entière; en plus d'agir au niveau du contenu, il agit au niveau du «feeling». Malgré toutes les barrières, il importe qu'il détecte chez l'utilisateur l'effet de ses actions.

La formation doit être prise en groupe. Le participant apprend à connaître son propre comportement et ses valeurs; il voit leur impact sur les autres et reçoit leur feedback. Ces expériences lui permettent d'abaisser ses mécanismes de défense et de devenir conscient de tout ce qui peut, chez les autres, communiquer quelque chose.

Le bibliothécaire sort ainsi du territoire de la référence et s'ouvre, non seulement à ses clients, mais encore à ses collègues et aux autres personnes avec lesquelles il entre en interaction.

Pour leur part, Lopez-Munoz et Rubacher²⁰ ont étudié les RELATIONS INTERPERSONNELLES du bibliothécaire et ont dégagé des dimensions psychologiques qui contribuent à l'efficacité de ces relations, à savoir essentiellement : la sincérité, l'empathie et le respect des droits de

l'autre. La communication doit s'établir de façon à ce que l'utilisateur perçoive ces dimensions et communique ses réactions en retour. Selon ces auteurs, l'atmosphère qui en résulte peut faire plus pour une bibliothèque que toutes les augmentations de budget ou que les installations d'ordinateurs.

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

Notre exploration des recherches en communication non-verbale nous a d'abord amenée à la constatation que ces dernières sont très influencées par la psychologie et surtout par le behaviorisme. Les auteurs les plus souvent cités sont Birdwistell, Schefflen, Mehrabian, Ekman et Freisan.

Boucher s'inspire, par exemple, de Birdwistell²¹ pour qui le mouvement

TABLEAU 1

auteurs	supports et éléments	CORPS						ARTE-FACTS		ESPACE			
		appa- rence gén.		tête			gestes		appa- rence phys.		DISTANCE ORGANISATION	ORIENTATION	TERRITOIRE
		COMPORTEMENT POSTURE	MOUVEMENTS	expression faciale		EN GÉNÉRAL	MAINS	EN GÉNÉRAL VÊTEMENTS	PARALINGUISTIQUE				
				GÉNÉRAL	REGARD					SOURIRE			
Virginia Boucher (1976)		X	X	X	X	X		X		X			
Norman J. Crum (1969)		X							X			X	
Helen Gothberg (1976)					X	X	X			X			
Jean Lemaire (1975)		X				X							
Lopez-Munoz (1977)		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	
Robert Taylor (1968)										X			

n'a pas de sens en lui-même et ne possède de signification que lié au contexte. Il cite également Schefflen²² qui s'attache beaucoup à la forme extérieure et aux éléments observables.

Boucher et Lopez-Munoz réfèrent aussi à Mehrabian, auteur le plus cité, pour qui interviennent les variables comme la posture, la distance et l'orientation des interactants. Enfin, Boucher, Gothberg, Lemaire et Lopez-Munoz citent Ekman et Freisan pour l'étude des gestes des mains, de l'expression faciale, du regard, du sourire.

On peut remarquer que dans tous les cas, on étudie des variables observables chez un émetteur et les réponses provoquées et observables chez le récepteur, à l'intérieur du processus relationnel de l'entrevue de référence.

Constatons que l'étude de la communication non-verbale devient, en deuxième lieu, une entreprise scientifique qui nous montre comment utiliser les différents modes de communication en tant que techniques conscientes. C'est ce que nous proposent les dernières études mentionnées. Il ne suffit plus d'adopter et d'observer des comportements, il faut que ceux-ci soient sentis, vécus, intégrés à la personnalité. On doit pouvoir communiquer son sentiment intérieur, de façon à percevoir si l'autre l'a compris et, si tel n'est pas le cas, pouvoir s'ajuster afin d'atteindre son objectif.

Mais cette communication ne peut se réaliser qu'en tenant compte de deux facteurs essentiels : le contexte et la culture. Des personnes venant de cultures différentes n'interprètent pas les messages non-verbaux de la même façon.²³ Les «feelings», dans une bibliothèque de quartier, ne sont pas les mêmes que dans une grande bibliothèque informatisée, qui peut être plus impersonnelle.

D'où l'importance pour le bibliothécaire de référence, de connaître le rôle joué par la communication non-verbale et par ses diverses modalités d'application et d'impact. Il pourra ainsi mieux

s'adapter à tous les contextes et faire face à toutes les situations, tout en n'oubliant pas son but premier d'aider l'utilisateur dans sa recherche d'information ou, comme l'a si bien dit Taylor :

We are dealing here of course with a very subtle problem — how one person tries to find out what another person wants to know, when the latter cannot describe his need precisely.²⁴

Nous concluons en relevant les similitudes de conception des projets de recherche qui s'inspirent à peu près tous des mêmes auteurs, étudient des variables observables et en arrivent aux mêmes conclusions ou presque. Il nous semble qu'on ajoute de l'eau au moulin d'un vaste système pré-organisé ou que l'on amène des lignes établies à la perfection, selon le «système d'Apollon» décrit par Szent-Gyorgyi.²⁵

Or, si l'on admet que le principe idéal de toute recherche est d'aboutir à une découverte et qu'une découverte «doit contredire le savoir humain»²⁶, ne vaudrait-il pas mieux, à l'époque actuelle, délaisser les sentiers battus par le behaviorisme et les différentes techniques de communication, pour nous engager dans de nouvelles voies, vers l'inconnu, et ouvrir d'autres lignes de recherche? À chacun de nous d'y réfléchir.

NOTES INFRAPAGINALES

1. Cité par Jacques Corraze, *Les communications non-verbales*. (Paris, P.U.F., 1980), p. 32
2. Paul Watzlawick et al., *Une logique de la communication*. (Paris, Seuil, 1972), p. 45
3. Corraze, p. 12
4. Edward T. Hall, *La dimension cachée*. (Paris, Seuil, 1971), p. 143-201
5. Corraze, p. 91
6. Roger Mucchielli, *L'entretien de face à face dans la relation d'aide*. (Paris, Les Éditions E.S.F., Entreprise moderne d'édition et les Librairies techniques, 1980), p. 4

7. L'information a été prise dans Mucchielli, p. 5-8
8. Ibid., p. 44
9. Les barrières ont été définies à partir de celles relevées par Ellis Mount, «Communication Barriers and the Reference Question», *Special Libraries* 57 (oct. 1966), p. 575-578
10. Lopez-Munoz, «The Significance of Nonverbal Communication in the Reference Interview», *RQ* 16, no. 3 (Spring 1977), p. 220-224
11. Norman J. Crum, «The Librarian — Customer Relationship, Dynamics of Filling Request for Information», *Special Libraries* 60, no. 5 (May-June 1969), p. 269-276
12. Virginia Boucher, «Nonverbal Communication and the Library Reference Interview», *RQ* 16, no. 1 (Fall 1976), p. 27-31
13. Jean Lemaire, «La référence, le talon d'Achille de nos bibliothèques d'enseignement», *Argus* 4, no. 6 (novembre-décembre 1975), p. 122-124
14. Helen Gothberg, «Immediacy: a Study of Communication Effect on the Reference Process», *Journal of Academic Librarianship* 2, no. 3 (July 1976), p. 126-129
15. Robert Taylor, «Question — Negotiation and Information Seeking in Libraries», *College and Research Libraries* 29, no. 3 (May 1968), p. 178-194
16. Boucher, p. 29
17. Cité par Lopez-Munoz, p. 223
18. Nathan M. Smith et Stephen D. Fitt, «Active Listening at the Reference Desk», *RQ* 21, no. 3 (Spring 1982), p. 247-249
19. Pamela Tibbetts, «Sensitivity Training — A possible Application for Librarianship», *Special Libraries* 65, no. 12 (December 1974), p. 493-498
20. Manuel Lopez et Richard Rubacher, «Interpersonal Psychology Librarians and Patrons», *Catholic Library World* 40, no. 8 (April 1969), p. 483-487
21. Information prise dans : Gilles Brunel, «Le corps comme outil de communication : perspectives méthodologiques actuelles», *Anthropologie et Sociétés* 3, no. 2 (1979), p. 3
22. Brunel, p. 5
23. Edward T. Hall, *Au-delà de la culture*. (Paris, Seuil, 1979), 233 p.
24. Taylor, p. 179
25. Hall, *Au-delà de la culture*, p. 123
26. Ibid., p. 124

ERRATUM

Dans le compte-rendu de lecture signé Marcel Lajeunesse paru dans le dernier numéro, vol. 14 no 2, il aurait fallu lire à la page 47, deuxième colonne : science de l'écrit à la place de science de l'esprit et en page 49, deuxième colonne, modèle pluripolaire à la place de modèle populaire.

*Ce texte condense un travail de fin de session présenté dans le cadre de la maîtrise en bibliothéconomie à l'Université de Montréal.

JUDY GARDHOUSE, AUX PETITS SOINS POUR VOUS...

► Judy Gardhouse est l'un des nombreux experts de l'équipe d'UTLAS à bien connaître les besoins des petites bibliothèques. Nous ne sommes pas seulement le principal service bibliographique pour les grandes collections au Canada; nous offrons en outre...

UN SYSTÈME DE CONVERSION RÉTROSPECTIVE ÉCONOMIQUE

Pour les clients qui, faute de personnel, ne peuvent pas mener à bien la conversion rétrospective de leurs collections il existe diverses options, y compris la possibilité de nous envoyer leur catalogue topographique pour nous permettre de créer une base de données parfaitement adaptée à leurs besoins.

LE SYSTÈME REFCATSS

Les utilisateurs peuvent consulter rapidement les catalogues de plus de 2'000 prêteurs en puissance et envoyer immédiatement une demande de prêt, formatée ou non.

UN NOUVEAU LOGICIEL

Les bibliothèques dont les collections comptent moins de 25 000 notices peuvent profiter des fonctions sophistiquées de recherche automatique de ce nouveau logiciel à l'aide de leur propre micro-ordinateur.



Toute bibliothèque, quelle que soit l'importance de ses collections, saura tirer profit d'un heureux mariage de fonctions partagées et de fonctions d'utilisation locale. Même si la collection que vous gérez est modeste vous pouvez compter vous aussi sur un service de haute volée. Nous sommes nombreux chez UTLAS à prendre un grand intérêt aux petites bibliothèques.

JUDY GARDHOUSE ▲
Responsable du Service
des ventes au Canada
UTLAS Inc.

UTLAS
AU SERVICE
DES BIBLIOTHÈQUES
DU MONDE ENTIER

UTLAS Inc., 80 Bloor St. W., 2nd Floor, Toronto, Ontario, Canada, M5S 2V1 Telephone (416) 923-0890 Telex 065-24479

Informatique documentaire : Les principales sources d'information sur les logiciels.

par Yvette Henry-Rousseau*

Le nombre de logiciels, spécialisés ou non, utilisables dans les bibliothèques et les centres de documentation est en croissance rapide. Mais le choix du meilleur système pouvant satisfaire les besoins exprimés n'est pas toujours facile. Cet article passe en revue la documentation sur le sujet, afin d'apporter une aide à l'identification des logiciels.

There are an increasing number of software packages available that are appropriate for libraries and for information centers. But the choice of the best software that meets the needs is not always simple. This article examines the growing literature on the topic, to provide help in the identification process of software packages.

1. Introduction

L'informatique prend de plus en plus d'importance dans le monde des bibliothèques et des centres de documentation, surtout depuis l'arrivée des microordinateurs. En effet, les petits et moyens centres d'information, qui ne pouvaient s'offrir les services d'un gros ordinateur à cause des coûts très élevés, peuvent maintenant envisager l'acquisition de système(s) informatique(s) pour aider à la gestion de la bibliothèque, à la création et à l'interrogation de bases de données locales, et de celles disponibles sur les grands serveurs, etc.

Il est toujours possible de penser développer son propre système, mais il faut être conscient des problèmes que cela soulève, en particulier les coûts élevés d'analyse et de programmation, et les erreurs liées au rodage du système.

D'autre part, le nombre de logiciels spécialisés pouvant s'acheter est en augmentation rapide. Ces logiciels, surtout ceux qui tournent sur microor-

dinateur, sont souvent de prix peu élevé, car leurs coûts de production se trouvent répartis sur les ventes de plusieurs exemplaires et, de plus, ils offrent l'avantage d'être relativement bien testés.

C'est pourquoi l'achat devient la solution privilégiée. Mais, compte tenu de la grande variété de logiciels disponibles, un autre problème est apparu : celui de trouver le système qui s'adaptera le mieux aux besoins de l'organisme. Pour cela, il faut d'abord pouvoir identifier les logiciels qui semblent le mieux répondre aux spécifications retenues lors de l'étude des besoins. Et, malheureusement, il n'existe pas de source unique pouvant nous donner toutes les informations nécessaires à cette identification.

Le but de cet article est donc de passer en revue et d'analyser les principales sources d'information sur les logiciels, spécialisés ou non, susceptibles d'intéresser les centres d'information documentaire. Précisons, dès le départ, que les informations à notre disposition sont surtout de type descriptif, les évaluations de logiciels étant rares et de qualité inégale. On peut regrouper ces sources en deux grandes catégories :

- les banques de données offrant des informations descriptives sur les logiciels et leurs vendeurs, à savoir :
 - les banques imprimées sous forme de répertoire et qui se trouvent être la principale source d'information
 - les banques automatisées (bases de données interrogeables en ligne)
- les périodiques, qui présentent :
 - des annonces ou de courtes analyses de logiciels
 - des articles relatant une expérience spécifique de mise en place d'un système, ou décrivant un système

2. Banques de données imprimées (répertoires) de logiciels

Ces sources d'information sont très diversifiées. Ainsi trouve-t-on aussi bien des répertoires de logiciels d'utilisation générale pour microordinateurs, que des répertoires de logiciels spécialisés pour bibliothèques et centres d'information. De plus, même ceux qui semblent appartenir à une catégorie donnée présentent une grande différence en ce qui concerne le

* Yvette Henry-Rousseau est professeur adjoint à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

nombre de logiciels décrits et les contenus des notices. Ajoutons que les sources mêmes d'information varient beaucoup d'un répertoire à l'autre. Ainsi, certains prennent leurs informations dans les divers périodiques touchant à l'informatique documentaire, tandis que d'autres les recueillent auprès des vendeurs et des usagers des logiciels étudiés.

**Directory of Information Management Software: For Libraries, Information Centers, Record Centers (Cibbarelli, 1983)*

Ce répertoire comprend une cinquantaine (55) de descriptions détaillées de logiciels orientés vers l'utilisation dans les centres d'information, et une liste complémentaire de cinquante-quatre autres logiciels, repérés par les auteurs, mais n'obéissant pas à tous les critères pour apparaître dans la partie principale (surtout des logiciels d'utilisation générale). Les logiciels retenus doivent être :

- orientés vers les applications dans les centres d'information (logiciels spécialisés ou logiciels généraux utilisables pour le traitement de l'information)
- capables de traiter des enregistrements de type catalographique
- opérationnels
- commercialisés et fonctionner en Amérique du Nord

Seuls les logiciels commercialisables ont été sélectionnés, à l'exclusion des systèmes utilisant en ligne des bases de données externes et des logiciels d'interface avec les systèmes d'interrogation en ligne (comme les logiciels d'aide à l'interrogation, de chargement à distance ou de déchargement local).

La partie principale du répertoire est très structurée et comprend une quantité d'informations précises, utiles et vérifiées. Elle présente les logiciels par ordre alphabétique et comprend les éléments suivants :

- nom du logiciel
- informations complètes sur la compagnie distributrice
- ordinateurs sur lesquels le système tourne
- environnement informatique nécessaire tel que : système d'exploitation, nombre et taille des disques, taille minimale de la mémoire centrale
- langage de programmation

- fonctions programmées (catalogue, acquisitions, circulation, thésaurus, index de mots clés, gestion de périodiques)
- modes de mise à jour
- modes d'édition de listes
- disponibilité
- recherche booléenne
- capacité de corriger l'ensemble des enregistrements d'un fichier à l'aide d'une seule commande
- longueur maximale d'un enregistrement
- nombre maximum de champs
- opérations mathématiques disponibles
- recherche en plein texte
- documentation disponible sur le logiciel
- formation des usagers
- conditions d'entretien et d'acquisition des mises à jour du système
- service de consultant possible pour une application particulière du logiciel
- date de la première installation du système
- noms des organismes qui utilisent le système (le type d'application est précisé)
- coûts d'achat, de location, de maintenance
- commentaires de type évaluatif

Plusieurs index facilitent l'accès à cette partie :

- index par compagnies distributrices
- index par nom d'ordinateur
- index par fonctions programmées

La lecture d'une «fiche» nous donne déjà une très bonne idée des possibilités du logiciel. Pour que ce répertoire représente un outil totalement satisfaisant, il serait nécessaire de connaître quels sont les logiciels qui ont été rejetés lors de la sélection, ce qui éviterait de refaire le même travail lors de recherches dans d'autres répertoires. De plus, il devient urgent qu'une nouvelle édition mise à jour, incluant les logiciels sortis depuis 1983, soit publiée.

Cet ouvrage nous donne, par la structure de ces notices, une excellente liste d'informations à rechercher et utilisables dans une grille d'évaluation de logiciels.

Comparativement à ses concurrents, ce répertoire couvre essentielle-

ment la production nord-américaine, est très sélectif et ne se limite pas aux microordinateurs.

**Online Micro-Software Guide and Directory: 1983-1984.*

Ce répertoire est une publication de Online Inc., éditeur bien connu dans le monde de la télé-référence. Outre le premier volume contenant plus de sept cents logiciels pour microordinateurs, deux suppléments ont vu le jour : *Supplément — 1983* et *Supplément — 1984-1985*. Chacun de ces fascicules offre environ trois cents notices de logiciels nouveaux ou de mises à jour de notices déjà publiées.

La présentation du dernier fascicule est différente de celle des deux autres. Les notices sont classées par chapitre :

- communications
- database management
- financial
- library applications
- medical/dental
- word-processing

Ces titres de chapitres montrent, dès l'abord, que la couverture du répertoire est très large et peut dépasser les besoins des centres d'information documentaire. Le nouvel arrangement par section est plus facile à utiliser que celui des deux autres fascicules, où les notices apparaissent dans l'ordre alphabétique des compagnies productrices. La structure de la notice est restée toujours la même :

- nom du logiciel, accompagné d'informations sur la version du système et de son prix d'achat
- les domaines d'applications du logiciel
- informations complètes sur la compagnie productrice
- une description du produit
- une description de l'environnement informatique comprenant :
 - microprocesseur, système d'exploitation, langage de programmation, système à menus ou non, types de disques nécessaires
- ordinateurs sur lesquels le système tourne
- une zone sur la documentation disponible (liste et prix)
- deux zones facultatives : une zone indiquant si le logiciel a fait l'objet d'un compte rendu, les références complètes de celui-ci et l'appréciation de l'auteur; une autre zone qui

apporte un commentaire complémentaire du producteur

- une zone indiquant où on peut acheter le logiciel

Deux index accompagnent chaque volume :

- index des logiciels par nom de producteur
- index par nom de logiciel

Une base de données automatisée correspondant à ce répertoire est interrogeable en ligne sur le serveur BRS. On verra un peu plus loin, dans le chapitre sur les bases de données, la description du fichier correspondant : «file SOFT».

On trouve, en plus, dans ce répertoire :

- des articles sur des sujets connexes aux logiciels, comme par exemple : «How To Buy A Personal Computer» par Seymour Merrin
- des grilles d'évaluation comparative de logiciels dans les domaines suivants :
 - logiciels de traitement de textes
 - logiciels de gestion de base de données
 - logiciels de communications
 - logiciels de modèles financiers
- une bibliographie sur les logiciels pour microordinateurs

Toutes ces informations complémentaires font de ce répertoire un outil très précieux, même s'il couvre d'autres domaines que celui de l'information documentaire.

*Micro Software Report : Library Edition

Ce répertoire a été publié la première fois en juillet 1982, sous la direction de Jeanne Nolan. Il est le résultat d'une compilation de plus de soixante sources d'information comprenant :

- des périodiques anglais et américains
- une base de données sur DIALOG : Microcomputer Index
- des bulletins de nouvelles
- des répertoires de vendeurs

Les informations proviennent aussi d'usagers actuels ou de producteurs de logiciels.

Trois volumes ont déjà été édités. Ils signalent des logiciels pour microordinateurs présentés dans les différents documents primaires pendant une année. Ainsi le *volume III : 1984-1985* couvre-t-il la période de juillet 1983 à juillet 1984.

Les volumes II et III donnent des corrections et des mises à jour pour les logiciels qui ont fait l'objet d'une description dans le ou les volume(s) antérieurs(s).

La partie principale présente les logiciels par ordre alphabétique. Sous chaque nom on peut trouver :

- les informations sur les vendeurs et/ou sur les producteurs des logiciels
- une brève description du logiciel qui est un résumé de ce qui est publié
- une zone réservée à l'équipement informatique et à la programmation.
- une zone pour indiquer la (les) source(s) des informations recueillies
- une zone donnant l'avis (favorable ou non) sur le logiciel. Opinion qui ressort des documents sources sur le logiciel
- le prix approximatif d'achat du logiciel
- une dernière zone est prévue pour indiquer le nom des organismes qui utilisent le logiciel. Cette zone est en fait pratiquement absente. Il semble très difficile pour les éditeurs d'obtenir ce genre d'information.

D'un volume à l'autre les index varient. Pour le volume III, on trouve deux index intéressants accompagnés de modes d'emploi très utiles :

- index par sujet
- index par nom d'ordinateur

Bien moins structurée que le répertoire de Gibbarelli, cette banque de données a le mérite de nous présenter plusieurs centaines de logiciels pouvant servir dans le domaine de l'information documentaire. Pour l'étape de l'identification, le contenu de la notice paraît suffisant. Le principal reproche que l'on peut lui faire est qu'il faut balayer les trois volumes pour obtenir toute la liste des logiciels pertinents. Les auteurs semblent bien conscients de ce problème et annoncent pour 1985 la parution d'un index cumulatif des trois années.

En analysant la liste des documents primaires dépouillés, on s'aperçoit de l'absence de certains périodiques importants comme : *Library Hi-Tech* et *Monitor*. Le premier a commencé à paraître en 1983, c'est peut-être la raison de son absence; mais il ne semble pas y avoir d'explications à l'absence du second.

Par rapport à d'autres répertoires, la couverture internationale de *Micro*

Software Report (Amérique du Nord, Europe et Australie) présente un avantage, même si les logiciels choisis sont surtout de langue anglaise.

On peut regretter que cet ouvrage soit limité aux logiciels pour microordinateurs, alors que les documents primaires utilisés ne sont pas sélectifs sur le type d'ordinateur.

Comme dernière information concernant ce répertoire on peut signaler la publication, par le même éditeur, d'un périodique (trimestriel à partir de 1985) : *Micro Software Evaluations*, qui contient des évaluations critiques faites par des professionnels de l'information documentaire utilisant le logiciel.

*MicroUse Directory : Software

Publié en 1984, ce nouveau répertoire, conçu par Ching-chih Chen, nous propose 1500 logiciels qui obéissent aux critères de sélection suivants :

- logiciels pour microordinateurs spécifiques aux bibliothèques
- logiciels pour microordinateurs pouvant être utilisés dans les bibliothèques et les centres d'information

Il ne semble pas y avoir de limite géographique, mais les logiciels présentés paraissent tous être de langue anglaise.

La partie principale est classée par ordre alphabétique des noms de logiciels et chaque notice présente les informations suivantes :

- nom du logiciel
- type du logiciel ou domaine d'application, codé sur un ou deux caractères
- nom et adresse de la compagnie distributrice
- système à menus (oui/non)
- langage de programmation
- prix d'achat du logiciel
- ordinateurs sur lesquels le système peut tourner
- système(s) d'exploitation compatible(s) avec le logiciel
- taille minimale de la mémoire centrale (RAM)
- équipement périphérique nécessaire tel que :
 - disque (type, densité, quantité), imprimante, équipement de communication, etc.
- une courte description (au plus 128 caractères) des fonctions du logiciel

Cinq index complètent heureusement cette première partie :

- index par fonctions programmées, donnant le nom du logiciel, le nom de la compagnie distributrice et le prix d'achat
- index par nom de compagnie distributrice, donnant le nom de la compagnie, son adresse, le nom du logiciel, son type et son prix
- index par nom d'ordinateur, donnant la liste alphabétique des logiciels qui tournent sur cet ordinateur ou ses compatibles
- index par système d'exploitation, donnant la liste alphabétique des logiciels compatibles avec ce système d'exploitation et la taille minimale de mémoire centrale nécessaire
- index par RAM (taille minimale de mémoire centrale) décroissante (de 512 K à 32 K, donnant la liste des logiciels correspondants)

Ce répertoire a été créé assez rapidement, si bien qu'il contient quelques imperfections de présentation et de contenu. L'information qu'il donne sur chaque logiciel est un peu succincte, et il peut paraître faire double emploi avec d'autres répertoires, comme *Online Micro-Software Guide and Directory*. Effectivement, si on ne considère que la partie principale, on peut se demander pourquoi cet ouvrage a été constitué, mais sa valeur provient de la partie des index. Ces derniers représentent, en eux-mêmes, une excellente source d'information et peuvent être utilisés pour trouver des noms de logiciels ou des informations sur leurs vendeurs. On peut, ensuite, toujours se réserver la possibilité de consulter un autre répertoire, pour des informations plus détaillées sur les logiciels sélectionnés.

**International Inventory of Software Packages in the Information Field*

Ce répertoire est différent de ceux que l'on a vus précédemment. Il a une couverture internationale et ne se limite pas à une classe d'ordinateurs. Les cent quatre-vingt-huit (188) logiciels décrits sont des logiciels spécifiques au domaine de l'information documentaire. Les informations ont été fournies par les producteurs, qui ont répondu à un questionnaire préparé dans le cadre du Programme Général d'Information (PGI) de l'UNESCO. Six cents questionnaires avaient été envoyés. Une

copie du questionnaire est donnée en annexe.

La partie principale est divisée en trois chapitres :

- «Software Selection : Process and Criteria», qui est un article intéressant et utile sur le processus de choix d'un logiciel
- «Tables», qui présente plusieurs tableaux comparatifs des logiciels :
 - tableau des principales fonctions programmées, par nom des logiciels
 - tableau des principales particularités, par nom des logiciels
 - tableau des compilateurs nécessaires, par nom des logiciels
 - tableau des noms de logiciels, par classes de prix et par grandes fonctions
 - tableau des noms des logiciels, par grandes fonctions et par ordinateurs
- «Main Report : Systems Descriptions», qui nous donne les notices les plus complètes des répertoires étudiés.

Pour chaque logiciel, on a cinq parties :

- informations générales : nom du logiciel, date, description, producteur
- équipement informatique : ordinateurs, taille de la mémoire, disques, terminaux et imprimantes
- langages de programmation et systèmes d'exploitation
- applications : taille des enregistrements, langue des commandes, saisie, caractéristiques du langage d'interrogation, fonctions de recherche, générateur de textes, description des fonctions particulières (acquisitions, catalogage, circulation, etc.), documentation (disponibilité et langue)
- coûts et installations : prix d'achat ou de location du logiciel, prix des équipements informatiques, lieux où le système est installé

Une intéressante bibliographie sur les systèmes automatisés dans le domaine de l'information documentaire accompagne ce répertoire, qui est complété par plusieurs index dont : l'index des logiciels, par pays d'origine et l'index des logiciels, par organismes distributeurs.

Malgré quelques erreurs (CAN/SDI apparaît sous «France» comme pays d'origine), ce document reste un ouvrage unique. Il n'est pas seulement un guide pour identifier des logiciels, mais encore un guide pour faire soi-même une évaluation de systèmes que l'on aurait identifiés.

On peut regretter le petit nombre de logiciels analysés : les producteurs/vendeurs contactés auraient-ils eu des difficultés à répondre au questionnaire?

3. Banques de données automatisées

Les grands serveurs américains nous offrent la possibilité d'interroger plusieurs bases de données sur les logiciels. Citons :

*sur DIALOG :

- *Business Software Database*, base de données spécialisée, mais qui peut intéresser certaines bibliothèques. Ce fichier offre plus de trois mille cinq cents descriptions de logiciels.
- *Microcomputer Index*, base de données qui analyse complètement vingt cinq (25) périodiques de microinformatique en langue anglaise (articles de fond et rubriques comme : «Software Reviews», «New Product Announcements», etc.).
- *MENU - The International Software Database*. Cette base de données, qui fournit des descriptions de logiciels dans tous les domaines et sur tous les types d'ordinateurs, contient plus de vingt mille enregistrements. La mise à jour de ce fichier est mensuelle, elle comprend l'ajout de nouveaux logiciels et des corrections sur des enregistrements déjà chargés.

*sur BRS :

- *DISC*, base de données qui ne fournit pas des descriptions de logiciels, mais des tables de matières de plusieurs périodiques dans le domaine de la microinformatique (comme *Byte*, *Datamation*, etc. et, détail très intéressant pour le domaine de l'information documentaire *Database*, *Online* et *Online Review*).
- *SOFT (Online Microcomputer Software Guide and Directory)*, base de données qui correspond au répertoire imprimé décrit plus haut. Les descriptions ont exactement la même présentation que dans la version imprimée. Le très grand avantage de la version automatisée réside dans sa mise à jour mensuelle, par rapport à une mise à jour annuelle pour

l'imprimé. Un autre avantage de la base de données est que l'interrogation se fait directement sur l'ensemble du fichier.

Comme on peut le voir, seule la base de données *SOFT* concerne spécifiquement le domaine de l'informatique documentaire. Toutefois, d'autres bases de logiciels peuvent également être utilisées pour la recherche de logiciels spécialisés en information documentaire, grâce aux facilités de l'interrogation en ligne.

4. Autres sources d'information

Comme on vient de le voir à travers les diverses bases de données, il existe d'autres sources d'information importantes sur les logiciels, telles que les périodiques, les compte rendus de congrès et les monographies.

Le nombre de périodiques du domaine de l'informatique documentaire s'accroît très rapidement. Un phénomène révélateur est qu'ils offrent de plus en plus de rubriques complémentaires aux articles :

- annonces de logiciels
- analyses de logiciels
- discussions sur des logiciels

Certains périodiques consacrent, de temps en temps, un numéro à des présentations plus systématiques de logiciels. Cela se fait en général autour d'un thème particulier.

En dehors des périodiques spécialisés, dont la liste est donnée en annexe, on remarque que même les plus classiques (comme *Special Libraries* et *Library Journal*) fournissent des informations sur les logiciels documentaires.

Plusieurs congrès sont consacrés à l'informatique documentaire comme :

- les deux congrès «Online» (International Online Meeting (Londres) et «National Online Meeting» (New-York)), organisés par Learned Information Inc.,
- le congrès de Online Inc.,
- les conférences de l'Aslib et de l'American Society for Information Science.

Deux intéressants ouvrages complètent cette revue des sources d'information sur les logiciels spécialisés en traitement de l'information documentaire. Ils fournissent des descriptions de logiciels comparables à celles fournies par les répertoires analysés, ainsi que des listes d'organismes vendeurs :

— *Microcomputers for Libraries : Product Review and Procurement Guide*, qui présente une centaine de logiciels

— *The Librarian's Guide to Microcomputer Technology and Applications*, qui présente : 1) une liste de logiciels, à la fin de chaque chapitre consacré à une application particulière; 2) à la fin du volume, une liste d'organismes utilisateurs et une liste de «vendeurs».

5. Conclusion

La croissance extrêmement rapide de logiciels sur le marché se traduit par un besoin de plus en plus important de bonnes sources d'information, permettant de repérer facilement le logiciel le plus adapté aux besoins de la bibliothèque ou du centre de documentation. Ces sources d'information ont été souvent élaborées rapidement, pour faire face à la concurrence, ce qui oblige à rechercher dans plusieurs répertoires, afin d'obtenir l'ensemble des renseignements utiles sur un logiciel.

Lorsque l'on a réussi à identifier les logiciels pouvant répondre aux spécifications précisées dans l'étude de besoins, il faut passer à l'étape de sélection qui, elle aussi, est complexe.

SOURCES CONSULTÉES

Rhoda Garoogian, «Pre-written Software : Identification, Evaluation, and Selection» *Software Review*, (Feb. 1982, pp. 1-12)

Joseph R. Matthews, *Choosing an Automated Library System : A Planning Guide* (American Library Association, 1980), p. 119.

Carol Tenopir, «Identification and Evaluation of Software for Microcomputer-Based In-House Databases» *Information Technology and Libraries*, vol. 3, no 4 (March 1984), pp. 21-34.

Lawrence A. Woods, Nolan F. Pope, *The Librarian's Guide to Microcomputer Technology and Applications* (American Society for Information Science, 1983) p. 209

ANNEXE : SOURCES D'INFORMATION SUR LES LOGICIELS

1. Répertoires imprimés :

Ching-chih Chen, *MicroUse Directory : Software* (MicroUse Information, 1984) p. 439

Pamela Cibarrrelli, Carol Tenopir, Ed Kazlauskas, *Directory of Information Management Software - For Libraries, Information Centers, Record Centers* (Cibarrrelli and Associates, 1980) p. 133

Helen A. Gordon, *Online Micro-Software Guide and Directory 1983-1984* (Online, Inc. 1984)

Carl Keren, Irina Sered, *International Inventory of Software Packages in the Information Field* (UNESCO, 1983) p. 605

Jeanne M. Nolan, *Micro Software Report : Library Edition - Volume III 1984-1985* (Meckler Publishing, 1985) p. 245

2. Bases de données :

Business Software Database (Data Courier), interrogeable par DIALOG (File 256)

DISC, produite et interrogeable par BRS
Menu - The International Software Database (The International Software Database Corporation), interrogeable par DIALOG (File 232)

Microcomputer Index (Microcomputer Information Services), interrogeable par DIALOG (File 233)

Online Microcomputer Software Guide and Directory (Online Inc.), interrogeable par BRS (File SOFT)

3. Périodiques :

ACCESS - Microcomputers in Libraries
P.O. Box 764, Oakridge, Oregon, 97463 (revue trimestrielle)

Database
Online Inc.

The Electronic Library
Learned Information Inc. (revue trimestrielle)

Electronic Publishing Review (The International Journal for the Transfer of Published Information via Videotex and Online Media)
Learned Information Inc. (revue trimestrielle)

Information Processing and Management (Libraries and Information Retrieval - Systems and Communication Networks)
Pergamon Press (revue bimestrielle)

Information Technology and Libraries
Library and Information Technology Association (ALA) (revue trimestrielle)

Library Hi-Tech
Pierian Press (revue trimestrielle)

Library Software Review
Meckler Publishing (revue bimestrielle)

Microcomputers for Information Management (An International Journal for Library and Information Services)
Ablex Publishing Corporation

Monitor
Learned Information Inc.

Online
Online, Inc.

Online Review (The International Journal of Online Information Systems)
Learned Information Inc.

Program (Automated Library and Information Systems)
Aslib (revue trimestrielle)

Small Computers in Libraries
Graduate Library School, College of Education, University of Arizona (revue mensuelle)

4. Monographies :

Lawrence A. Woods, Nolan F. Pope, *The Librarian's Guide to Microcomputer Technology and Applications* (ASIS, Knowledge Industry Publications, 1983)

Microcomputers for Libraries (JERA James E. Rush Associates, 1984)

Vive La Difference!

Service personnalisé. Réseau global. Vous trouverez les deux chez Faxon.

Nos services automatisés vous donnent accès au réseau global de bibliothèques et d'éditeurs. Datalinx vous donne l'information la plus récente sur les périodiques et vous permet de faire vos commandes et vos réclamations en ligne. Avec l'introduction de Microlinx, vous pouvez bénéficier du contrôle local de la gestion de vos périodiques sur votre IBM PC.

C'est l'ère électronique associée au service personnalisé. Nos chargés de compte bilingues facilitent votre accès aux ressources innombrables de Faxon. Vous pouvez les rejoindre par l'entremise de nos lignes téléphoniques sans frais, par télex ou par ENVOY.

Laissez-nous planifier un ensemble de plan d'abonnement et de rapports automatisés qui saura répondre à vos besoins particuliers. Notre réseau global et notre service personnalisé vous rendront la vie facile. Vive la différence!



faxon
Canada Ltd.

Reagissez.

S.V.P., faites parvenir
des renseignements
sur vos:

- services d'abonnement
 services automatisés

_____ NOM

_____ TITRE ET INSTITUTION

_____ ADRESSE ET NO. DE TEL.

Faxon Canada Ltd.
3034 Palstan Road suite 308
Mississauga, Ontario L4Y 2Z6

The planning, implementation and moving of a journal collection in a hospital library

by Ada M. Ducas*

This paper is a case study of the reorganization and move of the journal collection at the Royal Victoria Hospital in Montréal during October 1981. Three facets of the move are discussed: weeding of the collection, estimation of space and the physical move.

Étude d'un cas de réorganisation d'une collection de périodiques entreprise à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal en octobre 1981. Trois aspects de cette réorganisation sont discutés, soit l'élagage, l'évaluation de l'espace disponible et le déménagement de la collection de périodiques.

Moving a library collection or supervising a stack shift is an experience that most librarians are faced with sometime during their careers. Having gone through both of these experiences with success in the past five years, I will now describe the method used at the Royal Victoria Hospital (henceforth RVH). The RVH library is a medium-sized library of a teaching hospital at McGill University in Montreal.

This paper will deal with the journal collection only. Other helpful advice will also be discussed so that the reader will gain a better understanding of what moving a medium-sized collection entails. The three facets of the move (namely weeding the collection, space estimation and the physical move) will be discussed in detail. These three facets are all part and parcel of a successful move, since moving or shifting a collection can be cost-effective only if a review and evaluation of the collection is done simultaneously.

With both moves the key to success was found to be planning (1). Tentative plans were made early to allow sufficient time to accommodate the different phases of the move (figure 1). This approach is also advocated by Kurth and Grim who stated that "it will be necessary to set down, even in very provisional form, a tentative plan covering the various elements". (2) The RVH planning process began approximately one year prior to the physical move. The Chief Librarian had overall supervision and direction of the move, and she was responsible for the journal use study which would serve as the basis for weeding the journal collection. She delegated the space projections and the planning process to the Assistant Librarian.

Weeding

The first task undertaken was to determine exactly what materials would be retained in the RVH library collection at the time of the actual move. What had to be known was which journals were being used and which journals could be considered for withdrawal or cancellation from the collection. To find the answer, a brief journal use

study was conducted. The results provided data which were used to justify our recommendations and decisions in the plan we presented to the Library Committee of the RVH hospital.

There are a number of studies that deal with collection development which were consulted before starting the journal use study (3). The criteria needed to make such decisions follow. The data were broken down into two components: relevancy and usage. The questions posed to compile the relevancy data were:

1. How relevant is the journal to the medical staff in your institution?
2. Is the journal on a core list like Brandon (4), Abridged Index Medicus (5) or Moll (6)?
3. Does the journal support research being done in your institution?
4. Is the journal available locally and is the location close enough for fast Interlibrary Loans turnaround? (E.g. the McGill Medical and Hospital Libraries Association group of libraries are linked by a courier service which visits each institution at least once a day. This ensures prompt turnaround of journals.)

* Ada M. Ducas is a Reference Librarian at the Elizabeth Dafoe Library of the University of Manitoba in Winnipeg. She formerly was Assistant Librarian at the Medical Library of the Royal Victoria Hospital in Montréal.

The usage component consisted of circulation/shelving figures which would answer the following questions:

1. How often does the journal circulate?
2. How often is the journal consulted? (E.g. a journal such as the Medical Letter on Drugs and Therapeutics might be a low circulator because it is used as a reference source in the library.)

The weighting of the relevance questions will change from institution to institution. The usage questions, however, are valid in all institutions. Both Bastille and Bourne (3) have written papers discussing their own methods of evaluating journal collections. These methods are complicated and require access to computer terminals. At the RVH, the library used the following simple low-cost method which worked very well.

To determine how often a journal circulated, the shelver manually counted the number of times each journal volume was signed out in the past five years. To count the number of times a journal was consulted but not signed out, patrons were asked not to reshelve journals. The shelver was asked to keep a tally of how many times a journal title was used. Each title that was used less than ten times was put under review and on the list of potential retirements. This part of the study was done over a period of five months.

When all the data were collected, a list of possible discards was made and sent to members of the Library Committee, Heads of Departments and other individuals who would be directly affected. Included with the list was (a) a covering letter explaining the findings and (b) a request to evaluate each title in terms of usefulness.

The library wanted to involve representatives of the user population because we were interested in their evaluations, especially for journal titles that we considered borderline (E.g. *Biochimica Biophysica Acta*). Also, we knew that if they took part in the decision-making process, the potential for disagreement, which would have existed had our decisions been based solely on the data gathered, would be reduced. The journal list contained the following data:

1. journal title and holdings
2. current price of the journal

3. results of the library "use" study
4. the reason the library felt the title should be cancelled/withdrawn

They were asked to evaluate the journals the following way:

1. title outside my field
2. journal is too important to be discontinued
3. discontinue if there is no other choice
4. discontinue title

A deadline was given for the responses to be returned. The answers were tallied and a list of possible discards was drawn up based on these data. The Chief Librarian, in cooperation with the Library Committee, made the final decisions for cancellation/withdrawal.

By involving hospital staff in the decision-making process, new channels of communication were opened up. This heightened general interest in the library. Bess and Love also had a similar experience and reported that "faculty participation in the evaluation generated a great deal of interest not only in the review project but in library matters generally". (7)

Next, the library approached Department Heads who wanted part of their departmental collections merged with the main library. The librarians examined the titles they wanted transferred to the library and determined which items could be accommodated in the library stacks. Because stack space was limited, only the current plus five retrospective years of each title were accepted. The journal measurements were taken for the current plus five retrospective years and projected for five years of expansion. The journals were not moved into the library immediately. Titles and measurements were integrated into the library's master journal list. When the move was being planned, space was left for the departmental titles in the library stacks in anticipation of moving the physical volumes into the collection after the completion of the move.

Space Calculation

Taking linear stack measurements and plotting the move on paper was initiated about three months before the physical move. Since space was at a premium, the most accurate measurements possible were taken.

At the RVH, it was found that the only way to achieve this was to measure each title individually. This opinion is shared by Roberts who stated that "comprehensive measuring involves but little more work and results in far greater accuracy than any of the sampling techniques". (8)

In order to estimate for expansion, the following measurements were required:

- a) total number of linear inches available in the stacks presently
- b) number of linear inches that would be added to the collection

Because the length of the shelves ranges from 28" to 36", the stacks had to be measured individually. The measurements were taken meticulously because what looked like a small discrepancy from one stack to the next (1") totaled up to a few years worth of expansion for some journal titles. This figure was used again when we mapped the journals onto a grid (see figure 2).

The total of figures A and B, as listed below, supplied a figure which represented the number of linear inches available for the current journal holdings plus expansion (C). We were then ready to plan the move of the journal collection on paper.

The first step was to make an alphabetical listing of the journal holdings, since the journals were shelved alphabetically. For libraries that shelve their journals by classification number, a list according to the classification number should be made. Before measuring, the journals were categorized as follows:

1. *Regular Runs*: journal currently received whose holdings would remain as is.
2. *Closed Runs*: journals that ceased publication or that were cancelled but would be kept in the library. Measurements for these titles would not change.
3. *Limited Runs*: journals whose retention policy was current plus fifteen retrospective years. Measurements for these titles would not change.

Keeping the above characteristics in mind, the following measurements were taken (see listing below): the current number of linear inches a periodical occupies (D) plus a five year projection for each title (E). The projection was obtained by measuring the number of inches the previous five years of the journal had taken. The totals were then added.

- (1) A number of linear inches (i.e. stack space) currently available
- (2) B number of linear inches added
- (3) $(A - B) = C$ total number of linear inches available
- (4) D total number of inches currently occupied by periodicals
- (5) E sum total of five year projections for all titles
- (6) $(C - D) = X$ where X is the total number of linear inches left for expansion
- (7) $(X/E) = Y$ where Y is the number of years of expansion available

Figure 1

SCHEDULE OF EVENTS OCCURRING PRIOR TO MOVE

MONTHS PRIOR TO MOVE	OBJECTIVES
12	collection evaluation
11-6	journal use study done over a period of 5 months
5	list of possible cancellations and or withdrawals distributed to selected people
4	discussion with department heads to incorporate peripheral collections in medical library
3	measurements for space calculations
1 WEEK BEFORE THE MOVE	all objectives fulfilled

Figure 2

MEASUREMENTS*

JOURNAL TITLE	CURRENT MEASURE	5 YEAR PROJECTION	TOTAL# INCHES
(15) Sci	115	40	155
(5) Sci. Am.	25	—	25
(15) Semin. Arthrities Rheum	6	8	14
(15) Semin. Hematol	9	6	15
(15) Semin. Nuc. Med.	7	6	13
(15) Semin. Oncol.	9	8	17
South. Med. J. (New Subscription)	—	17	17

() Retention Policy, i.e. current year plus retrospective years (in these examples, 5 or 15).

* This format was used to calculate the amount of space needed for a five year expansion of the collection.

At the RVH, data from a previous move indicate that the library had approximately five years of space for expansion, which the measurements confirmed. The figured expansion for the first move was as follows:

By calculating expansion using the above method, we decided on how many years of expansion was wanted, and on how much space was wanted to be left scattered in the collection in order to accommodate future purchases of journals.

After the measurements were taken, the stacks were marked and a grid was set up on paper. Each stack was labelled with masking tape (E.g. 1, 2, 3, etc.) in the sequence that the journals were to be shelved. Next the grid was set up.

The length of each journal shelf was marked next to the shelf number and the total number of inches per stack was calculated. After this was done, the plotting of the journals onto the grid began (figure 3).

Using this method, we knew that, for example, Science started on Shelf 89 Row 4 at 25" and that Surgery started on Shelf 90 Row 6 at 15" (see figure 3). After the grid was completed, the names of the journals were marked on the shelves with masking tape. Thus, the grid matched the shelves. Finally, journal lists were made with shelf locations next to them. Copies of this list were made and given to each of the people who would be moving the collection so that they could easily determine where each title was to be shelved. When they went to the shelf, the journal title was also marked there (figure 4). At times this seemed like a lot of work but in retrospect our double-check system was appropriate to ensure accuracy and for the number of people involved. It also reduced the need for supervision and made spot-checking simple.

The move was to be kept simple. Following a journal location on a list and placing the journals on a corresponding shelf with the journal title marked on it was visually and functionally simple to understand.

Physical Move

The library was ready for the physical move about one week before the target date. All preparations had been made, journal locations were double-checked, lists were made, and volunteers were solicited. Due to economic considerations, the actual move was carried out by library staff and not by a moving

FIGURE 3

GRAPHIC LAYOUT OF JOURNAL LOCATIONS

	ROW 1	ROW 2	ROW 3	ROW 4	ROW 5	ROW 6
SHELF	RESP PHYSIOL to 10"	RESP CARE to 11"	SCAN J CLIN LAB INVEST to 25"	SCAN J CLIN LAB INVEST SUPP to 24"	SCIENCE	SCIENCE
89						
LENGTH OF ROW ← 34 - 204	RESP CARE 11"	SCAN J CLIN LAB INVEST 11"	SCAN J CLIN LAB INVEST SUPP 26"	SCIENCE 25"		
SHELF	SCIENCE	SCIENCE	SCIENCE to 10"	SEMIN ARTHRITIS RHEUM 0" Semin HEMATOL 15"	SEMIN NUC MED to 10"	SOUTHERN MED J to 14"
90						
TOTAL NUMBER OF INCHES IN STACK ← 34 - 204			SCI AM. 11"	SEMIN NUC MED 31"	SOUTHERN MED J 28"	SURGERY 15"
SHELF	SURGERY	SURGERY	SURGERY	SURGERY	SURGERY	SURGERY to 18" SUR GYN OB 19"
91						
34 - 204						
SHELF	SUR GYN OB	SUR GYN OB	SUR GYN OB	SUR GYN OB	SUR GYN OB	SUR GYN OB
92						
34 - 204						

company. It was not a difficult task and with adequate planning the moving went very smoothly.

One person supervised the move and assigned the tasks, making sure that the books were located correctly and that they were being handled with care. Proper handling is very important as confirmed by Amodeo who has written that "if care is not taken many years worth of wear and tear and accidental damage can be inflicted in a matter of hours" (9). Simply put, books were removed by grasping the middle of the book and standing them upright in book trucks. Book trucks were loaded by placing a single row of books on each book truck shelf. With double-sided book trucks, the stacking of books was alternated so that the trucks were not only loaded on one side, thus making them unstable. Overturned book trucks damage books, cause confusion and slow down the move.

In all the excitement of the move, it was important to make sure that the movers, that is, library staff and volunteers, were treated as well as the books. Kickstools were provided to aid them in removing books from the shelves. Tasks were alternated so that the same people were not always doing

the shelving. Staff was told not to move too many books too quickly. The mood was kept light and easy. Music helped to keep everybody motivated (the stacks were closed to library users during the move). Refreshments were provided. The move was finished in three days, with no major mishap or inconsistency arising.

Conclusion

This paper is a case study of a stack move done at the RVH Medical Library. The methods used and the suggestions given in each of the above three sections hopefully can be used as guidelines by librarians in planning future library moves. The individual circumstances and geography of each

Figure 4

JOURNAL LOCATIONS			
JOURNAL	SHELF	ROW	ORIGIN
Sci.	S89	R4	25"
Sci. Am.	S90	R3	11"
Sem. Arthritis Rheum.	S90	R4	0"
Sem. Hematol	S90	R4	15"
Sem. Nuc. Med.	S90	R4	15"
Sem. Oncol.	S90	R5	11"
South. Med. J.	S90	R5	28"
Surgery	S90	R6	15"
Surg. Gyn. Ob.	S91	R6	19"
Surg. Clin. N.A.	S93	R3	24"
Surg. Forum	S94	R1	0"
Tex. Rep. Biol. Med.	S94	R2	5"

library will dictate how each move is handled. It is hoped that the overview given in this paper will make librarians aware of what is involved in moving and how important it is to make plans early so that the move becomes manageable.

Acknowledgement

Special thanks to Sandra R. Duchow, Chief Librarian, Royal Victoria Hospital, for helpful advice in the preparation of this manuscript.

LIST OF REFERENCES

1. J.D. Ferner, *Successful time management*, (New York, John Wiley & Sons, 1980)

2. W.H. Kurth, R.W. Grim, *Moving a library*, (Metuchen, NJ, Scarecrow Press, 1966)

3. J.D. Bastille, C.J. Mankin, "Simple objective method for determining a dynamic journal collection: based on a paper presented at the seventy-ninth annual meeting of the Medical Library Association", *Bulletin of the Medical Library Association*, (October 1980) pp. 357-366; C.P. Bourne, D. Gregor, "Planning serials cancellations and cooperative collection development in the health sciences: methodology and background information", *Bulletin of the Medical Library Association*, vol. 63 (October 1975), pp. 366-377;

J.A. Maxin, "Periodical use and collection development", *College & Research Libraries*, vol. 40 (May 1979), pp. 248-253.

4. A.N. Brandon, D.R. Hill, "Selected list of books and journals for the small medical

library", *Bulletin of the Medical Library Association*, vol. 69 (April 1969), pp. 185-215.

5. *Abridged Index Medicus 1970* — National Library of Medicine, Bethesda, Md.

6. W. Moll, "Basic journal kits for small hospital libraries", *Bulletin of the Medical Library Association*, vol. 57 (July 1969), pp. 267-271.

7. E.D. Bess, E. Love, "Faculty participation in an evaluation review of low use journals", *Bulletin of the Medical Library Association*, vol. 66 (October 1978), pp. 461-463.

8. M. Roberts, "Some ideas on moving a book collection", *Bulletin of the Medical Library Association*, vol. 27 (March 1966), pp. 103-108.

9. A.J. Amodeo, "Helpful hints on moving or shifting collections", *College and Research Libraries News*, vol. 44 (March 1983), pp. 82-83.

À VOTRE SERVICE
DEPUIS
1946

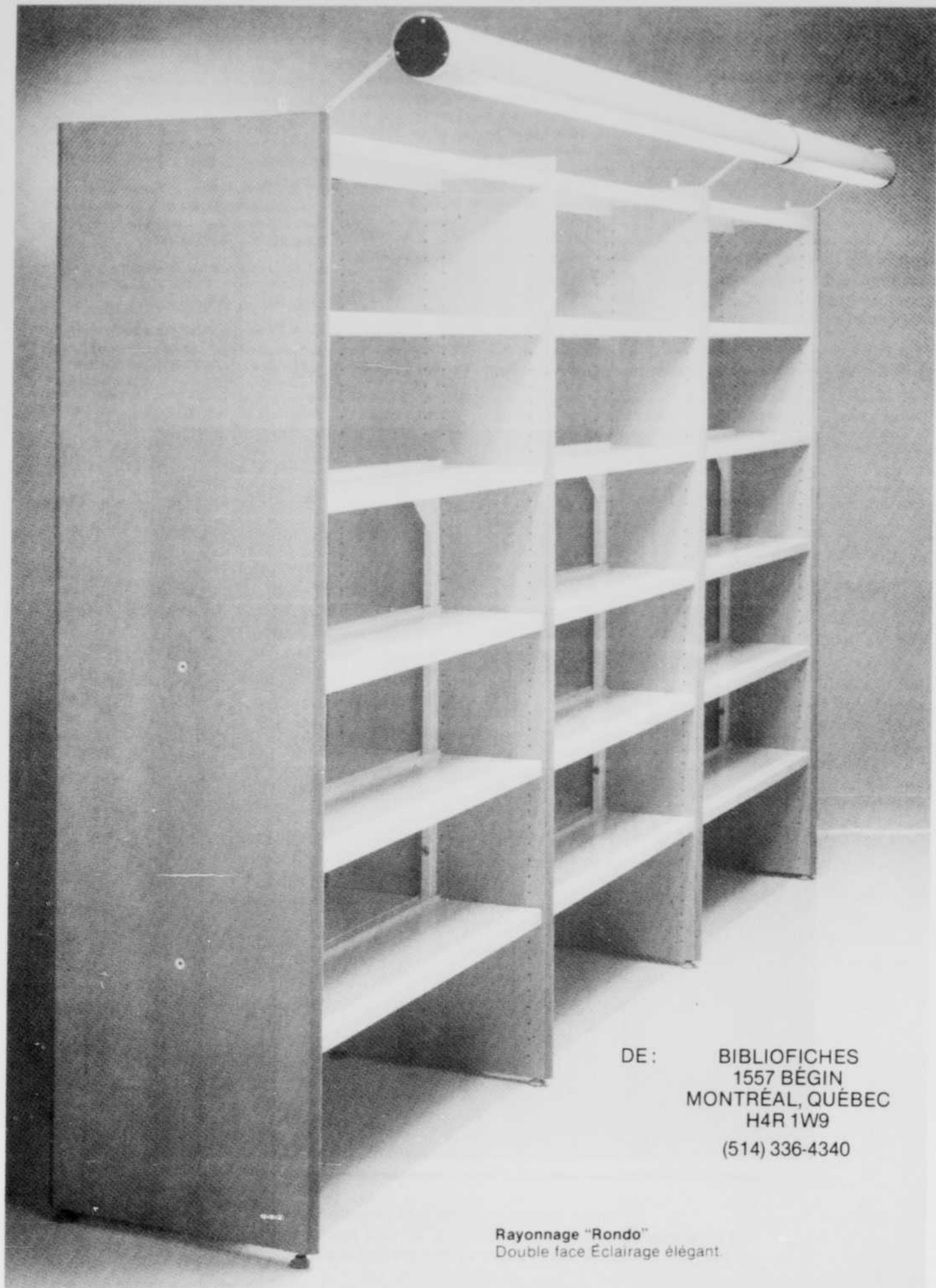
PERIODICA
INC.

**AGENCE INTERNATIONALE
INTERNATIONALE SUBSCRIPTION
D'ABONNEMENTS AGENCY**

- Entreprise canadienne-française.
- Service professionnel d'abonnement.
- Gestion informatisée.
- Service personnel aux collectivités.

1155, avenue Ducharme, Outremont, Qué., H2V 1E2
C.P. 444, Outremont, Qué., H2V 4R6
Tél.: (514) 274-5468 Téléx: 05-25134

Suzanne André, adjointe à la direction
et plus spécialement responsable du service aux collectivités,
peut vous aider à rationaliser votre service de périodiques.



DE : BIBLIOFICHES
1557 BÉGIN
MONTREAL, QUÉBEC
H4R 1W9
(514) 336-4340

Rayonnage "Rondo"
Double face Éclairage élégant.

Linguistique et sciences de l'information : réalités et perspectives d'une approche interdisciplinaire

par Sophie Janik*

La linguistique, discipline modèle parmi les sciences humaines, qu'apporte-elle aux sciences de l'information? Les forces et les faiblesses des théories linguistiques peuvent-elles influencer le développement même des sciences de l'information? Voulant répondre à ces questions, le présent article brosse un panorama de certains aspects des sciences de l'information dans une perspective interdisciplinaire. Il s'agit du traitement automatique des langues (indexation et traduction automatiques, statistique linguistique) et aussi des articulations syntaxique et sémantique des langages documentaires.

What contribution has linguistics made to information science? Can the strengths and weaknesses of the linguistic theories influence the very development of information science? In an attempt to answer such questions, this article presents an overview of a number of aspects of information science from an interdisciplinary perspective. These aspects include automated processing of languages (auto-indexing, mechanical translation, and linguistic statistics), and syntactic and semantic articulations related to documentary languages.

1. Introduction

Rien de plus évident, pourrait-on dire, que les rapports qui existent entre la linguistique et les sciences de l'information. En effet, si les sciences de l'information couvrent tous les aspects de la création et de la communication de l'information, et si le langage, objet privilégié de la linguistique, constitue le moyen par excellence de la communication, il serait paradoxal de nier la relation entre ces deux disciplines.

Un tel constat peut être facilement compris de tous, et satisferait bien des esprits. Cependant, l'apparente simplicité des termes recouvre une grande complexité de fait, et la prétendue clarté de raisonnement cache en réalité bien des problèmes. Déjà, quand il s'agit de reconnaître le statut de la linguistique et des sciences de l'infor-

mation, on s'aperçoit que de diverses théories linguistiques parfois opposées se succèdent, alors qu'une certaine confusion règne encore dans le domaine des sciences de l'information.

Après avoir cerné l'objet de la linguistique et délimité la problématique des sciences de l'information, nous tâcherons d'examiner les interrelations qui existent entre ces deux disciplines. Comme il est impossible, dans le cadre de cet article, de présenter toutes les avenues que ce sujet vaste et prometteur nous apporte, nous en étudierons les plus significatives. Il s'agira des langages documentaires, dans leurs aspects syntaxique et sémantique, de l'indexation automatique, de la statistique linguistique et de la traduction automatique. Nous signalerons également les recherches en intelligence artificielle.

2. Objet de la linguistique

La réflexion humaine s'est penchée, dès ses débuts, sur les conduites langagières, sur le problème des relations entre mots et choses, entre langage et

pensée, entre monde et sa conceptualisation. Platon, Aristote, les stoïciens et d'autres penseurs de l'Antiquité, les protagonistes des grammaires raisonnées et générales des XVII^e siècle et XVIII^e siècle, la découverte du sanskrit et l'essor des études comparatives et historiques, donc diachroniques, des langues indo-européennes au XIX^e siècle, voici quelques grands mouvements de la réflexion sur la langue qui ne reçoit le statut de la linguistique comme étude scientifique du langage qu'en 1916 avec la publication du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.¹ Cet ouvrage a opéré une véritable révolution copernicienne et a très profondément influencé l'évolution des conceptions modernes du langage.

Le premier grand choix théorique de Saussure est l'opposition entre la langue et la parole. Si le langage est une faculté commune à tous les êtres humains, la langue est un produit social de la faculté du langage extérieur à l'individu auquel ce dernier doit se soumettre pour pouvoir communiquer

* Sophie Janik est responsable du Centre de documentation de l'office des personnes handicapées du Québec et chargée de cours à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

et être compris. C'est une sorte de répertoire de possibilités utilisées par une communauté linguistique dont se servent ses usagers pour produire ou interpréter des suites de phrases. La parole en tant qu'acte individuel et volontaire s'oppose à la langue, à la norme linguistique. Elle lui est subordonnée mais peut en dévier. La langue est un système de signes et devient dans la linguistique saussurienne l'objet privilégié de la recherche. Le mot système qui désigne l'organisation inhérente à toute langue est le synonyme du mot structure qui, on le sait, a fait fortune.² Saussure définit également le signe linguistique qui, loin d'unir une chose et un nom, est la combinaison d'un concept (le signifié) et d'une image acoustique (le signifiant). Le signe linguistique a deux caractères primordiaux : il est arbitraire, donc immotivé, et linéaire. Le rapport qui s'établit entre le signifiant et le signifié est une convention, un contrat social.

On doit également à Saussure la définition de la langue en synchronie. La science de la langue devrait étudier le fonctionnement de celle-ci hic et nunc c'est-à-dire à un moment donné, comme un système statique et non comme un système en évolution.³ Voilà quelques concepts opératoires élaborés par le fondateur de la linguistique moderne pour découvrir les lois de fonctionnement du langage.

D'autres linguistes redéfinissent et enrichissent cet arsenal conceptuel, proposent et précisent de nouveaux domaines d'investigation.

Pour André Martinet, la spécificité du langage conçu comme l'ensemble des langues naturelles ne serait ni dans l'arbitraire du signe (d'autres systèmes de communication utilisent également les signes arbitraires) ni dans la linéarité, inadéquate à rendre compte de certains phénomènes comme les constituants discontinus, l'ambiguïté, etc., mais dans la double articulation. On entend par là, que deux types d'unités hiérarchiquement disposés

dont les monèmes et les phonèmes, sont nécessaires à l'articulation des messages des langues naturelles.⁴

Roman Jakobson postule, pour sa part, qu'il existe six fonctions du langage dont chacune correspond à l'un des composants de l'acte de communication linguistique (Fig. 1).

Le destinataire (émetteur, locuteur : fonction¹, émotive ou expressive) envoie un message au destinataire (récepteur, interlocuteur : fonction², conative, d'appellation ou d'incitation). Le message (jeu : fonction³ poétique) renvoie au contexte saisissable par le destinataire (contexte ou référent : fonction⁴, référentielle). Le message requiert un code que l'interlocuteur doit en tout ou en partie comprendre (code : fonction⁵, métalinguistique), et un canal de transmission, un contact qui établit, prolonge, contrôle, confirme ou interrompt la communication (fonction⁶, phatique). Il est clair, que ces six fondements de la situation linguistique s'appuient sur la fonction prédominante qui détermine la structure du message. Les recherches de Jakobson ont permis aux termes comme code, coder, décoder, codage, message, récepteur, source... d'acquiescer droit de cité en linguistique.⁵

L'avènement des grammaires génératives et transformationnelles, dont Noam Chomsky et Z. Harris sont les principaux représentants, ouvre une nouvelle époque dans les théories du langage. S'opposant à la linguistique structuraliste⁶ et aux postulats behavioristes en psychologie du langage, ce courant élabore des modèles formels qui rendraient compte des « principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans les langues particulières »⁷. La théorie générative explique cette habileté qu'a le locuteur parlant une langue de produire et de comprendre des phrases qu'il n'a jamais produites ni entendues auparavant. Cela sup-

pose qu'il existe des connaissances communes à tous les locuteurs. En effet, répondent les tenants de cette théorie, la faculté du langage ou compétence linguistique est innée et universelle. Il y a selon Chomsky des catégories linguistiques universellement valables, des universaux. D'où le but visé par la grammaire générative : construire un mécanisme engendrant, produisant, énumérant de façon explicite toutes les phrases possibles d'une langue. Ce mécanisme ou modèle génératif se compose de structures de base en nombre restreint et suppose l'application d'un certain nombre de règles syntagmatiques et transformationnelles. En construisant, à partir d'un ensemble toujours limité d'observation et d'expérimentation, des hypothèses, des modèles théoriques destinés à la fois à prévoir de nouveaux faits et à expliquer les anciens, Chomsky abandonne et condamne la conception taxonomique, celle de collecte et de classification des données, propre à la linguistique structurale. De l'observation à la formulation d'hypothèses générales il y a toujours un saut qualitatif, qui n'est pas sans nous rappeler les concepts lévi-straussiens du bricoleur et de l'ingénieur qui symbolisent deux types de connaissance scientifique⁸. L'auteur des *Structures syntaxiques* prétend faire de la linguistique une science théorique, qui se situerait parmi les sciences arrivées aujourd'hui à la maturité.

Bien que la grammaire générative privilégie la syntaxe, les trois autres branches de la linguistique y sont également représentées. Il nous paraît utile de les rappeler. Il s'agit de la phonologie et la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe et finalement de la sémantique. Si la phonétique étudie la production et la transmission des sons du langage, la phonologie ne s'attache qu'aux différences entre les sons et les examine à la lumière de leur opposition dans un système linguistique. La morphologie traite de la structure interne des mots. Une certaine fluctuation terminologique caractérise la morphologie. La tradition grammaticale française distingue dans un mot le sémantème ou le lexème du morphème. Martinet introduit le concept du monème là, où l'école américaine ne voit que des morphèmes. La syntaxe invite à aller plus avant. Elle étudie des combinaisons appropriées de mots en unités plus vastes, la phrase demeurant l'unité maximale de l'analyse syntaxique. Et finalement la sémantique étudie la production du sens.

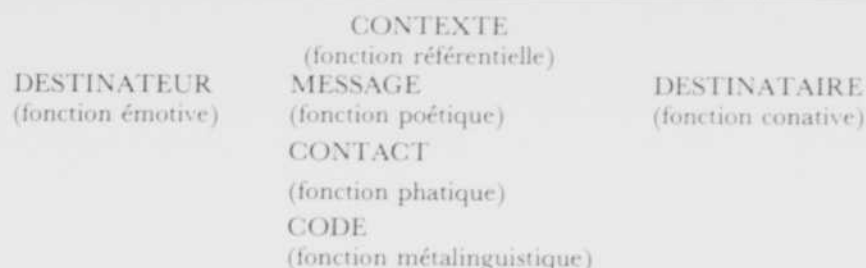


Figure 1. Facteurs de la communication verbale

De ces quatre branches la première, compte tenu du nombre restreint d'éléments qui la composent, se prête bien à la construction d'un modèle théorique. Pour les autres branches, les difficultés ne vont qu'en grandissant, jusqu'à ce qu'on arrive à la sémantique dont le domaine est encore loin d'être formalisé.⁹

3. Objet des sciences de l'information

Aujourd'hui encore, un quart de siècle après la formulation des premières définitions de «Information science»¹⁰ les spécialistes internationaux les plus qualifiés du domaine¹¹ se posent toujours la même question : la(les) science(s) de l'information est-elle une vraie science ou un amalgame de différentes disciplines.¹² Le malaise est d'abord causé par la polysémie du mot information qui est une entité multiforme pouvant a) être prise au sens mathématique, physique, biologique, social, idéologique etc., b) signifier un processus, un produit ou une qualité, et ensuite par le concept même de science, qui suppose la description des problèmes, la définition des concepts opératoires, la formulation d'hypothèses et de lois générales, leur vérification et leur intégration dans une théorie globale ou dans un modèle mathématique capable de résoudre et de prévoir des problèmes. Bien que la structuration définitive des sciences de l'information ne soit pas encore chose faite, et que ce concept reste flou¹³, de nombreux chercheurs ont essayé de préciser l'objet de la discipline. Rappelons par exemple les travaux de Zunde et Gehl¹⁴ qui portent sur la nature de l'information, sa création, ses transmissions et transformations, son stockage, son utilisation pour la prise de décision, son vieillissement etc. D'une manière globale on peut dire que les sciences de l'information s'occupent de la manière dont les gens créent, gèrent, transforment et diffusent l'information sous toutes ses formes. Cela veut dire que l'information primaire une fois créée, il s'agit de la manipuler en tenant compte des besoins exprimés. Cette organisation de l'information s'appuie sur des méthodes et des outils conçus à cet effet. Ils deviennent aujourd'hui de plus en plus sophistiqués, de plus en plus informatisés.

On voit tout de suite que, dans ce contexte de traitement de l'information (qui s'effectue de préférence, mais non exclusivement de façon automati-

que) notre profession est englobée dans un concept plus large, celui des sciences de l'information. Prise dans un mouvement d'influences réciproques, la bibliothéconomie s'enrichit et progresse. En effet, les sciences de l'information ouvrent devant elle des possibilités d'investigation toujours nouvelles.¹⁵

4. Les sciences de l'information dans leurs rapports avec la linguistique

Dans le paysage épistémologique de notre époque, la linguistique occupe une position plus que privilégiée. Ses réalisations de pionnier dans le domaine de la méthodologie ont fait d'elle une science modèle.¹⁶ Beaucoup de sciences qui analysent les systèmes de sens (différents discours) s'en réclament, et empruntent pour leurs propos les catégories linguistiques, non sans les ébranler ou même les subvertir. Il en est de même pour les sciences de l'information.

L'analyse terminologique faite par Wellisch¹⁷ des 39 définitions des sciences de l'information parues entre 1959 et 1971, démontre que deux termes seulement, dont la linguistique et la dissémination, sont communs à 20% des définitions. Le mot «linguistique» se place également au premier plan dans un tableau de fréquence de tous les termes utilisés.

La fin des années 60 et les débuts des années 70 ont vu la publication des premiers ouvrages spécifiques aux aspects linguistiques des sciences de l'information et à l'utilisation des concepts linguistiques par cette dernière. Citons, à titre d'exemple les recherches de Coyaud¹⁸, de Cros, Gardin et Lévy¹⁹, de Bély²⁰, de Montgomery²¹, de Boroko²², de Salton²³, de Sparck Jones²⁴ etc. Ces ouvrages traitent surtout de l'indexation automatique, qui tente de tirer profit des méthodes linguistiques d'analyse de la phrase, ainsi que de la statistique linguistique.

De nombreux systèmes de recherche documentaire sont expérimentés et proposés. Leurs axes syntaxique et lexical sont parfois bien développés. On analyse également, dans une perspective comparative, les performances des langages documentaires à vocabulaire contrôlé par comparaison avec celles des langages à vocabulaire libre. Le concept du thésaurus de recherche est avancé. Sont reliées à ces préoccupations, les questions de la terminologie, de l'évolution du savoir, de la sociolinguistique et de l'idéologie véhiculée par le signe linguistique.

Un nouveau défi est lancé : faire comprendre et traiter par la machine le langage naturel, le texte intégral. Ce but, poursuivi par la recherche, ainsi que la création des bases de données, ne font qu'accroître l'importance accordée aux langages d'interrogation. Se développent parallèlement des recherches sur la traduction automatique ou la traduction assistée par ordinateur. Les systèmes experts en médecine diagnostiquent nos maladies alors que d'autres, en manipulant des données fournies par l'homme découvrent, à la grande surprise des géologues, de nouveaux dépôts de minerais. Chaque jour nous apporte des nouvelles sur le développement de l'intelligence artificielle et les Japonais nous promettent, dès 1986, un ordinateur pensant de la cinquième génération.

Voilà autant de domaines dans lesquels le recours à la linguistique s'impose. En effet, les sciences de l'information s'intéresseront avant tout à la production du sens donc à la sémantique liée nécessairement aux règles combinatoires de la syntaxe. Elles ne négligeront pas non plus, pour certaines de leurs investigations, l'analyse morphologique. L'apport de la science des sons s'avérera important dans les analyses phonétiques permettant une entrée vocale des données linguistiques.

Mais commençons par la délimitation des aspects linguistiques généraux des langages documentaires, puisqu'il s'agit après tout, d'un type de langage. D'ailleurs, comme le remarque Van Slype, les discussions sur le langage documentaire se situent généralement au confluent de la linguistique et des sciences de l'information.²⁵

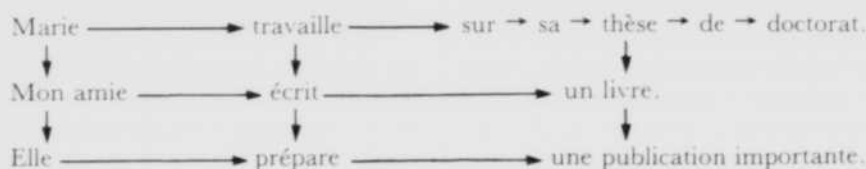
5. Les articulations syntaxiques et sémantiques des langages documentaires

Un langage documentaire est un langage artificiel qui permet de générer la représentation formalisée des documents et des questions des usagers, afin d'analyser et de repérer les documents qui satisferaient les besoins de ces derniers.²⁶ Pour définir le langage documentaire, certains auteurs se servent du qualificatif «conventionnel».²⁷ Nous préférons l'usage du mot «artificiel» car, dans la mesure où tout langage est conventionnel (l'arbitraire du signe) le mot «artificiel» accentue davantage la différence qui existe entre le langage documentaire et le langage dit naturel ou parlé. Celui-ci par rapport à celui-ci joue également le rôle de

métalangage car il se substitue aux documents écrits en langage naturel, les englobe, les synthétise et les transforme.²⁸ Dans sa simplification, son dépouillement même, qui sont loin d'être des synonymes de la non complexité, le langage documentaire réduit ou tend à annuler le «bruit, le murmure» du langage naturel. Je donne à ces mots un sens vocal, métaphorique, riche, incluant tous les ratés et toutes les variations de style de l'activité langagière.

On comprend aisément que des six fonctions de tout acte communicatif proposées par Jakobson, c'est la fonction référentielle (dénotative, cognitive) qui occupe une place privilégiée dans des langages documentaires, au détriment d'autres fonctions dont certaines, comme par exemple la fonction poétique, y sont inexistantes. Cette fonction sert à désigner les objets et/ou les phénomènes, et à leur attribuer des significations. À la visée du référent correspond la neutralité, l'information à l'état le plus pur dans le sens de «brut».

Ces différences n'empêchent pas les langages documentaires de se présenter sur deux axes propres à chaque constituant d'un discours. Quand nous parlons, nous choisissons certaines données et nous les relient entre elles, afin qu'elles forment des unités plus complexes. Elles apparaissent d'abord en combinaison avec d'autres unités qui représentent leur contexte. Chaque unité d'un message représente, d'autre part, une sélection d'un stock d'unités, qui peuvent lui être substituées sans que le message demeure faux ou incompréhensible. En voici un exemple :



Le premier axe, dit syntagmatique ou syntaxique, est une contexture de signes linéaires et irréversibles, soumise à des contraintes combinatoires : chaque terme doit s'ajuster aux termes qui l'entourent, chaque terme tire sa valeur de sa situation par rapport à ce qui le précède et à ce qui le suit. Sur ce plan horizontal les termes sont unis réellement *in praesentia*.

Sur le second axe, que Saussure a appelé associatif et Hjelmslev paradigmatique, on choisit chaque mot dans une série de mots semblables, dans un «trésor de mémoire», et on décide pour une variante de différents messages possibles. Au contraire de ce qui passe au niveau linéaire, les termes sont ici unis *in absentia* et l'activité analytique qui s'applique aux associations est le classement, l'inventaire des choix possibles.

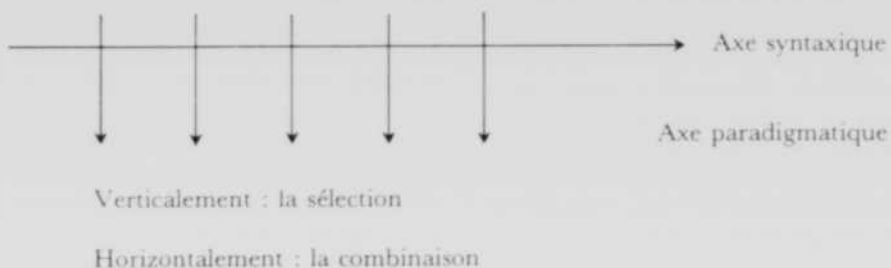


Figure 2 : Axes du langage

L'analyse des rapports unissant les termes linguistiques a reçu un développement considérable²⁹, et Jakobson dans un texte devenu célèbre, a démontré, tout en forgeant une terminologie subsidiaire, qu'ils correspondaient à deux formes d'activité mentale, c'est-à-dire aux pôles métaphorique et métonymique du discours.³⁰

Ces deux principes organisateurs du langage sont évidemment à l'œuvre dans les langages documentaires. On peut, en effet, dans le cas de ces derniers, distinguer entre les langages à description syntaxique développée ou absente.

surtout dans les langages dits post-coordonnés, est développé avec beaucoup de précision. Le but même d'un thésaurus, du point de vue sémantique, est d'endiguer la logorrhée du langage naturel en faisant disparaître la polysémie (facteur de bruit) et la synonymie (facteur de silence).

Rappelons, avant de définir ces catégories sémantiques bien connues, la structure du signe linguistique.

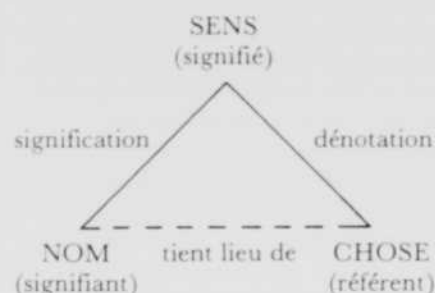


Figure 3. Signe linguistique

Ce schéma est basé sur la conception triadique du signe d'Ogden et Richards.³¹ Il confirme la distinction saussurienne du signifiant (image acoustique) et du signifié (concept), et introduit le dénoté extra-linguistique dans la définition du signe. Dans le cas du mot chat, le signifiant correspond à une suite sonore (ʃa), le signifié est le concept ou l'idée de «chat», et le réfèrent indique l'animal réel.

Si on regarde naïvement ce tableau, il semblerait qu'à chaque réfèrent correspond un seul mot qui le symbolise. Mais il n'en est rien, car un mot peut avoir plusieurs sens, et un sens peut être associé à plusieurs mots. Cette particularité du signe linguistique est lourde de conséquence, car elle permet tous les jeux du signifiant et/ou du

5.1 Ambiguïtés sémantiques

Les langages documentaires classiques peuvent présenter une syntaxe rudimentaire (systèmes de classification pré-coordonnés, comme la classification décimale universelle et Dewey) ou être complètement ou presque dépourvus de rigueur syntaxique (langages post-coordonnés, comme les thésaurus). Par contre, leur axe paradigmatique,

signifié. Mais, du même coup, elle témoigne plus de la richesse inépuisable du langage humain, tout en rendant possible cette richesse.

Il existe donc des mots différents (sommets, cimes) qui ont le même sens (partie la plus élevée d'un arbre, d'une montagne). Ce sont des synonymes. Il y a des mots identiques qui ont un sens différent. Cette identité peut être graphique (grève : plage; grève : cessation de travail). On est alors en présence des mots homographes. Elle peut également être phonique (saint, sein) et créer des mots homophones.

Si l'homonymie est un mot qui se confond avec un autre pour la forme et non pour le sens, le polysème permet à un même mot d'avoir des sens différents (guide : personne ou livre). Il s'agit d'un signifiant qui présente plusieurs signifiés, reliés entre eux d'une certaine manière.

Le souci de contrôler les ambiguïtés lexicales se retrouve même dans des thésaurus de recherche appelés aussi «natural language thesaurus» qui permettent, entre autres, de réunir sous un même numéro de classification les concepts sémantiques proches.³² Cependant, leur but est totalement différent de celui des thésaurus traditionnels. Ils jouent le rôle d'outils d'aide à la recherche, et contrôlent à posteriori le vocabulaire libre de l'indexation.³³

5.1.2 Champ sémantique

L'hypothèse d'une organisation du vocabulaire en général, ou d'une partie du vocabulaire en champs, a connu une très grande vogue chez les linguistes. Plusieurs types de champs ont été proposés et examinés. La confusion terminologique qui règne dans ce domaine est révélatrice des problèmes rencontrés.

C'est ainsi que le champ morphologique d'un mot (lune, lunaire, alunir, etc.) est parfois appelé lexical ou formel. Le champ notionnel appelé aussi lexical ou conceptuel est une constellation de mots-clés caractéristiques pour une époque et pour un domaine choisi. Le champ sémantique, dans la linguistique de Pottier, regroupe tous les emplois d'un mot (casser un verre, casser sa pipe, etc.) Il se rapproche de la notion d'homographie et de polysémie. Compte tenu de trois axes de pénétration du lexique (morphologie, notion, sémantique) tous les champs énumérés ci-dessus constitueraient le champ lexical par excellence.

En documentation on utilise plutôt le concept du champ sémantique. Selon A. Deweze³⁴, le champ sémantique est déterminé par un ensemble de configurations sémiqes, c'est-à-dire d'éléments de signification, présentant entre elles la plus faible distance sémantique possible. Le champ sémantique ainsi défini se confond avec le champ notionnel ou associatif, qui regroupe un ensemble de mots ayant en commun une part de sens.

J. Maniez³⁵, à son tour, introduit la notion du paradigme documentaire beaucoup plus ouvert que le paradigme linguistique, et qui recoupe la notion du champ sémantique. Le paradigme documentaire fournit, pour chaque terme choisi, un jeu de termes approchés selon les relations de trois ordres. En effet, l'environnement sémantique du terme donné inclut les termes équivalents, spécifiques ou génériques, et associés.

années à peine pour que la perception de la problématique des personnes handicapées au Québec change radicalement.

La relation d'équivalence a pour but la recherche de précision et la lutte contre la redondance. Certains langages documentaires ont leur partie synonymique très développée. A titre d'exemple le *Thésaurus : Personne handicapée* comprend 5 600 termes dont 2 000 sont des non-descripteurs. Le nombre des synonymes aurait pu être encore plus élevé. Dans une étude qui reste à faire, on pourrait démontrer que cette situation est causée, entre autres, par le souci du changement des mentalités via l'imposition d'une nouvelle terminologie. Le groupe visé est perçu comme marginal, et le langage courant véhicule tout un vocabulaire très péjoratif et inadéquat.

La présentation graphique d'un thésaurus peut faire surgir les con-

	Intégration sociale
Hiérarchie	personne handicapée handicap
ou spécificité (inclusion)	intégration scolaire intégration au travail
Égalité (synonymie)	intégration intégration globale
Association (inférence)	autonomie dans le transport autonomie dans les activités quotidiennes autonomie dans les activités sociales autonomie financière désinstitutionnalisation loisir société

Figure 4. Exemple d'un paradigme documentaire tiré du *Thésaurus : Personne handicapée*

La relation hiérarchique, c'est-à-dire la délimitation des grands ensembles de base, représente un problème majeur qui reflète les préoccupations philosophiques et méthodologiques de l'auteur. Le mot auteur est pris ici au sens très large. C'est ainsi que, lors de l'élaboration du *Thésaurus : Personne handicapée*³⁶, qui prend comme point de départ le *Thésaurus : Enfance inadaptée* publié en 1979, de nombreuses contraintes de nature conceptuelle ont dû être affrontées. Il a suffi de quelques

traintes de nature logico-sémantique. Dans un thésaurus à schémas fléchés la polyhiérarchie est interdite, c'est-à-dire qu'un terme ne peut pas appartenir à deux champs sémantiques à la fois, même si logiquement ce serait souhaitable. On peut alors se servir des relations associatives pour pallier cette difficulté. Mais ces relations, qui sont souvent un vrai «fourre-tout», dont il ne faut pas abuser, représentent également un problème intéressant et complexe.

5.2 Problématique syntaxique

Si nous avons signalé d'abord certaines difficultés de nature sémantique, c'est parce que, chronologiquement, ces problèmes étaient les premiers à être pris en charge par les langages documentaires. Mais il ne faut pas se leurrer, car la syntaxe joue un rôle de première importance dans la production du sens.

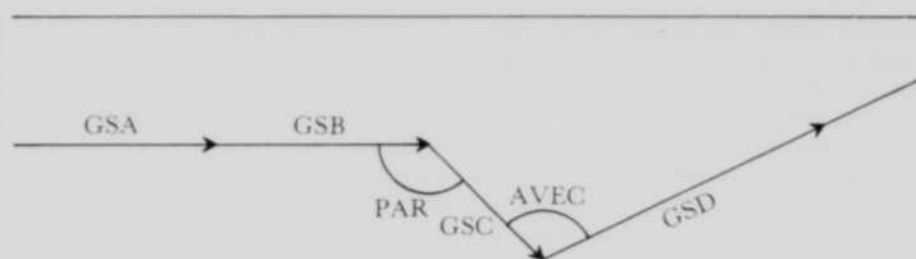
En effet, l'absence de syntaxe dans les systèmes documentaires est génératrice de bruit. Dans le langage post-coordonné, par exemple, la combinaison de quatre descripteurs retenus lors du processus d'indexation et reliés implicitement par le ET, peut correspondre à 24 sujets différents.³⁷ C'est pour cela que l'adoption d'une procédure syntaxique plus complexe s'est avérée nécessaire.

La caractéristique fondamentale de la relation syntagmatique est le fait qu'elle établit un lien entre deux concepts, dans le but de créer un syntagme. Le seul trait commun entre : agent de, instrument de, qualité de, est la particule «de» qui symbolise la liaison. On utilise les liens pour éliminer les fausses connexions entre les concepts.

Parmi les systèmes dont la description syntaxique est élaborée, on peut citer : Syntol, Satin, Vercingétorix, PRECIS, TITUS, etc. Prenons à titre d'exemple les deux derniers systèmes.

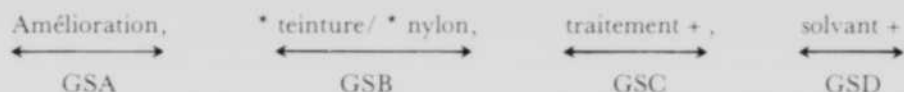
TITUS est un système automatique multilingue très complexe. Le contenu des documents y est décrit non seulement à l'aide des unités lexicales contenues dans un thésaurus quadrilingue, mais aussi par les relations syntaxiques unissant ces concepts. De plus, ces relations font partie d'un langage appelé langage documentaire canonique (L.D.C.), indispensable pour assurer une bonne traduction automatique des résumés analytiques écrits dans ce métalangage. Ce langage s'apparente aux langages naturels mais il est formalisé.

Chaque phrase canonique ou standard peut se composer de 4 groupes syntagmatiques (GS) suivants : GSA (sujet), GSB (complément de nom du groupe précédent), GSC (complément d'objet), GSD (complément circonstanciel). Ces groupes s'articulent autour d'une flexion dite «actant fixe» (par, pour, est, sont, n'est pas...), ou «actant variable» (dans, avec, entre, à base de...). Ainsi, le syntagme standard *par*, avec flexion, est présenté à l'aide du graphe suivant :³⁸



Ce syntagme pourra générer une série de phrases de type :

Procédés de filature de la laine *par* voie pneumatique avec turbine.
Amélioration de la teinture du nylon *par* traitements avec solvants.



Les signes typographiques codés indiquent la structure des unités lexicales (* → article défini, / → complément de nom, + → pluriel, etc.)

Le système PRECIS³⁹, quant à lui, possède, en plus d'un thésaurus et d'un réseau sémantique qui s'élabore au gré des besoins terminologiques du corpus, toute une grammaire basée sur 26 opérateurs de rôles tels que : lieu, objet, action/effet, agent d'une action transitive, point de vue, partie/propriété, etc. Ces opérateurs indiquent le rôle logico-sémantique des concepts les uns par rapport aux autres. L'indexation prend forme d'un chaînage de termes, précédés chacun d'un code numérique ou alphabétique qui correspond à un opérateur de rôle. Le contenu d'un document sur la sélection du personnel enseignant à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information à l'Université de Montréal, sera présenté à l'aide de la chaîne suivante :

- 0 Université de Montréal (lieu)
- 1 École de bibliothéconomie... (objet d'une action transitive)
- p personnel enseignant (partie du concept précédent)
- 2 sélection (action)

Par contre les phrases :

- 1) le chien poursuit l'enfant
- 2) l'enfant est poursuivi par le chien

ont le sens identique bien que les mots y jouent des rôles différents. «Chien» est soit le sujet du verbe (1) soit le complément d'objet indirect (2) alors que «enfant» est le complément d'objet direct (1) ou le sujet de la phrase (2).

Le fait que PRECIS encode ces deux phrases à l'aide de la même chaîne :

- (1) enfant
- (2) poursuivre ∫ V par les ∫ W des
- (3) chien

témoigne de sa capacité de formaliser certaines structures langagières. En effet, la grammaire générative transformationnelle de Chomsky postulait depuis longtemps, que le sens de la phrase réside dans sa structure profonde ou phrase-noyau opposées à sa ou ses structures superficielles (nous y reviendrons).

On peut également mettre en relation la grammaire des deux systèmes évoqués ci-dessus, et les «cas profonds» de C. Fillmore.⁴⁰

Ce dernier part du principe qu'il existe des relations de base qui peuvent se réaliser différemment, c'est-à-dire qu'une même notion peut s'exprimer par divers cas. La grammaire des cas suppose que la structure sémantique de la phrase est constituée d'un prédicat lié à un ou plusieurs cas :

PRÉDICAT	AGENT	OBJET	BÉNÉFICIAIRE
donner	Jacques	pommes	Marie

Le cas est une relation sous-jacente syntaxico-sémantique traduite en surface par des formes casuelles, l'emploi de prépositions et/ou post-positions, ou encore l'ordre des éléments. Le cas n'est pas à confondre avec la déclinaison (la possession s'exprime tantôt par le génitif, tantôt par le datif etc.).

La grammaire des cas serait applicable à toutes les langues. Elle peut rendre compte de l'existence des «universaux du langage»⁴¹ propres à tous les sujets parlants.

Même si, dans le cas de PRECIS, le rapprochement entre la linguistique et le fondement du système n'a été fait qu'après la conception de ce dernier (ce qui prouve à quel point il est difficile de décloisonner les disciplines), les théories linguistiques modernes influencent bien sûr le développement des systèmes documentaires : pensons aux aspects multi et translinguistiques de PRECIS et au TITUS IV qu'on pourrait utiliser dans tous les domaines des sciences humaines. Elles font parfois naître des espoirs qui, sans être faux, prennent du temps à se réaliser. Nous allons, dans les paragraphes qui suivent, expliciter davantage leurs performances et leurs faiblesses.

6. Traitement automatique des langues

L'indexation automatique s'inscrit, avec les statistiques linguistiques et la traduction automatique, dans le vaste champ de recherches qui portent sur le traitement automatique des langues.⁴² Il peut s'agir des langages documentaires, des langues naturelles, des éléments linguistiques choisis, d'une partie du texte ou encore du texte intégral. Le traitement automatique des langues relève des mathématiques, de l'informatique et de la linguistique. Son but en documentation est de permettre l'analyse automatique des documents.

C'est bien l'avènement des ordinateurs qui a rendu nécessaires la rencontre et la collaboration entre les linguistes et les spécialistes des sciences de l'information. La linguistique, science avant tout théorique, se voit transformer en linguistique appliquée. Apparaît également le concept de la linguistique mathématique ou computationnelle dont se sert l'informatique.

Une difficulté de taille, non résolue jusqu'ici surgit : pour automatiser les processus d'analyse et de synthèse des langues il faut comprendre, dans les moindres détails, comment l'être

humain reçoit et transmet l'information, c'est-à-dire cerner sa faculté même de penser, connaître le fonctionnement de son cerveau. Ce problème, dans toute sa complexité, est actuellement pris en charge par les recherches en intelligence artificielle.

6.1 Statistique linguistique

La statistique est une discipline qui s'occupe de la cueillette des données quantitatives et de leur analyse pour en tirer des conclusions. On y exploite les possibilités les plus immédiates de l'ordinateur, c'est-à-dire sa grande capacité de calcul.

Sont quantifiables en linguistique les éléments du texte écrit, tels que les mots, leur structure et leur environnement. On dira que le mot constitue l'«individu» statistique, et que la statistique étudie les propriétés numériques des «individus».

Le texte soumis au calcul statistique doit subir certaines transformations. En effet, le mot défini comme une chaîne de caractères séparés par des blancs, pose certains problèmes de calcul dans les cas de l'apostrophe («aujourd'hui» comptant pour un mot, contre deux mots pour «l'eau» ou «t'en»), des traits d'union («brise-glace» : un mot; «est-elle» : deux mots) ou encore des mots composés sans trait d'union («pomme de terre» : un mot; «avoir froid» : deux mots).

On privilégie également le masculin au détriment du féminin, le singulier au détriment du pluriel et on ramène les différents temps et formes des verbes à l'infinitif. On obtient alors une phrase lemmatisée (le joyeux dame être attrayant).

Il faut aussi résoudre le problème des homographes. Par exemple le mot «ferme» peut donner lieu à trois concepts différents (nom, verbe, adjectif) et être la cause de 20% d'erreurs en traduction automatique.

Les études sur le caractère statistique du vocabulaire ont permis d'identifier des traits communs qu'on retrouve dans toutes les langues :

1. un très petit nombre de mots constitue la majeure partie d'un texte donné;
2. un très petit nombre de mots, convenablement choisis, couvre la plus grande partie de n'importe quel texte.

C'est ainsi que les 1 000 premiers mots couvrent 85% de n'importe quel texte.

Ces constatations ont amené des chercheurs à formuler des lois statistiques dont la plus connue est celle de Zipf. Si l'on classe les différents mots du texte par rang (r) de fréquence (f) décroissante le produit du rang par la fréquence est, en principe, constant (c), c'est-à-dire que la fréquence d'un mot est inversement proportionnelle à son rang ($fr = C$).

En documentation, la statistique linguistique sert à extraire les mots significatifs du texte ou d'un corpus de textes, dans le but d'analyser son contenu, de l'indexer ou d'établir éventuellement un vocabulaire spécialisé.⁴³ Ces recherches s'inscrivent dans le champ de la classification automatique qui cherche à savoir comment se structure l'information écrite, quelle est sa thématique, et quelles sont les incidences de cette structuration sur la recherche de l'information.

On s'appuie alors sur deux propriétés statistiques des mots : leur fréquence et leur cooccurrence ou proximité. Compte tenu de la relation entre la fréquence et la signification, on a observé que les mots les plus employés sont des mots sémantiquement vides, mots-outils ou mots grammaticaux. Ils sont une centaine et constituent la moitié du discours. Viennent ensuite des verbes auxiliaires et des mots dont la signification est très large (homme, femme, petit, grand), suivis de mots de signification ou mots-forts. Enfin, les hapax n'apparaissent qu'une seule fois dans un corpus étudié.

Pour extraire les mots représentatifs ou les phrases qui les contiennent, il faut entrer le texte intégral dans la mémoire d'ordinateur, calculer les fréquences de mots, et éliminer, à l'aide d'un anti-dictionnaire, les mots non significatifs. L'efficacité de cette méthode augmente si on tient compte des synonymes, des polysémies et des relations de voisinage.

La statistique linguistique a été également utilisée dans le cadre des recherches stylistiques pour cerner le vocabulaire d'une époque ou d'un auteur (études synchroniques) ou son changement au cours de diverses époques ou périodes de la vie d'un auteur (études diachroniques). Elle a servi à identifier les auteurs des textes anonymes ou encore à interpréter en termes socio-historiques les «écarts» entre le vocabulaire d'un auteur et un ensemble de mots propres à l'époque donnée.

D'autres disciplines, telles que la psychologie, la sociologie, la neurolo-

gie ou la pédagogie des langues étrangères, ont aussi profité de l'étude des caractéristiques statistiques du vocabulaire.

6.2 Analyse de contenu : exemple de l'indexation automatique

Rappelons que l'indexation est l'attribution aux divers éléments des traits distinctifs qui les décrivent et les définissent, en vue de leur classification ultérieure.

Si l'indexation automatique a, comme nous l'avons déjà signalé, retenu la première l'attention des spécialistes en sciences de l'information, c'était à cause des défauts liés à l'analyse humaine — dont la subjectivité, l'irrégularité et le manque de cohérence.

Elle exploite, d'autre part, les possibilités que les théories linguistiques successives ouvrent devant elle. Il est d'ailleurs légitime de constater que la problématique de l'indexation automatique est essentiellement une problématique linguistique et que les résultats obtenus dépendent de l'efficacité des modèles linguistiques, ainsi que de l'apport de la statistique linguistique.

6.2.1 Modèles syntaxiques

Les modèles syntaxiques constituent historiquement la première approche linguistique utilisée dans le cadre de l'indexation automatique. Ils sont contemporains des méthodes statistiques. Leur promoteur, Luhn, prépare en 1958 les premiers résumés automatiques qui marquent le commencement d'un travail sérieux sur l'indexation automatique.

Les modèles syntaxiques procèdent par analyse grammaticale de chaque phrase du texte, afin d'identifier les unités lexicales qui serviraient à l'indexation. Plusieurs types d'analyse grammaticale ont été expérimentés.

Ainsi l'analyse distributionnelle qui consiste en l'examen des distributions des unités linguistiques constituant un corpus, s'appuyait sur le distributionalisme de Bloomfield, théorie linguistique structurale d'orientation behavioriste, qui a dominé la linguistique américaine jusqu'à 1950.

6.2.2 Analyse par chaînes

L'analyse par chaînes basée sur les théories de Z. Harris permet d'identifier le syntagme central de la phrase et les adjonctions à ce centre. On y retrouve la distinction entre l'énoncé minimum et son expansion. Après

l'élimination de toutes les expansions, c'est-à-dire de tout terme ou groupe de termes qu'on peut extraire sans que l'énoncé cesse d'être un énoncé, ce qui reste est justement le centre d'un énoncé ou le noyau qui serait éventuellement retenu pour indexer un document.

6.2.3 Analyse par constituants immédiats

L'analyse en constituants immédiats attribuée à la phrase une construction hiérarchique. Loin d'être une simple combinaison linéaire d'éléments, la phrase est composée des couches des constituants immédiats. Chacun de ces constituants peut se décomposer en constituants plus petits et ainsi de suite. Pour représenter graphiquement ce processus, on peut se servir du système de parenthèses (parenthésisation), des boîtes de Hockett, ou encore d'un arbre utilisé largement par Chomsky et qui, dans la grammaire générative, porte le nom d'indicateur syntagmatique.

La phrase (P) est constituée du syntagme nominal (SN) et du syntagme verbal (SV). Le SN se compose d'un ensemble de mots rattachés à un nom (le déterminant : le, l'adjectif : petit, et le nom : garçon). Le SV contient les mots reliés à un verbe (V : regarder). Pour le verbe on indique sa racine (RV) et le temps (T).

6.2.4 Grammaire générative transformationnelle

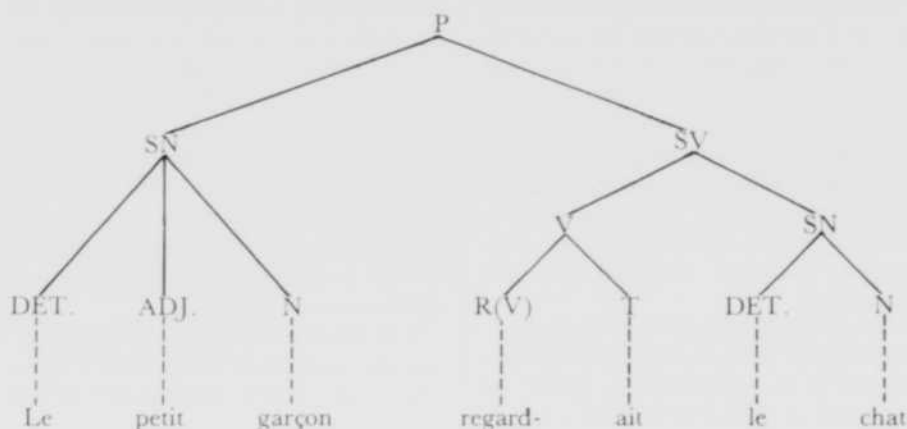
On appelle grammaire générative une grammaire qui génère, au moyen de règles de réécriture en nombre restreint, un ensemble infini des phrases grammaticales en donnant une description de leur structure (voir le point 2).

Pour résoudre le problème des ambiguïtés (j'ai acheté la maison à ma mère), Chomsky ajoute aux règles de réécriture, les règles transformationnelles et introduit le concept des structures profondes et superficielles qu'on retrouve dans toute phrase réalisée.

La structure de surface est l'organisation syntaxique de la phrase telle qu'elle se présente, tandis que la structure profonde est l'organisation de cette phrase à un niveau plus abstrait, générée par les seules règles de base (composante catégorielle et lexicale).

Les règles de transformation transforment des indicateurs syntagmatiques (marqueurs) en d'autres arborescences, par déplacement ou permutation, substitution et addition. Les transformations convertissent les structures profondes de base en structures de surface soumises à la composante phonologique et phonétique.

Ainsi naît la grammaire générative transformationnelle. Notons qu'une grammaire générative n'est pas nécessairement transformationnelle. Elle explique les processus par lesquels une



Cette arborescence se décrit à l'aide des règles suivantes (où la flèche est un symbole de réécriture) :

P	→	SN SV
SN	→	{ Dé. N Dé. Adj. N }
SV	→	V SN
V	→	R (V) T.

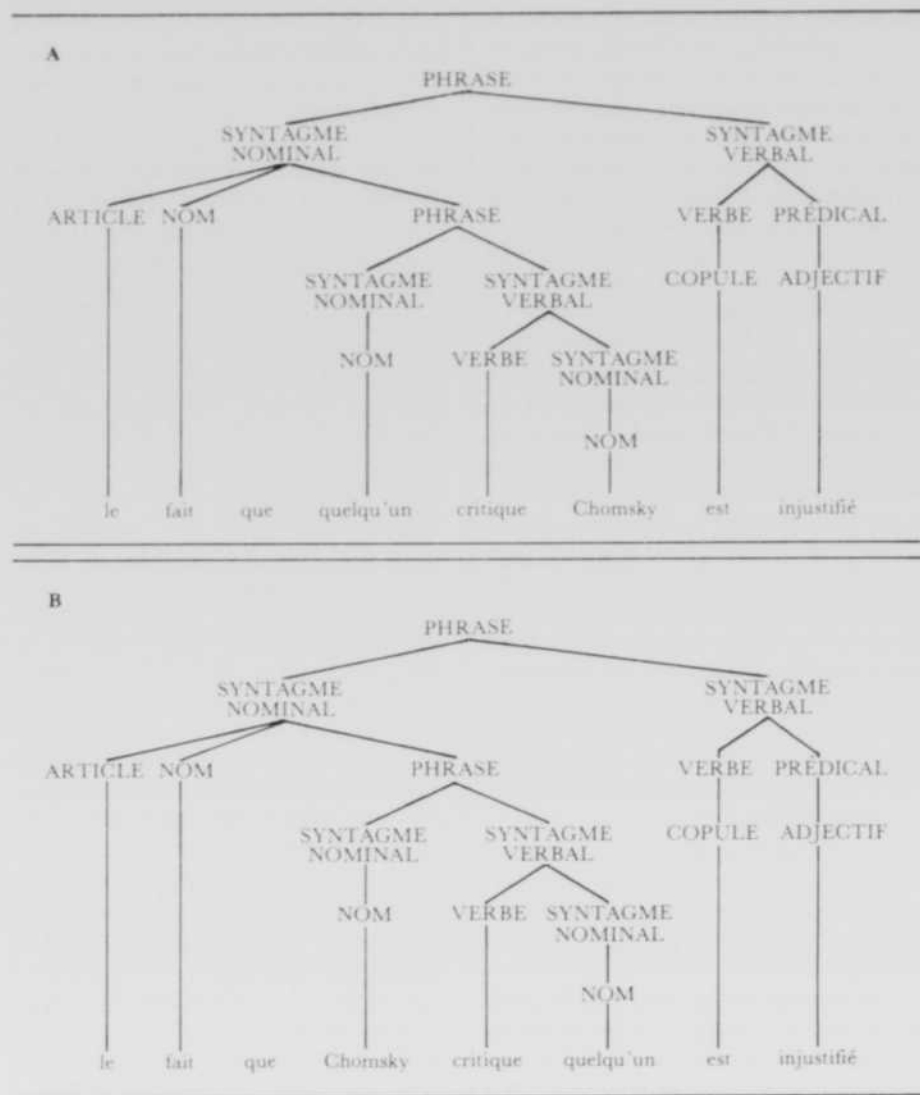


Figure 5. L'exemple des structures profondes de la phrase : «La critique de Chomsky est injustifiée.»

même «phrase-noyau» peut se formuler de multiples façons. Elle permet l'inverse : ramener des formulations diverses à une même «phrase-noyau».

L'exemple largement cité que nous reproduisons ici, montre de quelle façon la phrase ambiguë «La critique de Chomsky est injustifiée» se traduit en deux structures profondes, qui renvoient chacune à une signification différente.

Même si nous traitons du modèle chomskien à propos de l'indexation automatique, il va sans dire que les principes de sa tentative visant à construire une théorie générale formalisée de la structure linguistique, donnent lieu à un traitement automatique au sens large du terme.

Les résultats obtenus, suite à l'application des méthodes purement syntaxiques en indexation automatique, ont été peu satisfaisants : l'ordinateur fournissait plusieurs analyses de

phrases et il était incapable d'en identifier la bonne. Pour améliorer ses performances, on essaie d'introduire des données sémantiques ou encore de recourir à un mélange de plusieurs méthodes : syntaxique, sémantique et statistique.

6.2.5 Modèles mixtes

Le modèle sémantique n'implique pas de traitement syntaxique de la phrase. Pour identifier les mots significatifs d'un texte, l'ordinateur extrait les «mots-vides» par filtrage, au moyen de la liste préétablie appelée «anti-dictionnaire». Il élimine également les synonymes et les polysémies en se servant d'un dictionnaire de synonymes construit manuellement et qui ressemble, dans certains de ses aspects, au thésaurus. Ensuite, aux mots qui restent après l'opération de normalisation, on attribue un poids qui précise leur importance dans le texte. La syntaxe in-

tervient parfois à la fin de ce processus. Il s'agit de trouver les relations entre les concepts ainsi repérés.

Les tentatives plus récentes portent sur l'indexation automatique du texte intégral. Tel est le cas de Piafdoc (Programmes interactifs d'analyse du français) qui repose sur un analyseur morphologique. Ce dernier s'appuie sur le fonctionnement simultané d'un dictionnaire et d'une grammaire.

On voit que le recours à la sémantique est ici assez embryonnaire, ce qui rend urgent et essentiel le développement des recherches dans ce domaine.

6.3 Grammaire sémantique

Rappelons que Chomsky n'a jamais abandonné le postulat du caractère central de la syntaxe. Voulant intégrer dans la grammaire générative les unités lexicales, Katz et Fodor formalisent le processus syntaxico-sémantique en insistant sur la notion du dictionnaire.

Le dictionnaire, dans leur théorie, a une double fonction. Il attribue à chaque unité lexicale une définition, et détermine les possibilités d'insertion des unités lexicales dans une structure syntaxique donnée. En effet, les restrictions sélectives (oiseau-animé-matériel) précisent les conditions nécessaires d'une combinaison sémantique acceptable entre unités lexicales. On est alors en présence de la grammaire sémantique ou de la sémantique interprétative, qui s'inscrit directement dans le cadre du modèle génératif transformationnel.

6.4 Sémantique générative ou logique naturelle

Il faut attendre les travaux de Lakoff⁴⁴ et de McCawley pour déconstruire l'édifice de la grammaire de Chomsky. La sémantique générative, appelée aussi la syntaxe sémantique, la grammaire naturelle ou la logique naturelle, relie la forme grammaticale et la forme logique des phrases. Elle s'occupe du rapport qui unit la logique à la signification. La logique naturelle sur laquelle s'appuie la sémantique générative tend à expliquer sans ambiguïté tous les concepts exprimables dans le langage naturel. Dans ce sens, son but se confond intimement avec les objectifs de l'analyse automatique du discours. Cependant, la sémantique reste un des domaines les plus ambigus et les plus difficiles de la linguistique.

7. Traduction automatique ou traduction assistée par ordinateur

Dans le monde d'aujourd'hui, qui est celui de l'explosion vertigineuse de l'information et du développement de la coopération internationale, la traduction automatique est devenue une nécessité. Le Canada, à cause du bilinguisme, le Japon pour des raisons économiques, l'Union soviétique et les États-Unis, entre autres, s'intéressent à la traduction automatique, et le fonctionnement des Communautés européennes serait compromis sans elle.⁴⁵

On comprendra facilement, dans ce contexte, l'importance de la traduction automatique en documentation. D'une part, la diffusion massive et de plus en plus accessible des bases de données, permet d'éviter et la duplication des fichiers et celle de l'analyse. D'autre part, la traduction automatique, même imparfaite, ne serait-ce que des mots-clés ou des résumés analytiques seuls, constitue pour les chercheurs un moyen rapide de choisir les textes essentiels pour leurs investigations.

7.1 *Bref historique*

L'idée d'utiliser la machine à des fins de traduction naît en 1933 avec les travaux du russe Trojanski.

L'avènement des premiers ordinateurs, et plus tard le lancement du Spoutnik font de la traduction automatique le thème central de recherche surtout aux États-Unis où environ 20 millions de dollars y sont investis. Mais vu la faiblesse des théories du langage et la méconnaissance des capacités des ordinateurs à cette époque, les résultats de ces recherches sont décevants et la publication, en 1964, du rapport du comité américain chargé de se prononcer sur la validité de la traduction automatique (Automatic Language Processing Advisory Committee) porte gravement atteinte à l'essor de cette dernière. Dès lors, les recherches se dirigent vers la linguistique appliquée et l'intelligence artificielle. Le formalisme de Chomsky, la grammaire de cas de C. Fillmore, l'expérimentation par T. Winograd d'un système de compréhension du langage qui tient compte du monde extra-linguistique, apportent une contribution considérable aux investigations dans ce domaine.

À Grenoble, le groupe d'études pour la traduction automatique met au point le système ARIANE 78. En 1976, SYSTRAN, l'un des premiers systèmes américains est introduit au

Luxembourg où le projet EUROTRA a été lancé depuis trois ans. Son objectif est d'aboutir à l'élaboration d'un système de traduction automatique en sept langues utilisées par les pays membres de la Communauté européenne.

Grâce aux efforts du groupe de recherches en traduction automatique de l'Université de Montréal, le Canada s'est doté de TAUM METEO⁴⁶ qui, depuis 1977, assure la traduction des bulletins météorologiques de l'anglais vers le français. Ce système est rentable, opérationnel et performant. Il est le seul à fonctionner vingt-quatre heures par jour. Il traduit 8 millions de mots par an, ce qui constitue une première mondiale. Mais n'oublions pas qu'il s'agit d'un système à vocabulaire très restreint (environ 1 500 mots dont 700 noms géographiques), possédant une syntaxe extrêmement comprimée du style télégraphique et un univers sémantique très simple.

7.2 *Principales approches de la traduction automatique*

Deux approches sont pratiquées à l'heure actuelle. La première approche, qui pourrait être appelée syntaxique, privilégie le modèle à trois niveaux.

Le texte en langue source est soumis à l'analyse syntaxique qui produit des structures des phrases en arborescence. Il s'agit d'une représentation formelle du texte dont le but est de découvrir les relations entre les mots et de les expliciter. L'identification des groupes sujet, verbe, complément, etc. permet de lever les ambiguïtés lexicales et structurales. Le mot anglais «flight» par exemple, peut être un verbe, un nom ou un adjectif. La phrase «time

flies like an arrow» pourrait être traduite littéralement par un non-sens du type «minuter les mouches comme une flèche».

La composante d'analyse se subdivise en quatre sous-phases : le pré-traitement, l'analyse morphologique, la consultation du dictionnaire d'analyse unilingue et l'analyse syntaxico-sémantique. La structure syntaxico-sémantique de la phrase ainsi obtenue est ensuite manipulée par une grammaire de transfert composée du dictionnaire bilingue ou dictionnaire de transfert et du transfert lexicostandard proprement dit. À cette étape, la représentation formelle du texte en langue source est modifiée de façon à la rendre compatible avec les exigences de la langue cible. On choisit les équivalents pour les mots et on règle les contrastes dans l'emploi de certaines constructions (temps grammaticaux, accords, etc.) Vient ensuite la composante de synthèse, qui produit un texte lisible en langue de sortie. Elle consiste en une génération syntaxique et morphologique du texte, à laquelle s'ajoute l'étape de post-traitement.⁴⁷

La deuxième approche basée sur la sémantique s'intéresse beaucoup moins à la problématique syntaxique des phrases. Elle explore l'univers conceptuel du texte et opère surtout dans le cadre des travaux sur la compréhension du langage en intelligence artificielle menés par R. Schank et Y. Wilks.

Les phrases de la langue source sont d'abord présentées sous forme de schémas de dépendance conceptuelle. On exploite également l'utilisation de scripts. En deuxième lieu, on génère le texte dans la langue de sortie en se servant des réseaux de discrimination chaque fois qu'un choix entre plusieurs

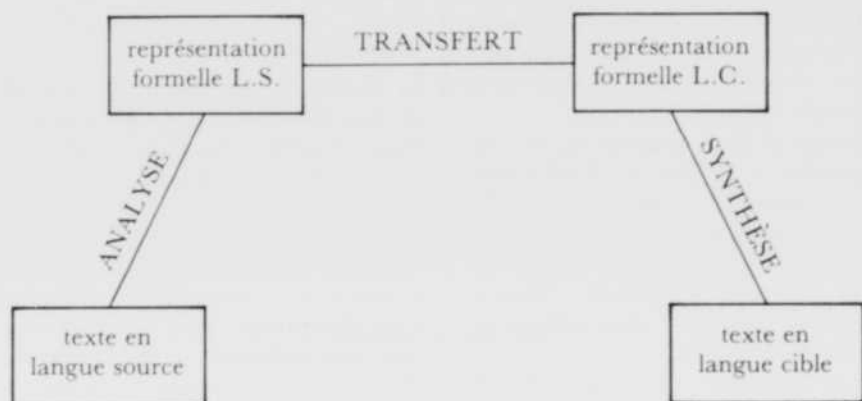


Figure 6. Modèle de la traduction automatique à trois étapes.

sens du mot s'impose. Expliquons, pour plus de clarté, la signification des notions telles que la dépendance conceptuelle et le script. L'essentiel de la théorie de la dépendance conceptuelle développée par R. Schank⁴⁸ se résume en trois points :

- a) deux phrases dont la signification est équivalente devraient, en dépit des différences structurales ou des langues employées, avoir la même représentation interne;
- b) les informations implicites véhiculées par les phrases peuvent faire partie de la signification de la phrase. Ainsi «Jean a accepté de partir», laisse entendre que quelqu'un lui a demandé de s'en aller, ou «Pierre a cessé de fumer» présuppose que Pierre a fumé. Ici l'accent est mis sur le contexte dans lequel on communique et on exploite les notions élaborées par la logique naturelle;
- c) l'existence d'une quinzaine de primitives qui constituent une sorte de moule de sens fondamental où viennent se couler toutes les actions possibles. INGÉRER sera une primitive de «boire», «avalier», «manger», «bouffer», etc. «Imaginer», «déduire», «décider», «conclure» appartiennent à une primitive qui indique une construction mentale de nouvelles informations à partir d'anciennes.

Cette théorie a pour but de montrer les relations sémantiques entre les différents concepts qui interviennent. Elle devient plus complète si on y ajoute la notion de script⁴⁹ c'est-à-dire d'une suite normalisée d'événements propres à certaines situations telles que jouer au tennis, aller au cinéma, etc. Les sujets décrivent l'univers conceptuel souvent sous-jacent et extralinguistique d'une situation donnée qu'il faut connaître, pour pouvoir comprendre l'enchaînement des différents épisodes d'une histoire. Ainsi le script «aller au restaurant» fournit les renseignements concernant les accessoires (tables, menu, plats...) les rôles (client, serveur), les conditions d'entrée (client a faim), et le résultat (client a moins d'argent mais il n'a plus faim).

Dans la même ligne de recherche, on peut mentionner le système de traduction automatique de l'anglais au français élaboré par Wilks⁵⁰ et basé sur la sémantique préférentielle. Cette dernière postule qu'un mot attire d'autres mots, qui peuvent lui être adjoints. Le verbe «boire», par exemple, «préfère»

avoir un sujet animé et un objet liquide. Cette préférence, loin d'être obligatoire, oriente l'analyseur dans sa reconnaissance de la fonction exacte des mots d'une phrase. Ce système donne de bons résultats à conditions d'être appliqué à de petits paragraphes ne dépassant pas 600 sens de mots élémentaires.

7.3 Vers la troisième génération des systèmes de traduction automatique

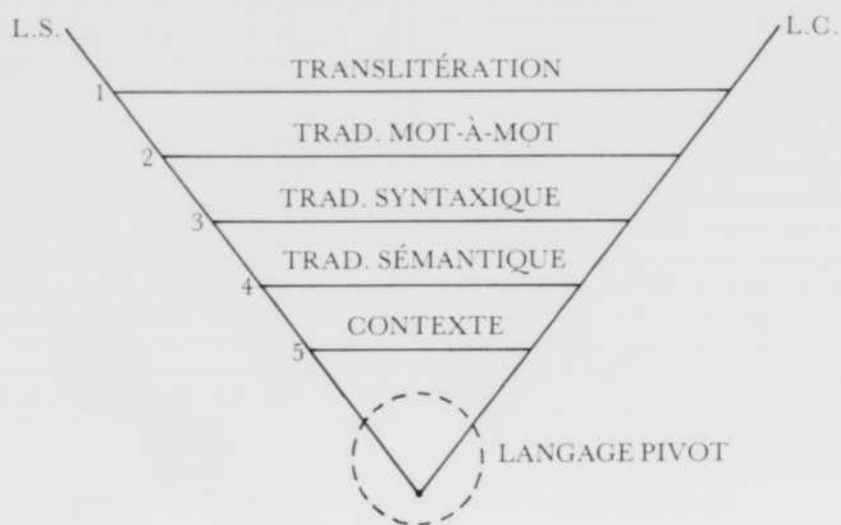
Les systèmes élaborés avant 1970 appartiennent à la 1^{ère} génération. Ils ne possèdent pas de modèle linguistique clairement établi, emploient souvent l'approche mot-à-mot, et n'existent que pour une paire de langues données. Ce sont les systèmes dits directs, car la traduction s'effectue directement de la langue source à la langue cible, sans passer par aucun intermédiaire. Ces systèmes ignorent l'analyse sémantique et l'analyse syntaxique qu'ils appliquent est inadéquate. Il est difficile d'en améliorer la qualité de traduction.

Dans les systèmes de la 2^{ème} génération, c'est-à-dire dans la majorité des systèmes actuels, les logiciels et les données linguistiques sont nettement séparés. Cela permet de modifier, s'il y a lieu, la partie linguistique du système. L'existence d'un palier intermédiaire entre la langue initiale et la langue finale est propre à ces systèmes. Il peut prendre la forme d'un transfert

ou d'un langage artificiel appelé langage pivot. Ce dernier, libre des contraintes morphologiques et syntaxiques des langues naturelles, comprendrait la somme de toutes les caractéristiques de nature linguistique qui peuvent être incompatibles d'une langue à l'autre. Des résultats pratiques satisfaisants dans le domaine du langage pivot restent encore à obtenir.

Finalement, les systèmes de la 3^{ème} génération doivent lancer un défi aux éléments sémantiques du contexte, qui constituent la pierre d'achoppement des systèmes actuels. Ils doivent également s'attaquer aux problèmes mis à jour par la linguistique comparative. Comment, par exemple, traduire du japonais au français si celui-là ne connaît pas d'articles et ne distingue pas le pluriel du singulier? Il est d'ailleurs nécessaire que les difficultés de ce type soient d'abord expliquées par les théories du langage, ce qui n'est pas encore le cas, pour être ensuite comprises et traitées par les machines. Cependant les Japonais préparent actuellement un système dit «guidé par le lexique» qui s'insère dans le projet d'ordinateurs de la 5^{ème} génération. Il sera, croit-on, le premier des systèmes de traduction automatique, appartenant à la 3^{ème} génération.

Voici, en résumé, les étapes du développement de la traduction automatique :



- 1) changement des caractères des mots, 2) utilisation d'un dictionnaire,
- 3) identification de la structure grammaticale, 4) analyse sémantique, 5) prise en compte du contexte dans lequel les phrases s'insèrent.

Figure 7. Cinq niveaux de traduction

8. Perspectives d'avenir

Nous avons vu, tout au long de cet exposé, que le développement des sciences de l'information était non seulement influencé par la et les théories linguistiques dominantes, mais encore qu'il dépendait, dans certains cas, de leurs forces et faiblesses. Or ce qui intéresse les deux disciplines, c'est la production, la transmission et la circulation d'un sens ou contenu, qui est le résultat d'une construction cognitive du sujet et qui renvoie à un monde réel, avec ses propriétés physico-culturelles. Il s'agit de comprendre le fonctionnement même de la pensée, sujet ambitieux et difficile. C'est dans ce sens que les recherches en intelligence artificielle sont les plus prometteuses dans le domaine des sciences de l'information. Nous avons d'ailleurs évoqué cette discipline à plusieurs reprises. Elle vise à comprendre le fonctionnement de l'intelligence dans le but de concevoir des programmes d'ordinateur qui imitent l'intelligence humaine.⁵¹

On peut envisager que, dans un avenir pas trop éloigné, l'usager d'une base de données pourra formuler des demandes du type suivant : «les informations dont je dispose sur un sujet donné sont-elles complètes? Que puis-je en conclure? Puis-je m'en servir pour prendre telle ou telle décision? Etc». De telles bases existent déjà dans le domaine des sciences exactes et de la médecine. Ce sont les systèmes experts.

À court terme, on peut s'attendre à ce que les recherches sur l'exploitation automatique des connaissances rendent plus souples les interfaces entre la demande et le renseignement.⁵²

Mais il existe un facteur important qui est presque un gage de réussite. C'est le déclouonnement des disciplines, la collaboration étroite entre les chercheurs de diverses formations.

Nous osons imaginer que le documentaliste, devenu un véritable spécialiste en sciences de l'information, fera un jour partie, à côté des linguistes, des traducteurs, des informaticiens, des terminologues, etc., d'équipes multidisciplinaires œuvrant dans le domaine de l'intelligence artificielle.

RÉFÉRENCES

1. Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* (Paris, Payot, 1976), 509 p.
2. Système ou structure signifie un ensemble d'éléments tel que chaque élément est défini par les relations qu'il entretient avec les autres éléments et l'ensemble du système. Toute modification d'un des éléments change l'équilibre général du système. Les éléments linguistiques n'ont aucune réalité indépendamment de leur relation au tout.
3. Cette opposition, devenue célèbre, entre la synchronie et la diachronie, a été présentée d'une façon imagée et humoristique par Jespersen en 1922 : «pour la pure science du langage, dit-il, commencer par le sanskrit, c'était commencer par le mauvais bout, autant que l'aurait été de commencer l'étude de zoologie par et à travers la paléontologie.»
4. André Martinet, *Éléments de linguistique générale* (Paris, Colin, 1970), 223 p.
5. Roman Jakobson, *Essai de linguistique générale* (Paris, Minuit, 1963), pp. 209-220.
6. Malgré cet aveu, la pratique linguistique des grammairiens générativistes présente beaucoup d'analogies avec le courant structuraliste. Il serait plus à propos de parler du structuralisme strict, et du structuralisme transformationnel. Consulter à ce sujet Bronckart J.P., *Théories du langage une introduction critique* (Bruxelles, Pierre Mardaga, 1977), p. 13.
7. Noam Chomsky, *Structures syntaxiques* (Paris, Seuil, 1957), p. 13.
8. Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage* (Paris, Plon, 1962), pp. 26-28.
9. On peut, en effet, faire une liste qui engloberait tous les phonèmes utilisés par les sujets parlants. On peut également faire une liste finie des morphèmes. On tâche, avec beaucoup de difficulté et à très long terme, d'établir un «trésor» de la langue française, mais il est inconcevable de lister toutes les phrases d'une langue car les possibilités de combinaison d'éléments linguistiques sont illimitées.
10. Ce terme apparaît en 1959 et désigne l'étude du savoir enregistré et de son transfert. Il est lié à la science des ordinateurs. L'Université de Pensylvanie à Philadelphie offrait, à cette époque, un programme de «computer and information sciences».
11. Je pense en particulier au très enrichissant colloque sur les sciences de l'information organisé par l'École de bibliothéconomie à l'Université de Montréal en avril 1983. Certaines des conférences prononcées lors de ce colloque ont été publiées dans *Argus*, vol. 13, no. 1, (mars 1984).
12. Citons, à titre d'exemple : les mathématiques, la statistique linguistique, la biologie, la physique, la linguistique, l'histoire, la linguistique computationnelle, la psychologie, la psycholinguistique, l'analyse des systèmes, l'analyse de la parole, l'informatique, la sociologie, les sciences du comportement, les télécommunications, etc. Dans son article sur «La science de l'information : aspects structurels et institutionnels d'une nouvelle interdiscipline», *Bulletin des bibliothèques de France* t. 29, no. 2, (1984) pp. 168-171 Yves Le Coadic dégage les thèmes centraux et périphériques de la science de l'information.
13. Sur la fluidité de la science de l'information, voir l'article de Suzanne Bertrand-Gastaldy et Daniel Reicher, «La science de l'information à l'École de bibliothéconomie», *Revue canadienne des sciences de l'informatique*, vol. 5 (1980), pp. 171-182.
14. Pranas Zunde et John Gehl, «Empirical foundations of information science», *Annual Review of Information Science and Technology*, vol. 14 (1979), pp. 67-97.
15. Ainsi l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal est-elle récemment devenue l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.
16. Jakobson, par exemple, dispose les sciences humaines dans les cercles concentriques autour de la linguistique. D'autre part de nouvelles sciences interdisciplinaires naissent : la sociolinguistique, la psycholinguistique, la neurolinguistique, la linguistique statistique, la linguistique computationnelle, etc.
17. Hans Wellisch, «From information science to informatics : a terminological investigation», *Journal of Librarianship* vol. 4, no. 3 (July 1972), pp. 157-187.
18. Maurice Coyaude, N. Siot-Decauville, *L'analyse automatique des documents* (La Haye, Mouton, 1967) et *Linguistique et documentation. Les articulations logiques du discours* (Paris, Larousse, 1972), 173 p.
19. R.C. Cros, J.C. Gardin, R. Lévy, *Automatisation des recherches documentaires. Un modèle général - le Syntol* (Paris, 1968).
20. N. Bély et al. *Procédures d'analyse sémantique appliquées à la documentation scientifique* (Paris, Gauthier-Villars, 1970).
21. Ch. Montgomery, «Linguistic and information science», *Journal of the American Society for Information Science* vol. 22, no. 2 (1972), pp. 195-219.
22. H. Borko, *Automated language processing* (New York, 1967).
23. G. Salton, *Automatic information organization and retrieval* (New York, 1968) (voir également ses ouvrages plus récents).
24. K. Sparck Jones, *Linguistic and information science* (New York, Academic Press, 1973).
25. Georges Van Slype, *Conception et gestion des systèmes documentaires* (Paris, Éditions d'organisation, 1977), 87 p.
26. Cette présentation du langage documentaire s'inspire de la définition la plus satisfaisante, à nos yeux, qu'en donne Suzanne Bertrand-Gastaldy dans : *Traitement et analyse documentaire (BLT 6005). Guide d'apprentissage, no. 3 : les différents types de traitement analytique et de langages documentaires*. Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie, 1982, p. 68.
27. Claire Guinchat, Michel Menou, *Sciences et techniques de l'information et de la documentation. Introduction générale* (Paris, Presses de l'Unesco, 1981), pp. 113-142.
28. Toute proportion gardée et à un autre niveau, on pourrait dire par exemple qu'un certain type de critique littéraire constitue un métalangage par rapport au texte de l'œuvre.
29. Voici l'éventail des concepts proposés qui explicitent davantage les rapports entre les deux axes. Pour l'axe syntagmatique on a la synchronie, l'axe horizontal (ordre linéaire, chaîne parlée), l'axe des simultanités, le découpage, la combinaison, la contexture, les rapports in praesentia, la parole, le message, la relation

(Hjelmslev), la contiguïté (Jakobson), le contraste (Martinet), la métonymie, le déplacement (travail du rêve), la prose (le réalisme) et la performance. Pour l'axe paradigmatique on peut énumérer la diachronie, l'axe vertical (organisation sous-jacente de la pensée), l'axe des successivités, l'association (classement, inventaire), la sélection (substitution), les rapports in absentia, la langue comme système, le code, la corrélation (Hjelmslev), la similarité (Jakobson), l'opposition, (Martinet), le symbolisme (psychanalyse), la poésie, la métaphore et la compétence.

30. Roman Jakobson, «Deux aspects du langage et deux types d'aphasie», *Temps modernes*, vol. 188 (janvier 1962) repris dans *Essais de linguistique générale* (Paris, Minuit, 1963), pp. 43-67.

31. Ch. Ogden, I.A. Richards, *The meaning of meaning* (Londres, 1923).

32. P. Leggate (et al.), *The online search guide project : a prototype for a minicomputer-based aid to the construction of search profiles for natural language data bases* (Oxford (Engl.), Cairns library, March 1976), 51 p.

33. Suzanne Bertrand-Gastaldy, «Les thésaurus de recherche : des outils pour l'interrogation en vocabulaire libre», *Argus*, vol. 13, no 2 (juin 1984), pp. 51-58.

34. André Dewèze, *Réseaux sémantiques. Essai de modélisation. Application à l'indexation et à la recherche de l'information documentaire*. Thèse de 3^e cycle, Université Claude Bernard, Lyon, 1981.

35. Jacques Maniez, *Le rôle de la syntaxe dans les systèmes de recherche documentaire*. (Dijon, Institut Universitaire de Technologie, 1977).

36. Sophie Janik, Lise Brunet et Louis-Luc Lecompte, *Thésaurus - Personne handicapée* (Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec) env. 400 p. Cet ouvrage est actuellement sous presse à la Direction générale des

publications gouvernementales du Ministère des Communications.

37. Jacques Maniez, «Problèmes de syntaxe dans les systèmes de recherches documentaires», *Documentaliste*, vol. 20, no 2 (mars-avril 1983), pp. 52-58.

38. J.M. Ducrot, «Le système TITUS II», *Information et documentation* no 4 (octobre 1973), pp. 3-40.

39. Derek Austin, *PRECIS : a manual of concept analysis and subject indexing* (Londres, B.N.B., 1984).

40. Yves Courrier, «Linguistique théorique et documentation automatique : l'exemple de la grammaire des cas», *Documentation et bibliothèques* (mars 1977), pp. 39-42.

41. Cette notion, qui prend d'ailleurs ses racines profondes dans la pensée cartésienne du XVII^e s., est chère à l'école de Chomsky. En effet, le modèle explicatif des processus cognitifs proposé par Chomsky, est fondé sur l'innéisme, c'est-à-dire sur l'existence d'un programme génétique inné. Par contre, le modèle de Piaget, fondé sur les théories constructivistes, est assujéti au principe qu'on peut avoir «une nécessité sans innéité». Comment trancher la question si on sait que l'enfant «sauvage» ne développera pas sa faculté du langage, alors que le singe le plus intelligent n'apprendra jamais à parler? Voir à ce sujet : Massimo Piattelli-Palmarini (éd.), *Théories du langage. Théories de l'apprentissage. Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky* (Paris, Seuil, 1979), 533 p.

42. Nous laissons de côté les toutes premières applications de l'ordinateur concernant la préparation et l'édition de divers index : index croisés, bulletins indexés, index permutés, etc. Il est difficile de donner à ces opérations le statut de procédure linguistique.

43. André Dewèze, «Caractéristiques statistiques du vocabulaire et choix des descripteurs»,

dans : *Réseaux sémantiques...*, pp. 361-387 (voir note no 34)

44. George Lakoff, *Linguistique et logique naturelle* (Paris, Klincksieck, 1976) 137 p.

45. L'article de Makoto Nagao, «La traduction automatique», *Recherche* vol. 14, no 150 (décembre 1983), pp. 1530-1541 constitue un excellent état de la question du domaine.

46. Monique Chevalier, Jules Dansereau, Guy Poulin, *TAUM-MÉTEO. Description du système* (Montréal, TAUM, Groupe de recherche pour la traduction automatique, Université de Montréal, 1978), 47 p.

47. Laurent Bourdeau, Pierre Isabelle et autres, *Documentation linguistique de la chaîne de traduction informatisée du système TAUM-AVIATION* (Montréal, TAUM, Groupe de recherche en traduction automatique, Université de Montréal, 1981), 80 p.

48. Roger C. Schank «Conceptual dependency : a theory of natural language understanding», *Cognitive Psychology*, vol. 3, (1972)

49. Roger C. Schank, R. Abelson, *Scripts, plans, goals and understanding* (Laurence Erlbaum, N.J., 1977) La notion de script s'apparente à celle de «frame» proposée par Marvin Minsky.

50. Yorick Wilks, «Natural language understanding system within the artificial intelligence paradigm : a survey and some comparisons» in A. Zampolli (éd.), *Linguistic structures processing* (Amsterdam, North Holland, 1977), pp. 341-398.

51. Alain Bonnet, *L'intelligence artificielle : promesses et réalités* (Paris, InterÉditions, 1984), 271 p.

52. Jean-Claude Pagès, Jean-Pierre Adam, «Informatique documentaire et systèmes experts», *Bulletin du Centre des hautes études internationales d'informatique documentaire* (1^{er} trimestre 1983), 4 p.

Ateliers des Sourds
Montréal (1978) inc.

85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC
H2R 2W3

(514) 279 4571



Lithographie
Photocomposition
Reliure

- **TOUTES LES NOUVELLES PARUTIONS, JEUNESSE ET ADULTE, ÉTALÉES PENDANT 4 MOIS.**

- **DU NOUVEAU:**

- **SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE DE PLUS DE 10 000 TITRES.**
- **UN ÉTALAGE DE JEUX ÉDUCATIFS DE LOGICIELS ET DES DIDACTICIELS.**
- UN SERVICE D'ENVOI DES LISTES DE NOUVELLES PARUTIONS.
- UN ÉVENTAIL COMPLET DE TOUS LES OUVRAGES DE LANGUE FRANÇAISE: QUÉBÉCOIS ET ÉTRANGERS.

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi 9h à 18h
jeudi et vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h

Librairie agréée par le ministère des Affaires culturelles.



**Librairie
FRANCE.
QUÉBEC
Inc.**

3550, rue Rachel est
Montréal, Québec
H1W 1A7
Tél.: (514) 526-5951



de **A à Z**

Nous comblons tous vos besoins d'abonnements

LES SERVICES D'ABONNEMENT

CANEBSCO

SIX BOUL. DESAULNIERS
SUITE 308
ST. LAMBERT, QUE J4P 1L3
(514) 672-5878
Ligne directe pour Québec:
(800) 361-7322

SERVICE AU QUÉBEC:

- Centre de traitement à St.-Lambert
- Équipe spécialisée
- Banque de données
- Avis professionnels
- Représentant des ventes

Le monde de l'imprimé et l'Église au Québec (1880-1960) : considérations sur la censure

par Danielle-M. Rainville*

On expose historiquement les relations et les attitudes entre le monde des imprimés et le clergé québécois. Ces dernières se situent entre 1880 et 1960, dans les diocèses de Québec et de Montréal. Les différents faits présentent l'évolution graduelle des deux institutions étroitement liées à la vie sociale de la population.

This article studies, from an historical point of view, the relations and attitudes between the world of literature and the clergy, within the dioceses of Quebec City and Montreal, in the years 1880 to 1960. Through various facts is shown the gradual evolution of the two institutions closely related to the social life of the population.

Notre propos n'est pas, à l'orée de cet article, de faire un bilan exhaustif des relations entre l'Église et le monde de l'imprimé qui ont été, historiquement, assez complexes en Occident et, en particulier, au Québec. Mais il est d'esquisser rapidement un état des problèmes de moralité et d'orientation de la lecture soulevés par les membres du clergé.

Cette situation prend ses origines en Europe et plus particulièrement en France, où l'activité littéraire est très développée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les écrits de certains auteurs provoquent de sérieuses discussions théologiques et font même l'objet de condamnations ecclésiastiques. L'habitude de brûler les «mauvais» livres dura jusqu'à la découverte de l'imprimerie. À partir de ce moment, on comprit qu'il fallait de nouvelles méthodes de prophylaxie intellectuelle, telle la publication de catalogues de livres défendus. L'étude devra vérifier dans quelle mesure la

position du clergé au Québec a, historiquement, changé face aux imprimés de 1880 à 1960.

On ne retrouve pas de loi spécifique de l'Église catholique qui interdise l'art de la littérature ou frappe de censure ses participants. Elle n'a d'ailleurs jamais condamné systématiquement la littérature. Cependant, elle s'est toujours intéressée à ce que lisaient ses fidèles et veillait avec acharnement au contenu de leurs lectures. C'est pourquoi ont été établis des règlements sévères suivant les époques et les endroits. Ces interdits ne sont pas imposés unilatéralement; seuls les écrits pouvant atteindre l'intégrité des mœurs, de quelque façon que ce soit, y étaient soumis. Le premier *Index librorum prohibitorum* publié à Rome parut en 1559, mais fut remplacé par un autre, daté de 1564, élaboré à l'aide d'une commission nommée par le concile de Trente. Avec quelques décrets concernant la censure des livres, il contient un catalogue d'ouvrages isolés, anonymes. Pie V érigea en 1571 une congrégation de l'Index chargée de le tenir à jour. En 1965, la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office changea de nom et de structure et

s'appela la Sacrée Congrégation pour la doctrine de la foi.

Une Église qui impose son autorité (1880-1896)

La sévérité de l'Église envers la littérature n'a certes pas commencé à la fin du XIX^e siècle, mais elle s'est intensifiée à cette époque. L'Église, présente partout au Québec¹, intervient dans la vie de la société et auprès de chaque individu. Le clergé s'est organisé; parallèlement, les deux principales villes, Montréal et Québec, en ont fait autant. Dans cette transformation, le phénomène de l'urbanisation s'est introduit et la venue d'immigrants européens a entraîné dans cette foulée de nouvelles idées.

Sous le règne de Mgr Ignace Bourget (1840-1876), les positions de l'Église face à l'imprimé ont, somme toute, été relativement paisibles. La rareté d'écrits d'auteurs québécois, la circulation limitée d'ouvrages étrangers et l'instruction réduite du peuple restreignaient les lectures.

Par ailleurs, on sent déjà l'influence sous-jacente d'un clergé qui, malgré son silence, demeure vigilant. La condamnation publique de l'Institut cana-

* Danielle-M. Rainville est bibliothécaire professionnelle. Cet article présente les grandes lignes du mémoire de maîtrise qu'elle a présenté à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

dien de Montréal², à partir de 1858, démontre bien les appréhensions d'un épiscopat soucieux de l'évolution certaine de la société. Le goût de la lecture, développé par le Mouvement littéraire de Québec en 1860, s'accroît rapidement; d'où la vive réaction de l'Église: mandements fermes, prédications généralisées, condamnation du *Pays* (1860) et de l'annuaire de l'Institut canadien (1868), voilà les manifestations dirigées contre certains imprimés et les idées qu'ils véhiculent.

S'il est acquis que le peuple a le droit de lire ou de ne pas lire un journal ou une revue, l'épiscopat estime indispensable de prémunir les catholiques contre toute publication dangereuse et d'interdire même la lecture des journaux qu'il juge dommageables aux intérêts de la foi et de l'Église. Pour sa part, Mgr Édouard-Charles Fabre (1876-1896) ne néglige rien sur ce chapitre. Les vingt années écoulées sous son administration indiquent une vigilance peu commune de l'Église québécoise vis-à-vis du monde de l'imprimé. Le mouvement de durcissement se justifie par un accroissement du nombre de publications «suspectes» et par la poussée de laïcisme à la fin du XIX^e siècle.

L'Église encourage fortement les bonnes lectures, celles qu'elle juge dignes d'un catholique. Sa principale préoccupation est de faire taire les contestataires de son autorité. Car l'astuce de certains directeurs est de présenter leurs journaux en y accolant l'étiquette catholique, tout en étant moralement condamnables³. Ce stratagème suscite des condamnations⁴ et des querelles autour d'événements précis. Au courant des faits, les évêques blâment sévèrement toute dérogation. L'inquiétude de l'épiscopat apparaît à travers des mandements, des lettres pastorales ou des circulaires. Des événements viennent accroître la vigilance des évêques québécois concernant la moralité de leurs fidèles. L'encyclique percutante *Humanum Genus*⁵ de Léon XIII, dénonçant une franc-maçonnerie qui encourage les écrits immoraux, se voulait une mise en garde sévère pour tous les peuples catholiques.

Peu après, par la bulle *Execrante jam anno*, le pontife exige la lutte aux passions et erreurs du siècle, parmi lesquelles se trouvent les imprimés:

Ajoutons à cela ces séductions du vice, ces funestes invitations au péché; nous voulons parler [...] de ces livres et de ces journaux écrits dans le but de ridiculiser la vertu et glorifier l'infamie, de tous ces arts qui, in-

ventés pour les besoins de la vie et les honnêtes jouissances de l'âme, sont mis au service des passions pour suborner les âmes.⁶

Aux documents pontificaux, sources d'enseignement et d'encouragement pour les évêques, vient s'ajouter une littérature ecclésiastique locale. Fondée en 1882, *La Semaine religieuse de Montréal*⁷ ne cache pas son aversion pour les livres dits dangereux et publie un nombre impressionnant d'articles relatifs à la lecture, la «bonne» et la «mauvaise». Quant à *La Semaine religieuse de Québec*⁸, publiée à partir de 1888, elle abonde dans le même sens. Son esprit est animé de craintes semblables face aux écrits «dangereux».

Suite au septième Concile provincial de Québec réunissant l'archevêque de Québec et ses évêques suffragants, Mgr Fabre émet, au nom de tous les membres, une mise en garde précise aux écrivains catholiques au sujet des feuilletons et des romans: pour l'épiscopat «l'ennemi du salut»⁹.

L'événement le plus retentissant fut sans contredit le combat entre Mgr Fabre et les libéraux de *Canada-Revue*, suscité par l'éclatant scandale de l'affaire Guihot¹⁰. Ce fait déterminant soulève toute la notion de liberté d'opinion et la liberté de presse à la fin du siècle dernier. À cette époque, «la liberté d'opinion et la liberté de presse étaient limitées par un cléricisme qui mettait la doctrine catholique à son service»¹¹. Ce climat n'empêchera pas le peuple québécois de se défaire lentement de ses structures traditionnelles.

Une Église sûre de sa puissance (1896-1910)

La période délimitée par les années 1896 et 1910 est profondément marquée par la constante vigilance du successeur de Mgr Fabre: Mgr Paul Bruchési (1897-1922). Au seul chapitre des lectures, il édicte deux fois plus de directives que son confrère du diocèse de Québec. Son intervention empêchant la réalisation du projet Carnegie est plus que significative.¹² Aidé en cela par des journalistes fervents, l'épiscopat québécois s'impose une fois de plus.

Cependant l'inquiétude des évêques s'accroît devant la montée rapide de l'«immoralité» des écrits, tant au niveau des journaux que des livres étrangers. Les *Semaines religieuses* participent activement à enrayer ce «mal» en publiant coup sur coup des articles réprobateurs. L'encyclique *Pascendi*¹³ de Pie X, condamnant en bloc les principes du modernisme, vise évidemment les écrits qui en résultent. Ce

document conduit les évêques du Québec à une surveillance vigoureuse: un comité spécial de censure est institué aussitôt.

Le Concile plénier, réunissant l'ensemble de l'épiscopat du Canada, tenu à Québec en 1909, dont les actes et décrets seront promulgués en 1912, et le XXI^e Congrès eucharistique international, tenu à Montréal en 1910, encouragent les «saines» lectures et dénoncent une fois de plus les ravages des écrits dits corrupteurs.

L'opposition épiscopale, maintenue depuis plusieurs décennies, s'étendra au delà de la deuxième grande guerre. Les réprobations directes adressées aux directeurs de journaux de Montréal et de Québec, les protestations multiples contre la réclame des théâtres dans les journaux, les anathèmes personnels envers certains auteurs: toutes ces réactions ecclésiastiques, combinées aux succès réels qu'elles remportent, attestent la détermination agissante des évêques au plan des valeurs sociales du Québec.

La période des premières ruptures (1911-1939)

L'époque entourant le premier conflit mondial n'est pas particulièrement dure à l'endroit des imprimés. Les interventions épiscopales envers les lectures diminuent. Le peuple n'a pourtant rien perdu de son enthousiasme pour la lecture. Cependant, le Concile plénier remet à la chaire et au confessionnal la tâche de réprimer l'envahissement de l'erreur par les «auteurs d'impiété»¹⁴.

Les ravages que cause la guerre occasionnent néanmoins des réflexions et des examens de conscience qu'un rédacteur de la *Semaine religieuse de Québec* distingue à la fin de l'année 1917. L'angoisse, la douleur et la mort sont, pour lui, des maux sociaux que «la perversion des esprits plus que [...] la perversion des mœurs» entraînent.

Or parmi les agents corrupteurs des esprits, des cœurs, des mœurs; parmi les agents qui dégradent un peuple et une société, il faut compter la lecture [...]. Le livre, la revue, le journal sont des agents redoutables, secrets, insinuants, qui se dissimulent facilement, qui entrent sans être vus de ceux qui devraient voir, qui opèrent même à l'insu de ceux qui les lisent.¹⁵

Les années 1920 marquent un tournant important pour l'Église catholique au Québec. Après une apogée de quelque quarante années, c'est le début d'une lente régression caractérisée par la renonciation de son influence politi-

que. Or, même si l'Église abandonne les questions de l'État, elle contribue toujours à l'éducation de la société québécoise. Quant aux lectures, elles continueront d'être soumises à une surveillance régulière. Les sentinelles de la foi et des mœurs feront le guet encore longtemps autour des valeurs chrétiennes menacées. Car, en 1920, les lectures ne cessent d'être vues par l'Église comme un danger comminatoire.

L'entre-deux-guerres témoigne, dans l'histoire des imprimés et de l'Église, des derniers sursauts entre ces deux institutions avant l'assouplissement final des années conciliaires. Néanmoins, ce temps de modernisme, marqué par des agitations sociales et économiques, dépeint une image encore sévère de querelles entourant les lectures.

Notamment à l'époque dite des «années folles», le Québec connaît des transformations importantes qui modifient les valeurs morales de la population. De la reprise de l'activité industrielle jusqu'à la crise économique en 1929, se déroule une période de laisser-aller général sur le plan des mœurs. D'ailleurs, la moralité décline en tous lieux. «Phénomène lamentable, s'écrit Benoît XV en 1920, les mœurs sont plus corrompues, plus dépravées que précédemment»¹⁶.

Durant la décennie de 1929 à 1939, la question des lectures constitue une préoccupation importante de l'épiscopat. Les évêques reviennent souvent sur ce point en des termes plus ou moins fermes, plutôt plus que moins. Mais ils doivent résoudre des problèmes sociaux et religieux plus urgents, telles les préoccupations relatives au communisme soviétique, au neutralisme en éducation, à la tempérance et aux attitudes des catholiques en temps de crise.

Ce sont à ces nombreuses difficultés que se trouve confronté Mgr Georges Gauthier (1922-1940). Mais lorsqu'il doit faire face aux problèmes des lectures, il s'en remet aux décisions de l'ensemble des évêques. En 1938, l'archevêque-coadjuteur publie les *Constitutions synodales du diocèse de Montréal*¹⁷ renfermant les principales directives relatives aux lectures, règlements observés dans d'autres diocèses. Quant au cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, o.m.i. (1931-1947), il fera nettement connaître ses pensées dans son influente *Discipline diocésaine*¹⁸. Les articles 193 à 204, 842, 870 à 873, 1241 et 1361 prescrivent des mises en garde

contre le «danger» des lectures. Ces articles reprennent, dans l'ensemble, la pensée traditionnelle de l'épiscopat québécois des premières années du siècle en accentuant cependant les restrictions concernant la littérature dite obscène.

Depuis le début des années 1920 les chefs de l'Église ont poursuivi sans relâche l'immoralité montante des écrits. L'évolution intellectuelle et l'effervescence littéraire amorcée au début de la décennie de la crise économique suscitent de réelles inquiétudes chez le clergé catholique. La sévérité du contrôle ecclésiastique sur les lectures a vite repris son allure avec une ardeur qui rappelle celle d'un Bourget ou d'un Taschereau. Avec l'arrivée du nouveau Prince de l'Église à la tête du diocèse de Québec, les interdits directs reprennent et, pour les faire connaître, le cardinal utilise plus souvent la *Semaine religieuse de Québec*¹⁹.

Mais s'il devient de plus en plus difficile de contrôler la masse des publications de toutes sortes, l'Église les regarde d'un œil attentif durant encore plusieurs années.

Enfin, malgré la résistance de l'Église québécoise comme institution en face de tous les changements sociaux profonds, il faut y voir néanmoins un certain fléchissement de sa position et une diminution de son prestige. C'est ainsi que le monde de l'imprimé, devant une Église encore triomphaliste, puis ébranlée, verra peu à peu ses assises s'établir dans une société en plein remous.

Effacement culturel de l'Église (1939-1960)

La reprise des hostilités à l'échelle mondiale s'abattit sur un Québec pas encore rétabli de la longue crise économique qui ébranla son organisation sociale. Au début de la guerre, les évêques constatent une diffusion impressionnante de littérature dite pestilentielle qui semble, à leurs yeux, n'avoir d'autre but que celui de bouleverser l'ordre moral et civil. C'est pourquoi dans une lettre pastorale orchestrée par le cardinal Villeneuve, ils élèvent la voix «contre le fléchissement de la moralité»²⁰. Ils s'inquiètent, notamment, du bouillonnement des idées nouvelles véhiculées par différents médias dont la radio et les journaux.

Après le deuxième conflit mondial, le Québec subit des transformations importantes. Le gouvernement de Maurice Duplessis établit de nouvelles

réformes socio-économiques. L'Église doit s'ajuster face à l'augmentation incessante de l'industrialisation et de l'urbanisation, qui amène une forte concentration urbaine (70% en 1951). Aux prises avec cette situation nouvelle, les chefs de l'Église québécoise se voient contraints, devant l'état de la vie ouvrière, de réajuster leur tir.

À la fin des années 1950, la censure ne se fait plus nommément en public, ou peu s'en faut. Les dénonciations répétées et directes à la suite d'une publication par trop scandaleuse et la nature clandestine que donne à tous ces imprimés un peu hardis le caractère officiel de toutes ces mesures prohibitives et de ces condamnations, ont pour résultat d'aviver la curiosité du public, de faire connaître et remarquer les ouvrages nommés dangereux. Et l'Église l'a bien compris quand, en 1956, la guerre ouverte à certains petits journaux «jaunes» de Montréal, en a fait monter le tirage hebdomadaire de 125,000 à 300,000 exemplaires²¹. Elle constate d'ailleurs un phénomène semblable chez certains éditeurs, qui se targuent d'utiliser les reproches attribués aux livres en insistant sur les raisons de leur mise au ban, accroissant ainsi leurs ventes.

Par ailleurs, dans plusieurs villes, les forces civiles s'appliquent à rétablir partout un ordre moral, complétant les efforts du clergé. Bien loin l'époque durant laquelle les évêques élaboraient seuls les moyens de combat. Depuis la fin de la guerre, la situation s'est quelque peu transformée. Au temps où l'Église se fait plus silencieuse, les voix des journalistes et des critiques catholiques s'élèvent de concert contre les écrits dits scandaleux.

À la veille des réformes sociales et culturelles que l'on a appelées la révolution tranquille, l'Église québécoise semble amorcer une sorte de repli. Les chefs diocésains n'interviennent qu'indirectement. Or, l'arrivée remarquable du futur cardinal Paul-Émile Léger, qui succède à Mgr Joseph Charbonneau (1940-1950) dans le diocèse de Montréal, donne à partir de 1950, une nouvelle impulsion au débat des lectures. Mgr Léger constate avec peine la vague de matérialisme qui prend racine à Montréal. Aussi demande-t-il que les écrits cessent d'être des «véhicules d'idées subversives»²².

Former le jugement et la conscience morale des lecteurs et écrivains a été, plus particulièrement depuis la fin de la deuxième guerre, un souci constant de l'Église du Québec. Mais à partir de

1950, la société québécoise devient un monde pluraliste au niveau des valeurs et de la culture. Les mots que l'Église employait ne provoquent plus les mêmes résonances. Elle se retrouve ainsi dans un monde très mobile à partir des années 1960 : d'où son changement d'attitude.

L'*Index librorum prohibitorum*, dont la dernière édition refondue remonte à 1948, mais qui avait été tenu à jour avec de nouvelles condamnations au cours des années, perd sa force canonique en 1965, lors de la réforme du Saint-Office, tout en conservant sa valeur comme guide moral. Par conséquent, l'Église fait appel à la maturité des consciences des lecteurs, des auteurs, des éditeurs et des éducateurs.

Au moment du concile Vatican II, la formation de l'esprit humain par la culture littéraire ou scientifique devient pour l'Église un élément utile d'apostolat dans le domaine des moyens de communication sociale. Désormais, l'ensemble des évêques québécois situe les imprimés au rang des moyens disponibles, susceptibles de «répondre à l'attente de la grande communauté humaine aussi bien qu'aux desseins du Créateur²³». S'en remettant plutôt à la conscience individuelle, l'épiscopat se mêlera de moins en moins à la question des lectures. Effectivement, suite au Concile, s'amorce au Québec un mouvement de repli définitif de l'Église vis-à-vis de la littérature.

L'époque que nous venons d'évoquer à vol d'oiseau ne représente qu'un tableau sommaire d'une réalité très complexe. Elle est sans doute la plus significative dans le récit des relations entre l'Église du Québec et le monde de l'imprimé. Elle rend compte des phases d'évolution de la hiérarchie religieuse en matière d'imprimés. Les luttes de l'après-guerre, menées autour de l'obscénité des imprimés, constituent un tome important dans lequel s'est écrit le dernier épisode d'une chronique liée à la littérature.

Pendant que le Québec est profondément plongé dans une «mer boueuse d'immoralité» manifestée davantage dans le secteur des imprimés, l'Église avisée reste sur ses gardes. Elle continue toujours de répéter les mises en garde et les défenses entourant les mauvais écrits, soulevant, le cas échéant, la moralité du sixième commandement de Dieu. En dépit de cette inquiétude, la pénétration d'idéologies et de doctrines contraires aux valeurs préconisées par l'Église, visant à

ébranler la famille et la religion, se présente peut-être comme un danger encore plus sombre. Ainsi, tout en voulant écarter la population des périls moraux, les pères de l'Église luttent spécifiquement contre les idées subversives des écrits; par exemple : naturalisme, matérialisme, modernisme. C'est également sur ce plan que se situe l'affrontement entre le monde de l'imprimé et l'Église. En fait, l'Église cherche à protéger ses doctrines et son rôle au niveau des écrits. Ainsi, elle revêt instinctivement un caractère d'extrême circonspection.

L'action du cardinal Léger, dans les années 1950, est caractérisée par sa détermination. Celle des autres évêques devient irrégulière et inégale car, surtout à partir de cette période, les chefs n'agissent plus unilatéralement. Les mouvements d'Action catholique et les autorités civiles viennent prêter main forte aux évêques. La question de la moralité dans les écrits est plus que jamais dénoncée par les laïcs. Cette collaboration marque une étape significative dans l'évolution du clergé, puisqu'il accepte dorénavant le partage de sa tutelle au niveau des moyens de communication. Dès à présent, il importe plus à l'Église d'encourager les lectures «utiles» que de réfuter les «mauvaises».

À la fin de la période étudiée, durant les années 1960, le succès ou l'échec reste difficile à évaluer. Il y aurait, en fait, toute une étude parallèle à faire sur le sujet. Durant cette période conciliaire, les deux parties cherchent un terrain d'entente. Les relations se sont considérablement détendues entre ces deux institutions, mais les progrès s'arrêtent là.

Un tel rapprochement a sûrement été favorisé par l'éclosion d'une littérature locale. Il s'est concrétisé lorsque, aux livres et aux journaux, ont succédé d'autres moyens de communication capables de véhiculer les idées nouvelles. L'apparition du cinéma, de la radio et de la télévision sont des éléments qui ont diminué l'impact de ces moyens de propagande.

Conclusion

Les activités du monde de l'imprimé n'ont pas laissé l'Église indifférente. Au contraire, les interventions du clergé, dans ce domaine en particulier, ont largement modelé la vie socio-culturelle du Québec. Au niveau de l'activité littéraire, l'étude de leurs relations éclaircit, dans une certaine mesure, les

retards littéraires au point de vue de la création et surtout de la diffusion. Au surplus, elle fait voir l'ensemble des croyances et des habitudes qui étaient celles des Québécois. Les imprimés critiqués par l'Église dépeignent bien, comme mode d'expression culturelle, les mouvements irréguliers d'une société tiraillée entre la morale et la liberté. C'est dans cette optique que les manifestations littéraires révèlent l'état d'esprit et l'attitude de l'épiscopat ou de la société.

À partir de la fondation du diocèse de Québec jusqu'au concile Vatican II, les produits de l'activité littéraire en opposition avec les doctrines du clergé ont invariablement provoqué de vives discussions. La somme frappante des défenses et des restrictions émises par les membres du clergé est on ne peut plus probante. Largement commentés dans les chaires, lettres circulaires et mandements forment un corps de doctrine dont il est dangereux de s'écarter. Durant la période qui nous intéresse, le discours de l'Église n'a pas changé. C'est plutôt l'environnement qui s'est transformé. Le succès de son discours, dans une société traditionnelle, est devenu, dans une société urbaine, bien aléatoire.

En plus du respect des principes moraux imposé par l'autorité religieuse, l'Église a aussi voulu enraciner son enseignement doctrinaire traditionnel et conservateur au cœur de tous les Québécois. De fait, c'est ce qui apparaît à l'examen des textes épiscopaux sur les imprimés. Les documents s'apparentent les uns aux autres par leur fond et leur forme. De cette ressemblance transparaît une ligne de pensée plutôt hiératique, malgré une vitalité idéologique observée au cours de la période étudiée.

Les sujets de désapprobations sont souvent les mêmes; par exemple : dangers du roman, infiltration d'idéologies par les écrits, foi compromise par les lectures frivoles et nuisibles. Ces éléments inquiétants pour l'Église justifient le comportement modérateur de tous ses membres. Compte tenu des ravages causés par la «mauvaise» littérature, les hommes d'Église tentent de faire admettre aux fidèles l'urgence de la situation. Dans ce but, ils font donc appel aux styles littéraires les plus diversifiés : de l'allégorie au symbole, en passant par l'exagération et la connotation métaphorique. Les lettres et les avis d'un Fabre, d'un Villeneuve ou d'un Léger présentent cette éloquence et font ressortir la cause pro-

fonde de la polémique au sujet des imprimés : empêcher l'invasion d'idéologies et de modes extérieures menaçantes pour les valeurs traditionnelles afin de rendre, d'une certaine manière, la société réfractaire à l'infiltration d'influences étrangères. En bref, ils combattirent les progrès de l'esprit humain au lieu de les favoriser.

Mais, à partir du moment où le clergé abandonna l'instruction publique, il remit de ce fait au gouvernement les responsabilités relatives à la lecture et à l'organisation des bibliothèques. Somme toute, l'Église devenue silencieuse aux lendemains de Vatican II, se retrouve dans une société où la soumission populaire s'est vite transformée en révolution passive, en abandon des valeurs traditionnelles, pour se tourner vers une réflexion libre correspondant mieux aux critères de son époque.²⁴

Notes

1. On se reportera aux indications démographiques réunies dans l'article de Louis-Edmond Hamelin, «L'évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec», *Recherches sociographiques*, vol. II, n° 2 (avril-juin 1961), pp. 189-241.
2. Voir à ce sujet l'excellente analyse de Léon Pouliot, *Mgr Bourget et son temps; tome IV, Affrontement avec l'Institut Canadien, 1858-1870*. (Montréal, Bellarmin, 1976), pp. 23-41.
3. Il s'agit du journal *Le Monde* et de la *Revue Canadienne*, Mgr Fabre au clergé de son diocèse, 9 octobre 1881, *Mandements, lettres pastorales, Circulaires et autres Documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection*. [Dorénavant, cet ouvrage sera cité par cet acronyme : MEM.] vol. IX, pp. 390-396; 29 janvier 1882, l.c., pp. 397-401; 25 mars 1882, l.c., pp. 430-431.
4. Condamnation du journal *Le Réveil*, Mgr Taschereau au clergé de son diocèse, 31 août 1876, *Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*. [Désormais, cet ouvrage sera désigné par cet acronyme : MEQ.] vol. V, p. 421. Condamnation du *Daily Witness* de Montréal, Mgr Taschereau au clergé de son diocèse, 10 avril 1875, *MEQ*, vol. V, p. 278. Condamnation du *Courrier des États-Unis*, Ordonnance de Mgr Taschereau concernant le *Courrier des États-Unis*, *La Vérité*, vol. II, n° 1, 29 juillet 1882, p. 2. Aussi : Mgr Taschereau au clergé de son diocèse. «Lettre pastorale pour défendre la lecture du *Courrier des États-Unis*», 18 juillet 1882, *MEQ*, vol. VI, pp. 324-325. Également dénoncé par Mgr Fabre; Mgr Fabre au clergé de son diocèse, 26 octobre 1882, *MEM*, vol. IX, p. 466. Condamnation de la brochure *La Source du mal de l'époque au Canada. Par un catholique*. Mgr Fabre au clergé de son diocèse, 20 janvier 1884, *MEM*, vol. IX, p. 539; Mgr Taschereau au clergé de son diocèse, 2 février 1884, *MEQ*, vol. VI, p. 391. *La*

Enfin...

la
deuxième
édition
des



Canadian Subject Headings

Les bibliothécaires, documentalistes et tous ceux qui s'intéressent aux études canadiennes se réjouiront de la parution d'une nouvelle édition de cet ouvrage de référence essentiel pour la recherche. Ce répertoire de vedettes-matières canadiennes de langue anglaise a été considérablement revu et augmenté pour tenir compte des modifications apportées aux *Library of Congress Subject Headings* depuis 1976 et la publication de la deuxième édition des *Règles de catalogage anglo-américaines*.

Canadian Subject Headings: Second Edition/deuxième édition (CSH2) comprend une **introduction** fouillée en français et en anglais, un nombre accru de vedettes-matières, un **réseau serré de renvois** (des plus utiles aux utilisateurs de bases de données) et **deux index**, anglais-français et français-anglais, **reliant les vedettes des CSH2 aux vedettes** de langue française du *Répertoire de vedettes-matière* de l'Université Laval.

Canadian Subject Headings: Second Edition/deuxième édition peut être commandée du Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9. Téléphone: (819) 997-2560. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Prix: 18,50 \$ au Canada, 22,20 \$ ailleurs. N° de catalogue: SN3-106/1985. ISBN 0-660-11786-X.



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

Canada

- Lanterne d'Arthur Buies interdit : Mgr Taschereau au clergé de son diocèse. 8 novembre 1886, *MEQ*, vol. VI, p. 591.
5. *Epistola encyclica Humanum Genus* dans *Leonis XIII acta*, vol. IV (Rome, Typographia Vaticana, 1885), pp. 43-70.
6. Léon XIII, «*Exeunte jam anno*», 25 décembre 1888, *MEQ*, vol. XI, p. 64, *MEM*, vol. X, p. 479; *La Semaine religieuse de Montréal* [Dorénavant, cet ouvrage sera cité par cet acronyme : *SRM*], 26 janvier 1889, vol. VII, n° 4, pp. 63-67; 2 février 1889, vol. VII, n° 5, pp. 83-90.
7. L'hebdomadaire *La Semaine religieuse de Montréal* est successivement propriété de Paul Dupuy en 1882, puis de E. Sénécal et Fils en 1882-1883 et finalement de l'Archevêché de Montréal en 1883 qui en confie la direction aux abbés Émard, Bruchési et Archambault. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours, 1880-1895*. (Québec, P.U.L., 1977), tome 3, pp. 196-197.
8. *La Semaine religieuse de Québec*, hebdomadaire, est d'abord propriété du curé David Gosselin, un ultramontain. En août 1901, l'archevêque de Québec achète la *Semaine* et en confie la direction à l'abbé Victor-Alphonse Huard. Tirage : 1000 en 1892, 4100 en 1940, 3100 en 1960. André Beaulieu et Jean Hamelin, l.c., pp. 196-197.
9. Mgr Fabre au clergé de son diocèse. 15 avril 1889. *SRM*, vol. VII, n° 18, 4 mai 1889, p. 341.
10. L'abbé Julien-Marie Guihot, d'origine française, suite à un scandale de mœurs — il rendit une femme enceinte — fut expulsé de la compagnie de Saint-Sulpice puis expédié en France.
11. Jean de Bonville. «La liberté de presse à la fin du XIX^e siècle; le cas de Canada-Reviews». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 4 (mars 1978), p. 523.
12. En mars 1910, le maire de Montréal, Raymond Préfontaine sollicitait du philanthrope Andrew Carnegie une aide financière (150.000 \$) pour la fondation d'une bibliothèque publique. Les responsables de cette bibliothèque, destinée à l'usage de la population majoritairement canadienne-française et catholique, exprimaient l'intention d'exclure du bureau de censure toute présence cléricale. En somme la question de la censure était à l'origine du conflit. Voir à ce sujet l'excellente étude de Marcel Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*. (Montréal, Fides, 1982), 280 p. (En particulier les pages 200 à 203).
13. Lettre encyclique *Pax Dominus Gregis* in *Actes de S.S. Pie X*, tome 3, (Paris, Maison de la bonne presse [s.d.], pp. 85-177.
14. *Acta et decreta Concilii plenarii Quebecensis primi*. (Québec, L'Action sociale limitée, 1912), pp. 291-297.
15. «Les lectures», *La Semaine religieuse de Québec* [Désormais, cet ouvrage sera cité par cet acronyme : *SRQ*, vol. XXX, n° 12, 22 novembre 1917, p. 189.
16. Benoît XV, *Motu proprio Bonum sane*, 25 juillet 1920, cité par Mgr L.-A. Pâquet, «Allocution de Mgr L.-A. Pâquet», *SRQ*, vol. XXXIV, n° 10, 3 novembre 1921, p. 158.
17. *Constitutions synodales du diocèse de Montréal* publiées et promulguées par Mgr Georges Gauthier, (Montréal, Archevêché de Montréal, 1938), articles 335, 337.
18. *Discipline diocésaine publiée par l'autorité de S. Em. le cardinal Villeneuve, o.m.i.*, 3^e éd. refondue selon le code de droit canonique, (Québec, L'Action Catholique, 1937), 676 p.
19. Outre le roman de J.-C. Harvey, *Les démissionnaires*, et *L'Ordre*, le cardinal Villeneuve interdit le fascicule mensuel *Vie et liberté SRQ*, vol. XLVII, n° 11, 15 novembre 1934. Il défend également le *Picture News*, publication jugée scandaleuse. l.c. vol. XLVII, n° 42, 20 juin 1935, p. 659. Et il émet deux communications : «Contre le sensationnalisme», l.c., vol. XLIX, n° 49, 4 août 1937, pp. 770-771; «Revue et magazines indécents», l.c., n° 51, 19 août 1937, pp. 802-803.
20. Mgr Villeneuve au clergé de son diocèse. 31 décembre 1940, *MEQ*, vol. XVI, p. 227.
21. Gérard Lemieux, «Pour une lutte plus efficace contre la littérature obscène» *SRQ*, vol. LXVIII, n° 22, 26 janvier 1956, pp. 345-347.
22. Mgr Léger au clergé de son diocèse. 13 octobre 1951, *MEM*, vol. XXII, p. 626.
23. «*Instrumentis communicationis socialis (Inter Mirifica)*» «*Les moyens de communication sociale dans Concile œcuménique Vatican II, constitutions, décrets, déclarations*». (Paris, Éditions du Centurion, 1967), pp. 651-668. Voir en particulier : p. 657 n° 7, p. 658 n° 9, p. 662 n° 14.
24. Pour une discussion détaillée des événements entourant le phénomène de la censure, voir notre mémoire de maîtrise en bibliothéconomie, *Le monde de l'imprimé et l'Église au Québec, 1880-1960*, (Montréal, Université de Montréal, 1983), 138 p.

XIV^e congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec

Compte rendu par Carol Couture*

L'Association des archivistes du Québec, qui regroupe plus de 500 membres œuvrant dans le domaine de l'archivistique au Québec et ailleurs, a tenu son XIV^e Congrès annuel les 14, 15, 16 et 17 mai 1985, à Montréal, à l'Hôtel Régence Hyatt. Le thème du Congrès *La gestion des archives au cœur des nécessités administratives, technologiques et culturelles* reflète clairement la volonté qu'a l'Association de voir s'intégrer l'archivistique à notre société contemporaine. Tel que l'a déclaré la présidente de l'Association, madame Ginette Noël, «...après de nombreuses années de recherche et de réflexion, l'archiviste québécois a trouvé son identité propre et n'en est pas peu fier.»

Il faut noter que la mise en place de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives sont pour beaucoup dans l'émergence d'une archivistique propre au milieu administratif québécois et que ces éléments tissent lentement mais sûrement une toile de fond en ce domaine. Naturellement, les activités que l'Association organise tout au long de l'année et, tout particulièrement, son congrès annuel sont des occasions rêvées pour les spécialistes de

l'archivistique de jeter sur ce canevas les bases d'une discipline qu'ils sont à établir.

Au programme de ce Congrès qui, pour la première fois, occupait trois journées complètes, des activités professionnelles portant sur des thèmes purement archivistiques, des activités d'intérêt plus général, des événements spéciaux tel que remise de prix et des visites de kiosques à caractère commercial, le tout assaisonné de périodes consacrées à l'administration de l'Association. Il importe aussi d'insister sur la présence de plusieurs intervenants de marque représentant divers pays soit l'Allemagne, les États-Unis, la France, les Pays-Bas et le Sénégal.

Les ateliers touchant plus spécifiquement l'archivistique ont porté sur des sujets tels que les services éducatifs et d'animation d'archives au Québec et en France; les archives et l'administration; les calendriers de conservation; les nouvelles technologies; les archives de la radio de langue française au Canada; les normes de description en archivistique; urgence-archives (plan de traitement et politique de conservation); le droit à la vie privée et le droit du public à l'information; le traitement et l'exploitation des archives photographiques aux Archives nationales du Québec; l'utilisation des archives dans les causes de béatification et de canonisation et le traitement du fonds d'archives de l'Association

générale des étudiants de l'Université de Montréal (A.G.E.U.M.).

Le Congrès fut marqué aussi par des conférences particulièrement intéressantes portant sur la science et la technologie au Québec (Maurice L'Abbé, Président du Conseil de la science et de la technologie, Gouvernement du Québec) et sur le «Management Information: and Interdisciplinary Approach» (William Benedon, CRM). Il faut noter aussi la description des plus prenantes que Son Excellence l'Honorable Maurice Sauvé fit de l'acquisition et de la restauration de sa propriété de Saint-Charles-sur-le-Richelieu ainsi que la présentation que fit monsieur Jean-Pierre Wallot, archiviste fédéral, sur les objectifs qu'il s'est fixés au début de son mandat.

Il y eut enfin remise d'une bourse d'études (1 000 \$) par l'A.A.Q. pour la réalisation d'une recherche en archivistique. La bourse fut attribuée à une étudiante de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, Mlle Chantal Filion, qui prépare un mémoire de maîtrise portant sur le traitement qui est réservé aux archives dans le milieu professionnel de la région de Montréal.

* Carol Couture est directeur des Archives de l'Université de Montréal et est professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la même institution.

En commençant par soi-même

par Roger D. Landry*

La politique de gestion des ressources humaines à La Presse vise à mettre à profit le talent de tous les membres et à susciter leur fierté envers l'entreprise. Le respect des collaborateurs, une bonne circulation de l'information et l'exemple des dirigeants représentent les principes qui favorisent la négociation dans l'harmonie, plutôt que l'affrontement.

Human resources management at La Presse takes account of every employee's skills and aims at bringing out everyone's pride in his job. Consideration for fellow-workers and efficient communications, with the managers setting the example, are propitious to smooth collective bargaining.

Introduction

Je suis heureux de me retrouver parmi des gens qui, comme vous, ont la fierté de leur profession et le démontrent clairement en se réunissant chaque année pour discuter ensemble des moyens d'améliorer leurs services à la communauté.

Vous avez d'ailleurs raison d'être fiers de ce que vous êtes et de ce que vous faites. C'est grâce à vous que les chercheurs, les historiens, les intellectuels et les étudiants ont accès à des richesses documentaires qui, autrement, auraient de grandes chances de s'entasser dans des sous-sols ou sur des tablettes que la poussière aurait vite fait de recouvrir. Vous êtes, pour des milliers des vôtres, des guides non seulement précieux mais, dans bien des cas, indispensables.

Je suis heureux aussi de me trouver parmi vous, parce que le thème que vous avez choisi pour votre congrès : «NOS RESSOURCES HUMAINES, LA CLÉ D'UN BON SERVICE» traduit une philosophie qui m'est chère depuis longtemps.

J'ai appris par l'expérience, en effet, que, dans quelque entreprise que ce soit, le facteur humain est celui qui compte le plus quand il s'agit de réussite. A fortiori cela vaut-il quand l'entreprise dont il s'agit est une entreprise de service. Un personnel démoralisé, un

personnel qui a l'impression d'être mal apprécié, d'être étranger dans sa propre maison, ne fournira jamais qu'un rendement médiocre, quelle que soit, par ailleurs, sa compétence professionnelle. Il importe donc, au plus haut point, de se doter face au personnel de règles de conduite qui soient intégrées à une politique globale de gestion et qui visent, avant tout, à tirer profit au maximum des talents de tous les membres de l'équipe.

Et je propose dès le départ qu'une telle politique comporte au moins les trois points suivants : 1. le respect des collaborateurs, 2. une bonne circulation de l'information, et 3. l'exemple qui doit venir d'en-haut. C'est ce dernier point, vous vous en doutez bien, qui m'a inspiré pour le titre de mon exposé, dont l'ensemble, de toute façon, reflète particulièrement mon expérience à LA PRESSE... et qui s'adresse d'abord à ceux qui sont en position d'autorité.

Le respect des collaborateurs

Tout d'abord, il faut se dire qu'un directeur n'a pas à être bête ou dénué de tout sens humain. Son succès ne se mesurera jamais au nombre d'existences qu'il aura détruites, ni au nombre d'ulcères qu'il aura provoqués. Il se mesurera essentiellement à la discipline qu'il se sera imposée, à l'épanouissement que pourront atteindre ses collaborateurs et à l'harmonie que son sens de la justice et de l'équité aura fait régner de haut en bas de l'entre-

prise. Ce qu'il doit comprendre, c'est que la responsabilité de l'administrateur d'aujourd'hui est à la fois personnelle et globale, individuelle et collective. Le directeur doit être avant tout un animateur, une personne capable d'amener les autres à se dépasser, voire de se préparer d'éventuels successeurs.

Une première façon de respecter ses subalternes c'est de s'intéresser à ce qu'ils font, tant au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur, et de maintenir des contacts personnels avec chacun d'eux dans toute la mesure du possible.

Ces employés ne sont pas de simples pions sur un échiquier, mais des collaborateurs. Chacun aspire normalement à être apprécié selon son mérite, à être critiqué, évidemment, s'il commet des impairs, mais aussi à être louangé, s'il réalise une performance au-dessus de l'ordinaire. Une poignée de main, une parole, un moment d'écoute de la part du grand patron ou des cadres supérieurs personnalisent, par exemple, des rapports qui ne peuvent qu'en bénéficier.

Personnellement, je me suis toujours fait un devoir de ne pas lésiner sur les heures consacrées aux contacts avec les employés des différents services. Je n'ai pas peur de serrer des mains et je m'efforce d'être le moins lointain possible.

Mais je reviens à l'appréciation du travail des employés. Je m'inspirerai ici d'une étude de l'American Press Institute qui, assez récemment, énonçait

* Roger D. Landry est président et éditeur de La Presse.

une série de suggestions sur la façon de remonter le moral d'une salle de rédaction. Certaines de ces suggestions sont sûrement valables dans n'importe quel milieu.

Par exemple, l'étude recommandait de formuler les critiques en privé et de ne pas trop souligner les petites erreurs. C'est évidemment à retenir, à moins que la convention collective ne prévoie qu'une copie doit être remise au syndicat. Par contre, on retiendra sûrement sans réserve la suggestion voulant que les félicitations, lorsqu'il y a lieu, soient, elles, publiques.

Et quand y a-t-il lieu de féliciter, selon l'étude de l'American Press Institute? Pas trop fréquemment, mais chaque fois qu'un employé ou un groupe d'employés vont au-delà de ce qu'on est en droit de s'attendre d'eux. Cela peut se faire, par exemple, à l'aide de notes d'appréciation épinglées au babillard. Dans ce même contexte, on se fera aussi un devoir de transmettre aux intéressés des félicitations reçues de clients qui prennent la peine de téléphoner ou d'écrire pour dire combien ils ont apprécié les services reçus.

Une autre façon de montrer son estime pour ses collaborateurs est, notamment, de trouver le moyen de s'associer aux moments particulièrement heureux ou malheureux de leur existence; c'est aussi d'avoir un bon mot pour les réussites personnelles de ceux-ci en dehors du travail (élection à la présidence d'un organisme de charité, scores exceptionnels au golf, abandon de la cigarette, actes d'héroïsme, etc.). Tout cela, pour cimenter des liens, faire comprendre à tous qu'ils sont importants, qu'ils sont au cœur de l'entreprise, que dis-je, qu'ils sont l'entreprise. Et l'étude de l'American Press Institute ajoute, avec beaucoup d'à-propos: «Arrêtez-vous parfois au bureau d'un ou l'autre de vos subalternes. Ne les forcez pas toujours à se déplacer pour venir au vôtre... Enfin, souriez plus souvent que vous ne le faites présentement.»

Dans le même ordre d'idées, le respect de ses collaborateurs implique encore le souci qu'on doit avoir pour leur bien-être physique ou moral... Comment un tel souci peut-il se traduire dans le concret? Quelques suggestions: pensons à la propreté des lieux de travail, par exemple, à leur éclairage, à leur aération. Pensons aussi à des lieux mieux divisés, selon des aires qui permettent une certaine intimité, à des lieux bien décorés, à des

oasis de repos si possible, etc. La liste pourrait s'allonger. Il suffit de faire appel à son imagination et de se demander de quelles attentions on aimerait être l'objet si, au lieu d'être patron, on était simple employé.

Comme je l'ai laissé entendre plus haut, j'ai essayé de m'inspirer de cette philosophie à LA PRESSE. Nous avons, par exemple, notre bulletin interne qui paraît périodiquement et dans lequel nous soulignons aussi bien les nouvelles politiques du journal, que les mutations, les promotions, les mises à la retraite de nos employés, ainsi que les prix ou trophées que leur travail a pu leur mériter. Nous avons aussi comme politique d'organiser de petites fêtes pour souligner les réussites particulières, de doubler le montant des prix que nos employés remportent, d'encadrer leurs portraits et de les placer en des endroits bien en vue de la maison.

Au plan du bien-être physique et moral de nos employés, nous avons investi des sommes considérables pour améliorer l'aération, la climatisation, l'éclairage et l'aménagement des lieux. Nous avons, notamment, fait un large usage de plantes comme ornements ou décorations. Il y a deux ans, nous avons même procédé au ravalement de notre ancien édifice de la rue Saint-Jacques. Et, l'an passé, nous avons inauguré une terrasse de 1200 pieds carrés sur le toit de notre édifice, terrasse où les employés peuvent, en été, bénéficier des rayons du soleil tout en y prenant leur lunch comme s'ils étaient en pique-nique. Enfin, encore l'an passé, nous avons transformé un étage complet d'un édifice adjacent qui nous appartient, rue Saint-Antoine, en centre de conditionnement physique, avec douches et piste de jogging.

Une bonne circulation d'information

J'en arrive à mon deuxième point: l'importance d'une bonne circulation de l'information à l'intérieur de l'entreprise si l'on veut que tout le monde se sente motivé à donner son plein rendement.

Il y a quelques années, un slogan publicitaire souvent entendu à la télévision disait: ON EST SIX MILLIONS: FAUT SE PARLER. Ce slogan devrait toujours trouver son application dans l'entreprise. Bien des malaises, susceptibles de dégénérer en de rudes affrontements, pourraient être évités si l'on se parlait, si l'on n'attendait pas pour le faire que les

esprits se soient échauffés au point de ne plus pouvoir entendre raison. La mauvaise humeur, la morosité des employés peut avoir évidemment diverses causes, sinon la principale, réside souvent dans l'ignorance des objectifs ou des politiques de l'entreprise. Cette ignorance permet l'éclosion des rumeurs parfois les plus fantaisistes et, surtout, constitue un terrain de prédilection pour des agitateurs en puissance.

L'entreprise a donc toujours intérêt à donner l'heure juste à ceux qui sont à son service. Par heure juste, j'entends l'information la plus complète possible sur ses disponibilités financières, sur ses perspectives d'avenir, sur ses projets à l'étude, etc... Il est assez facile de comprendre qu'un employé n'appréciera guère apprendre de l'extérieur ce qui se passe ou se trame chez lui. Il aura alors l'impression de ne pas faire partie vraiment de l'entreprise. Et comment pourrait-on lui reprocher cette impression?

Quand je parle d'information, je n'entends pas, toutefois, uniquement celle qui va de la haute direction à la base. J'entends aussi celle que la base aimerait bien faire parvenir à la direction. Une entreprise à l'écoute de son personnel peut éviter bien des erreurs qui choquent inutilement ceux qui en sont les victimes. En réalité, comme vous le voyez, il s'agit, en somme, d'un dialogue qui est parole et écoute, échange de vues et consultation. La haute direction n'a pas le monopole des idées ou des solutions. Celle-ci peut être agréablement surprise, à l'occasion, de se faire offrir des suggestions qui lui permettent d'améliorer les projets qu'elle avait en tête, ou de minimiser les mauvais effets de décisions qui s'imposent.

Ce dialogue doit être constant, et dénué autant que possible de formalisme ou de légalisme. Bien sûr, on ne peut éviter, dans la négociation ou la discussion de certains griefs, de faire appel à des spécialistes du droit du travail. Mais il faut éviter à tout prix que ceux-ci prennent trop de place. Devant des choses dites simplement, dans le langage de tous les jours, les employés en concluront naturellement qu'on ne cherche pas à user de ruse, à leur passer un sapin. Tout ce qui peut apparaître comme marque de méfiance n'a pas sa place quand on traite avec des collaborateurs.

J'ai institué à LA PRESSE, sur une base hebdomadaire, des réunions des cadres supérieurs. La direction peut

ainsi avoir, en tout temps, le pouls de l'entreprise. Les directeurs des services peuvent ainsi nous transmettre les doléances de leurs subalternes et, d'autre part, répondre aux questions de ces derniers qui veulent savoir ce qui se passe ou se discute au sommet.

Dans le même ordre d'idées, j'ai organisé des rencontres avec les employés de l'entreprise, par petits groupes d'une vingtaine à la fois. On pouvait me poser toutes les questions qu'on voulait et me faire part aussi, évidemment, de toutes sortes de suggestions.

Ces échanges, ces consultations dans les deux sens nous ont été précieux, notamment, en 1982, alors que la situation financière nous a obligés à faire des mises à pied. Grâce aux suggestions des employés, nous avons pu en réduire sensiblement le nombre. La consultation a grandement facilité aussi, l'an dernier, la conclusion rapide d'une entente quant à la publication de notre édition du dimanche. Et je crois également que c'est en donnant l'heure juste à nos employés que nous avons pu, en 1981, éviter une grève qui aurait pu être désastreuse autant pour les employés que pour la direction.

Donc, je le répète, il importe d'assurer la communication dans les deux sens, d'institutionnaliser le dialogue, de maintenir une véritable politique de transparence.

L'exemple doit venir d'en haut

Mais il y a plus, et j'en arrive à mon troisième point : l'exemple doit venir d'en haut. Ceux qui dirigent ne peuvent s'attendre à ce que les employés manifestent plus de zèle qu'eux au service de l'entreprise.

On dit, avec raison, que l'exemple entraîne. Le contraire est aussi vrai. Si la tête n'est pas motivée, comment veut-on que le corps le soit. Le dynamisme ne peut être suscité que par le haut. Un bon directeur, un bon cadre supérieur sera donc celui qui manifestera un grand respect de la ponctualité et de l'assiduité au travail. Un bon directeur, un bon cadre supérieur sera donc aussi celui qui reprend chaque jour le boulot avec enthousiasme, et dont la porte est toujours ouverte à ses collaborateurs. S'il n'aime pas son métier, comment peut-il espérer maintenir le feu sacré chez les autres?

Il y a des gens qui semblent croire, à mesure qu'ils montent dans l'entre-

prise, qu'ils peuvent prendre les choses plus aisément... et se permettre des fantaisies qu'ils ne toléreraient pas chez leurs subalternes. Ils se disent qu'ils n'ont pas de comptes à rendre à ces derniers. C'est une sérieuse erreur, c'est oublier que les subalternes ont des yeux pour voir et qu'ils pourraient bien, à l'occasion, invoquer ces mauvais exemples pour se disculper.

Je pense ici, en particulier, à ces dirigeants qui éternisent la période du lunch, reviennent au bureau tard dans l'après-midi, et dans un état plutôt léthargique causé par le bon vin dont ils ont longuement arrosé leur copieux repas. Outre le mauvais exemple que cela comporte, il faut bien comprendre que, pendant leur absence, certaines décisions qui auraient dû être prises ont pu ne pas l'être, et que des travaux ont dû, conséquemment, être retardés et effectués éventuellement par la suite en temps supplémentaire.

À LA PRESSE, la politique à ce sujet est claire. Les cadres ne doivent pas étirer les heures de lunch. Ils doivent revenir en état de reprendre l'exercice de leurs responsabilités. Et la règle s'applique au président lui-même. À ce propos, on m'a raconté le cas d'un président d'entreprise dont les employés, à la blague, mais sans telle-ment d'exagération, disaient qu'il prenait trois semaines de vacances à toutes les deux semaines... Ce n'est pas mon cas et ce ne doit être le cas de quelque cadre supérieur que ce soit.

Je pourrais continuer dans cette veine, mais je m'arrête, parce que j'ai déjà été trop long et que je crois en avoir assez dit pour vous convaincre de l'extrême importance d'une saine gestion des ressources humaines, d'une gestion qui suppose, notamment, le respect des collaborateurs, une bonne circulation de l'information, et des dirigeants qui donnent l'exemple à leurs subalternes.

J'ai dit et répété que mes propos s'inspiraient tout particulièrement de mon expérience à LA PRESSE. Je ne voudrais pas, toutefois, que vous en tiriez la conclusion que ma recette est infaillible et qu'il n'y aurait pas de nombreuses nuances à y apporter. Mais les résultats n'ont pas été vilains, même s'il faut encore toucher du bois. Quand je suis arrivé à LA PRESSE, à la fin de 1980, le climat était pourri. La méfiance s'était installée dans les rapports de la direction avec ses employés. L'affrontement, plutôt que la concertation, semblait être la règle.

Or, nous avons pu négocier dans l'harmonie le renouvellement de toutes les conventions collectives en 1981; nous avons pu prendre également sans heurt les décisions difficiles que commandait la crise économique de 1982 et, il n'y a pas si longtemps, nous avons été en mesure, toujours sans soubresauts, de conclure les arrangements que nécessitait la publication d'une édition dominicale de notre journal. Même des gens de l'extérieur nous disent avoir perçu ces changements d'attitude chez notre personnel. La participation enthousiaste de celui-ci à nos fêtes du centenaire en a été d'ailleurs une illustration convaincante. On est redevenu fier de travailler à LA PRESSE.

Encore une fois, je touche du bois. Nous sommes présentement engagés dans de difficiles négociations pour le renouvellement de toutes nos conventions collectives... Mais, quels que soient les accidents de parcours toujours susceptibles de se produire, je crois que la formule que j'ai voulu mettre en pratique et que je viens de vous proposer, garde tous ses mérites.

Je la soumets, en tout cas, humblement à votre considération.

OUVRAGES REÇUS

- Bibliothèque nationale du Canada. *Les contrats de réseaux de bibliothèques et d'information télématiques*. Principes directeurs et définitions proposés. 1985. 40p. (Documents sur les réseaux canadiens no 8)
- Technologie du vidéodisque et de la bibliothèque. Ottawa, 1985. 55p. (Documents sur les réseaux canadiens no 9)
- Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens. 3^e éd. Ottawa, 1985. 210p.
- Thèses canadiennes (Microfiche). Ottawa, 1985-
- Lamy-Rousseau, Françoise. *Classification des images, matériels et données - Classification of Images, Materials and Data*. 2^e éd. refondue et augm. Longueuil : M.F. Rousseau (485 rue Brais, J4H 1T7), 1984. 420p.

Au-delà des ressources humaines...

par Marcel Pépin*

La crise économique a ravivé l'intérêt pour les ressources humaines. Mais l'implantation des nouvelles technologies et le retour au libéralisme économique menacent le respect dû au travailleur. Devant des mutations, l'opposition se tait, les intellectuels et les médias demeurent silencieux, les syndicats perdent leur pouvoir. Il faut changer cette problématique et privilégier l'être humain, qui est bien plus qu'une ressource à mettre à profit.

As a consequence of the economic crisis human resources have benefited from an upsurge of attention. But, changing technologies, added to the recurrent economic liberalism, still threaten work conditions. Opposition leaders as well as members of the intellectual and information elites remain silent. Unions are losing their power. Our new outlook should move toward human values, not profit.

D'après son programme, le congrès que vous venez de suivre vous a permis de réfléchir sur l'importance du rôle de bibliothécaire. Vous avez discuté de l'importance de votre fonction, de votre rémunération, d'une certaine discrimination qui s'exerce contre votre profession et de beaucoup d'autres aspects encore. Tout a été centré sur les ressources humaines.

Cela peut surprendre, mais les ressources humaines sont maintenant devenues importantes. On n'en finit plus de tenir des colloques, d'organiser des sessions d'études et des cours spéciaux sur les ressources humaines. On peut se demander si c'est la crise économique qui a ouvert cette voie. Si tel est le cas, il faut craindre que, une fois la crise passée, on ne revienne à nos vieilles habitudes et que la technique et les ressources matérielles soient de nouveau privilégiées. Les personnes seront à la merci de la machine, du robot, de l'ordinateur, et leur comportement sera perçu comme ayant peu d'influence sur le produit.

Il se peut que cet effort mis sur les ressources humaines parte d'une autre problématique. Il y a des jobs qui sont «plattes», monotones, ennuyeuses et il y en aura de plus en plus. Comment arriver à motiver le personnel qui,

durant six ou sept heures par jour, doit se contenter de presser sur des boutons? Comment susciter l'intérêt de celui ou de celle qui ne fait que des gestes répétitifs, sans aucun contrôle sur son activité? Comment faire pour que les employés à l'œuvre sur une chaîne de montage soient un peu stimulés? Il faut trouver d'autres stimulations. Parfois, dans certaines usines, on invitera des artistes à égayer les murs en y dessinant des tableaux (qui, cependant, ne doivent pas porter les employés à trop rêver) ou on fera jouer de la musique. Ce sont là des méthodes simples, qui donnent des résultats limités.

On sent cependant la nécessité d'aller plus en profondeur, d'atteindre l'être humain dans ses cordes les plus sensibles pour l'amener au dépassement. C'est une entreprise plus difficile et c'est pour cela que le problème de la gestion des ressources humaines fera l'objet d'une recherche continue.

Dans ce que je peux connaître des effets des nouvelles technologies sur les individus, un certain nombre d'emplois seront occupés par des personnes qu'il sera beaucoup plus facile de motiver. C'est le cas, par exemple, des programmeurs, des concepteurs, et de certaines catégories de secrétaires. Des emplois pénibles disparaîtront. Ainsi tout n'est-il pas noir dans la perspective de demain. Je crois, cependant, que ces emplois, motivants en eux-

mêmes, n'occuperont pas la majorité des personnes, majorité qui sera plutôt reléguée à des emplois moins attrayants et moins motivants.

Après avoir passé autant d'années dans l'action syndicale et dans l'action politique et enseignant maintenant en relations industrielles, il n'est probablement pas utile que je précise toute la considération que j'ai toujours eue pour l'être humain, pour la personne.

Dans le syndicalisme, combien d'efforts ont été faits, et combien le sont encore, pour le respect de la dignité du travailleur et de la travailleuse. Rechercher un salaire décent, c'est vouloir respecter le salarié. Rechercher une sécurité d'emploi, c'est éviter que la personne ne soit constamment stressée à la pensée de perdre son emploi. Combattre l'arbitraire patronal, c'est essayer de placer les salariés à peu près sur un pied d'égalité avec l'employeur. Et, surtout, c'est en arriver à ce que l'employé ne soit pas un numéro dans l'entreprise, une espèce de machine à profit, mais un être humain complet qui commande le respect.

Essayer de combattre les inégalités fait aussi partie du respect dû aux personnes.

Même s'il reste encore beaucoup à faire, on a réussi, avec beaucoup d'efforts, à gagner des points. La crise actuelle a cependant provoqué des

* Marcel Pépin est professeur au Département des relations industrielles de l'Université de Montréal.

reculs, et certains acquis ont été perdus ou sont en péril.

En ce qui me concerne, la principale motivation de toute ma vie (et je sais que je ne suis pas le seul) a été orientée vers un meilleur respect de la dignité des personnes et, surtout, vers la protection des moins bien nantis de la société. Vous pouvez peut-être mieux comprendre les efforts consacrés au relèvement du salaire minimum, afin d'arriver à un salaire à peu près décent.

Maintenant, nous vivons une mutation profonde de société. À ma connaissance, nous sommes dans une vague de conservatisme comme on n'en a pas connu depuis longtemps. Je me souviens du Québec de l'époque duplessiste, qui était conservateur, soumis à un pouvoir arbitraire et qui avait des libertés réduites. Mais, me semble-t-il, il n'y avait pas que le seul discours tenu par Duplessis et par ses thuriféraires : d'autres intervenants parlaient encore dans la société; des syndicats agissaient; quelques journaux contestaient, comme *Le Devoir* et le journal *Vrai*; certains intellectuels prenaient position et s'opposaient au régime. Et ce sont ces autres discours qui ont permis le passage à la Révolution tranquille.

Mais, aujourd'hui, on peut dire qu'il n'existe plus d'opposition crédible, ou que cette opposition ne réussit pas à percer dans les médias. Et on retrouve un seul discours, à savoir le retour au plus pur libéralisme économique. Les lois du marché doivent prévaloir. Les forts auront encore plus le pouvoir d'écraser les faibles. Par voie de conséquence, les inégalités sociales se creuseront davantage. On remet en cause, d'une manière larvée, l'universalité des programmes sociaux et bientôt on introduira des tickets modérateurs.

Pendant ce temps, que fait-on du million et quelques centaines de milliers de chômeurs au Canada, des quelques 700 000 personnes au Québec vivant de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage? Comment les traite-t-on? Quel espoir leur donne-t-on? Quelles propositions fait-on pour débloquent l'avenir des jeunes?

La réponse, pour nos gouvernants, ressemble à un coup de billard : pour toucher à la boule noire, on frappe d'abord la boule blanche. Pour diminuer le chômage, pour atteindre les pauvres, il faut commencer par enrichir les riches, en leur donnant de nouveaux abris fiscaux (ex. : le 500 000 \$

en gains de capital non taxable de M. Wilson) et en emmitoufflant les PME dans des ouates : puis, quand les riches seront plus riches, ils décideront de créer des emplois pour les chômeurs. Jamais ils ne penseront à expatrier leurs capitaux, jamais ils ne penseront à leurs intérêts d'abord mais, croit-on, ils suivront la voie de leur responsabilité sociale. Je regrette, mais je suis en désaccord profond avec une telle stratégie, que je trouve cynique et inhumaine.

Les bons joueurs de billard réussissent leurs coups. MM. Wilson et Duhaime ne me semblent pas dans cette catégorie.

Il m'apparaît qu'il n'y a pas un seul journal au Québec, ni même peut-être au Canada, qui présente une opposition de fond à ce discours et aux actions qui s'ensuivent. Est-ce que l'on pourrait voir un des effets de la concentration de la presse dans les mains de quelques-uns...? Toutes les pages éditoriales se ressemblent, les caricaturistes aussi, même le journal *Le Devoir* ne remplit plus son rôle de chien de garde, comme il le faisait jadis. Tout au plus sera-t-il critique sur le comportement erratique d'un certain premier ministre.

On dirait aussi que les intellectuels sont rentrés dans le rang. Les universitaires sont devenus silencieux et, quelques exceptions près, ceux qui parlent sont dans le même train que les autres.

Le Québec ne possède plus, comme jadis, un ICAP (Institut canadien des affaires publiques) pour critiquer à fond le régime, et non pas uniquement quelques-unes de ses erreurs ou fautes.

C'est comme si, au soir du 20 mai 1980, le résultat du référendum avait engourdi tout le monde.

Les syndicats, de leur côté, sont plus divisés que jamais (en dépit des apparences de la coalition intersyndicale) et ils sont affaiblis. Ils représentent beaucoup moins, aujourd'hui, ce contre-pouvoir dont on a tant besoin dans une société qui se veut démocratique. Les syndicats ont dû encaisser des coups durs; ils ont de la peine à s'en relever. Le pouvoir politique a eu beaucoup de succès en opposant les employés du public à ceux du privé, les chômeurs à ceux qui détiennent un emploi, les femmes aux hommes. La perte de puissance des syndicats a un effet sur toute la société, car ils constituent le principal contre-pouvoir dans une société libre. Malheureusement, cette constatation n'est pas limitée au Québec : elle s'étend à beaucoup d'autres pays.

Un autre groupe de notre société est particulièrement amorphe et inorga-

nisé. Je veux parler des étudiants. Ils ne font plus de vagues, ils sont tranquilles. J'en sais quelque chose, en tant que professeur.

Mais, enfin, me direz-vous, qu'est-ce qu'il faut faire? Comment doit-on agir? Rien n'est facile, mais je peux au moins dire qu'il faut avancer une autre vision de la société. Tout doit tourner autour de la personne humaine et non pas des capitaux et des profits. Ainsi, on ne doit pas laisser dans les mains d'une poignée de personnes (industriels, financiers, hommes d'affaires, multinationales) le soin de décider de l'avenir de notre collectivité. Il n'est pas nécessaire d'envisager une série de nationalisation d'usines, d'entreprises, de compagnies; il en faudra, mais d'autres moyens peuvent également être pris, pour que la société reprenne la maîtrise de son destin. On peut agir par invitation ou par voie réglementaire.

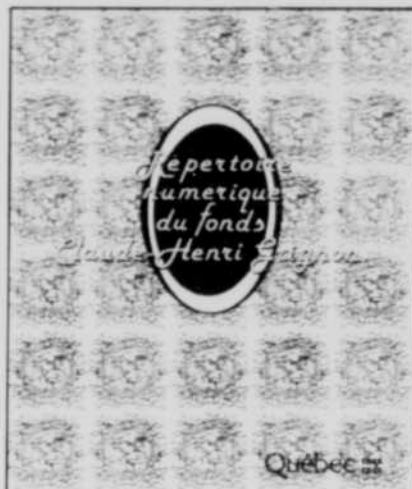
L'emploi est notre problème no 1. Comment peut-on accepter, si cela est vrai, une réduction du personnel dans les services publics?

Les nouvelles technologies sont susceptibles de faire chuter le nombre d'emplois : pourquoi ne pas maîtriser l'introduction de ces nouvelles technologies? Pourquoi ne pas en profiter pour améliorer les services, comme cela pourrait se faire dans votre domaine?

On a besoin d'argent pour développer la société, pour réduire le chômage. Or, les épargnes collectives disponibles sont, malheureusement, gérées par quelques financiers habiles (pour la plupart), qui n'ont pas le mandat de protéger la société, mais celui de faire progresser leurs institutions.

Tout n'est pas dit, et ce n'était pas mon intention de tout dire. Mais ce qui importe est une question d'orientation, d'une autre vision de la société.

Cette vision de la société, je le répète, concerne la personne. Je ne vois pas uniquement l'être humain comme une ressource. Il est bien plus. Ainsi, je conçois que vous puissiez consacrer un congrès au problème de la qualité des ressources humaines, à condition de ne pas perdre de vue que l'être humain n'est pas qu'une ressource, mais qu'il est bien plus.



Répertoire numérique du fonds Claude-Henri Grignon

En 1977, la Bibliothèque nationale du Québec acquérait le fonds Claude-Henri Grignon. Romancier, pamphlétaire et auteur de textes radiophoniques et de télévision, cet écrivain de renom mérite, à juste titre, une place privilégiée dans nos lettres. Son oeuvre, qui s'étend sur près de soixante années (1912-1970) témoigne d'un attachement profond au patrimoine québécois. Elle apporte un précieux éclairage sur notre vie littéraire et politique contemporaine.

Distribution gratuite aux
dépôts d'archives, bibliothèques
et chercheurs intéressés.

Disponible en s'adressant au:
Service de l'édition
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec)
H2X 3K6



Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec

Le fonds Claude-Henri Grignon, qui représente 58 mètres de documents, comprend la bibliothèque de l'auteur (livres, journaux et revues) d'une part et ses papiers d'autre part. Seuls ses papiers font l'objet du présent répertoire. Celui-ci contient: une introduction, des notes biographiques, une description des séries et enfin, un index onomastique et un index des titres.

Le fonds se divise en dix séries: 1. Ecrits de Claude-Henri Grignon 2. Ecrits concernant Claude-Henri Grignon 3. Ecrits d'autres personnes 4. Correspondance 5. Dossiers sujets 6. Papiers personnels 7. Imprimés 8. Documents audiovisuels et iconographiques 9. Objets 10. Divers.

P • U • B • L • I • C • A • T • I • O • N

Paul Aubin et Louis-Marie Côté

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA

BIBLIOGRAPHY OF THE HISTORY OF QUEBEC AND CANADA

1976-1980



- 1 316 pages/2 volumes
- Index en français et en anglais
- Guide d'utilisation
- Liste des périodiques dépouillés

ISBN 2-89224-055-7
60,00 \$

Ce recueil bibliographique constitue un outil de premier plan pour l'enseignement et la recherche en histoire du Québec et du Canada.

Plus de 20 000 titres ont été répertoriés, couvrant la période de 1976 à 1980. Un classement systématique par périodes, par régions et par thèmes, un classement analytique à l'aide de mots-clés, et un classement des auteurs par ordre alphabétique, permettent à l'utilisateur de s'y retrouver rapidement.

Le présent ouvrage fait suite à la *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada, 1966-1975* dont il adopte le plan. Ce premier ouvrage a fait l'objet de nombreux comptes rendus dans les revues

spécialisées; parmi plusieurs, nous retenons les commentaires suivants:

«La publication de cette bibliographie sera certainement marquante au tableau des instruments de recherche en histoire nationale.» Gaétan Drolet/Gilles Gallichan, *Document et bibliothèque*, juillet-septembre 1982.

«Cette bibliographie [...] me paraît être, à maints égards, la plus importante jamais publiée au Canada français.» André Vachon, de la société Royale du Canada, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, hiver 1985.

Ces ouvrages sont
disponibles dans toutes
les librairies ou à:



Institut québécois
de recherche sur la culture
93, rue Saint-Pierre
Québec (Québec)
G1K 4A3
tél.: (418) 643-4695

NOUVELLE PARUTION DE LA «CBPQ»



ACTES du XVI Congrès

Publication bilingue

169 pages

Prix : 20,00 \$

À PARAÎTRE
le 15 octobre 1985

«RÉPERTOIRE DES BIBLIOTHÉCAIRES-CONSEILS DU QUÉBEC»

*Sous la direction de Silvie Delorme
et en collaboration avec Claudette Montagne et
Marie-Louise Simon*

Prix : 3,00 \$

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Argus vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Les articles publiés traitent de la formation, du rôle et du statut du bibliothécaire dans la société, du professionnalisme, des nouvelles orientations et de la recherche en bibliothéconomie et en science de l'information, de l'apport des autres disciplines.

Le comité de rédaction accepte des articles originaux soit en français, soit en anglais. À l'occasion il publie des textes de conférences prononcées dans le cadre des activités de la Corporation.

Les publications peuvent prendre plusieurs formes:

- articles de fond (de 15 à 25 pages dactylographiées)
- textes plus courts rendant compte d'un événement récent
- entrevues
- chroniques sur l'audiovisuel, les revues professionnelles, la recherche (de 3 à 6 pages dactylographiées)
- lettres à l'éditeur paraissant sous le titre "Argus commentaires" et commentant une question d'actualité ou un article récemment paru dans la revue
- comptes rendus d'ouvrages sur le professionnalisme ou la recherche.

Les articles doivent être soumis en quatre exemplaires, dactylographiés à interligne double sur papier 21 x 28cm et accompagnés d'un résumé informatif.

Sur la première page doivent figurer le nom, le titre académique, le statut professionnel et le lieu de travail de l'auteur ainsi que le titre et le résumé du texte.

Les notes infrapaginales doivent être numérotées et tapées sur une feuille à part. Il appartient aux auteurs de fournir les références bibliographiques complètes et présentées de la façon suivante:

Monographie:

Herbert Goldhor, **Introduction to Scientific Research in Librarianship** (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapitre d'un livre:

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, **Reader in Research Methods for Librarianship** (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 36.

Article de périodique:

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires", **Documentaliste**, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Les correcteurs se réservent le droit de renvoyer aux auteurs les textes dont les références ne correspondent pas à ces exigences. Ils peuvent effectuer des corrections mineures des textes sans en avertir les auteurs.

Les auteurs sont priés de conserver un double de leur article. Aucun manuscrit ne leur sera remis.

Chaque auteur recevra trois exemplaires du numéro auquel il aura contribué.

EDITORIAL STATEMENT

Argus aims to inform members of the Corporation of Professional Librarians of Québec and further their professional development. Articles cover the training of librarians and their role and status in society, professionalism, new directions and research in library and information science, and contributions from other fields.

The Editorial Board accepts original articles written in French or in English. Papers delivered at Corporation related functions are published from time to time.

Published items may take several forms:

- in-depth articles (15 to 25 typed pages)
- shorter articles covering a recent event
- interviews
- columns on audio-visual material, professional journals, research (3 to 6 typed pages)
- letters to the Editor, under the heading "Argus commentaires", which discuss a topical issue or an article recently published in the journal
- reviews of works about the profession or research

Articles should be submitted in quadruplicate and be typed (double-spaced) on sheets 21 by 28 cm. An informative résumé should be provided.

The author's name, his/her professional states and place of work, as well as the title and résumé of the article, should appear on the first page.

Foot-notes should be numbered and typed on a separate sheet. The author must provide complete bibliographic references in accordance with the following examples:

Monograph:

Herbert Goldhor, **Introduction to Scientific Research in Librarianship** (Urbana, Ill., University of Illinois, 1972), p. 198.

Chapter of a book:

William M. Potter, "History, the Behavioral Studies and the Science of Man" in Mary Lee Bundy and Paul Wasserman, **Reader in Research Methods for Librarianship** (Washington, Microcard Editions, 1970), p. 34.

Article in a periodical:

Yves Courrier, "Analyse et langage documentaires", **Documentaliste**, vol. 13, no 5-6 (septembre-décembre 1976), pp. 178-189.

Editors reserve the right to return articles if references do not conform to these standards. Minor corrections may be made to an article without the author's prior knowledge.

We request that the author keeps a copy of his/her article. Manuscripts will not be returned.

Authors receive 3 copies of each issue in which their article appears.

